





LAZARE HOCHE

GÉNÉRAL EN CHEF

DES ARMÉES DE LA MOSELLE, D'ITALIE, DES CÔTES DE CHERBOURG, DE BREST ET DE L'OCÉAN, DE SAMBRE-ET-MEUSE ET DU RHIN SOUS LA CONVENTION ET LE DIRECTOIRE

1793-1797

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE

EDITED

With Grammatical and Explanatory Notes, an Index of Historical and Geographical Names, and Three Maps

BY

HENRI BUÉ, B-ès-L.,

French Master at Merchant Taylors' School, London.

EIGHTH EDITION.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie.

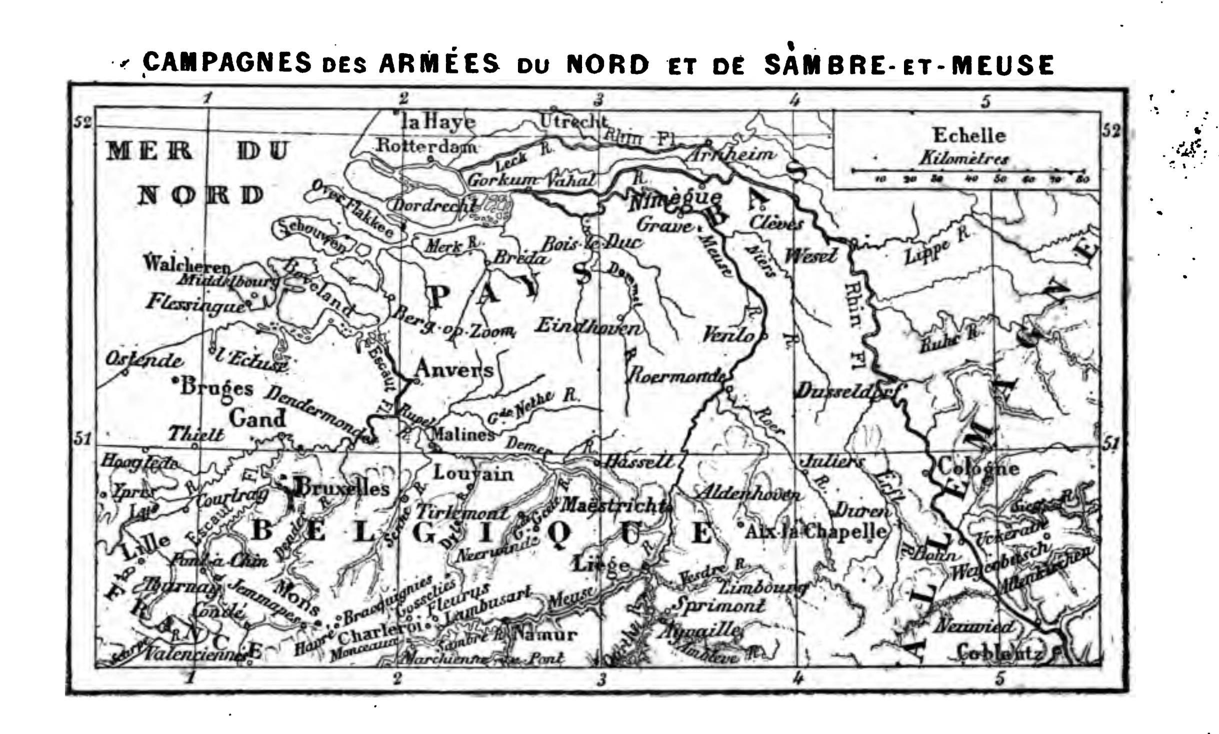
LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, STRAND, W.C.
PARIS: 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

1881.

Price 1s. 6d.

LONDON:
PRINTED BY RANKEN AND CO., DRURY HOUSE
ST. MARY-LE-STRAND, W.C.

CAMPAGNES DES ARMÉES DU NORD ET DE SAMBRE-ET-MEUSE





CAMPAGNES DE L'ARMÉE DU RHIN



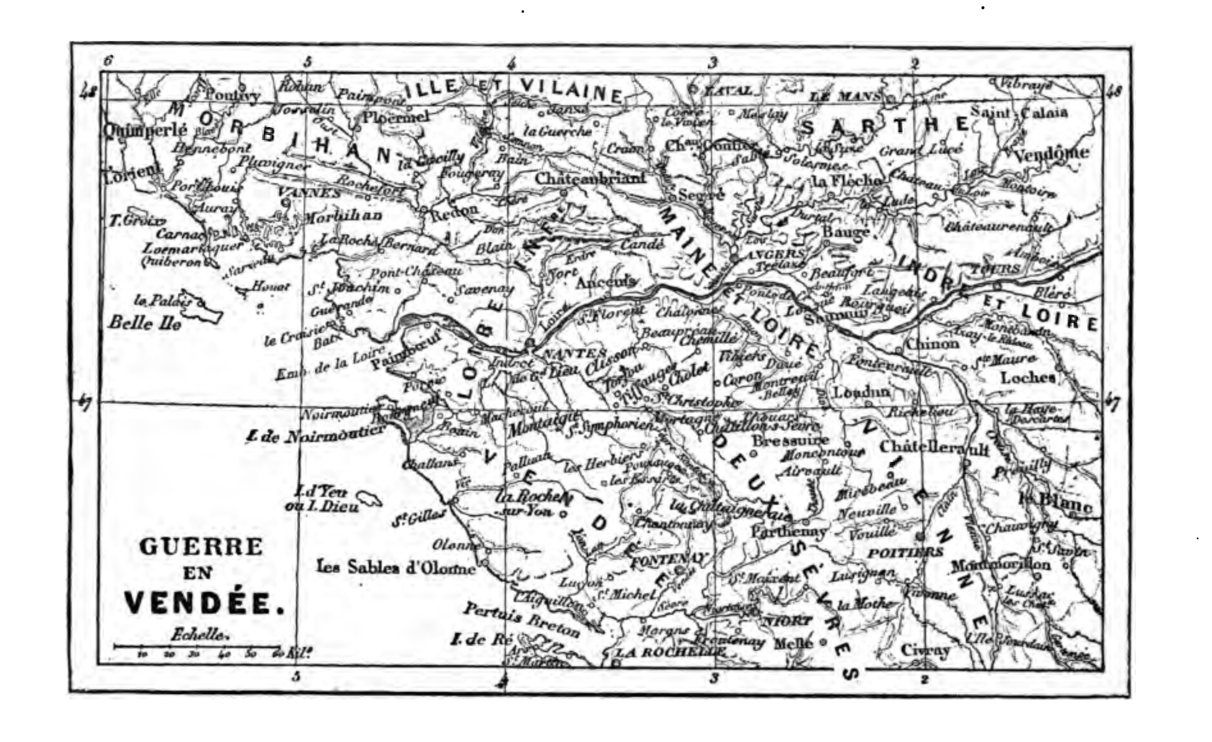

GUERRE
EN
VENDÉE.
Echelle.
10 20 30 40 50 60 Kil.
ILLE ET VILAINE
MORBIHAN
SARTHE
MAINE ET LOIRE
INDRE ET LOIRE
DEUX SÈVRES
VIENNE
LOIRE INF.
VENDÉE
LAVAL
LE MANS
Quimperlé
Lorient
Hennebont
Pluvigner
VANNES
Morbihan
T. Groix
Carnac
Quiberon
Belle Ile
le Palais
Houat
Ploërmel
Rochefort
Redon
La Roche Bernard
Pont-Château
St Joachim
Savenay
Guérande
le Croisic
Batz
Paimbœuf
Emb. de la Loire
Châteaubriant
la Guerche
Craon
Segré
Candé
Blain
Nort
Ancenis
NANTES
Clisson
Cholet
Tiffauges
Torfou
St Florent
Chalonnes
Beaupréau
Chemillé
ANGERS
Bauge
la Flèche
Saumur
Beaufort
TOURS
Chinon
Loches
Loudun
Thouars
Châtillon s-Sèvre
Bressuire
Moncontour
Airvault
Mirebeau
Neuville
Châtellerault
POITIERS
Parthenay
Vouillé
Montmorillon
Chauvigny
le Blanc
Civray
la Mothe
Lusignan
NIORT
Melle
St Maixent
FONTENAY
Luçon
St Michel
l'Aiguillon
Pertuis Breton
I. de Ré
LA ROCHELLE
Les Sables d'Olonne
Olonne
St Gilles
I. d'Yeu ou I. Dieu
Challans
I. de Noirmoutier
Noirmoutier
Machecoul
Montaigu
St Symphorien
Mortagne
St Christophe
les Herbiers
la Rochelle sur-Yon
la Châtaigneraie
Chantonnay
Pouzauges
Vendôme
Saint Calais
Montoire
Châteaurenault
Amboise
Bléré
Chinon
Richelieu
Fontevrault
Doué
Montreuil Bellay
Coron
Vihiers
Saint Maure
la Haye Descartes
Preuilly
Lussac les Châteaux
l'Ile Jourdain
Vivonne
Pontivy
Rohan
Josselin
Paimpont
Auray
Port Louis
Sarzeau
Bain
Château Gontier
Grand Lucé
Château du Loir
Lude
Durtal
Langeais
Bourgueil
Vibraye
Meslay
Sablé
Ingrandes
Indret
Pornic
Bourgneuf
Palluau
Marans
Frontenay
Ars
St Martin

TABLE OF CONTENTS.

A FEW WORDS ON ÉMILE DE BONNECHOSE.

FRANÇOIS-PAUL-ÉMILE BOISNORMAND DE BONNECHOSE, littérateur français, né à Leyerdorp (Hollande), le 18 août 1801, servit sous la Restauration, comme officier d'état-major; mais, en 1829, il donna sa démission et obtint du roi la place de bibliothécaire du palais de Saint Cloud, qu'il conserva pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe. De 1850 à 1853, il a été conservateur de plusieurs bibliothèques de la liste civile, entre autres de celles des palais de Versailles et de Trianon.

M. de Bonnechose avait donné, dès 1826, une tragédie, "Rosemonde," représentée au Théâtre-Français. En 1833 son poëme intitulé "La Mort de Bailly," eut le prix de l'Académie Française. L'année suivante parut son "Histoire de France," dont la 10[e] édition est de 1855. On a encore de lui, "Réformateurs avant la Réforme du XV[e] Siècle," une "Histoire d'Angleterre," ouvrage traduit en anglais, "Du Guesclin," "Lazare Hoche," &c., &c.

(VAPEREAU.)

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

AYANT esquissé, dans la biographie de du Guesclin, une grande figure héroïque du moyen âge, j'ai désiré mettre en regard un guerrier des temps modernes, et j'ai choisi entre tous le général Hoche, qui fut l'honneur des armées françaises à l'époque où toutes les gloires de la France semblaient s'être réfugiées et comme concentrées dans ses armées.

Pour peindre un grand homme, pour le mettre dans son vrai jour, il n'est pas possible de l'isoler du milieu où il a vécu; il faut faire connaître et bien comprendre l'époque où il s'est produit; tâche toujours laborieuse, difficile surtout lorsque cette époque est la *Révolution française*, et qu'il faut se restreindre pour en parler.

Quoi qu'il en soit, je me suis attaché à rappeler brièvement les caractères généraux de cette grande époque; j'ai cherché à la faire comprendre en considérant la Révolution dans son objet et dans ses causes, et j'ai renvoyé le lecteur, pour de plus amples informations, au livre où j'ai présenté, dans leur ensemble, la série des événements principaux de notre histoire nationale.*

* *Histoire de France.* Depuis l'origine jusqu'à nos jours, 12e édition.

Je me suis aidé, pour le travail que je publie aujourd'hui, des travaux antérieurs qui ont eu Hoche pour objet, et particulièrement du livre de M. Bergounioux, auquel j'ai fait, en le citant, quelques emprunts et dont j'ai constamment apprécié la sincérité sans adopter toujours les conclusions. Ce livre m'a fourni de nombreux documents et l'indication des meilleures sources. J'ai consulté aussi avec fruit l'estimable ouvrage de M. Claude Desprez, extrait en partie du précédent, mais beaucoup plus méthodique, et je lui dois quelques intéressants détails.

J'ai indiqué mes principales sources dans le cours de l'ouvrage : la plus considérable est la correspondance de Hoche publiée en 1798, avec ses proclamations et ses ordres du jour, par Rousselin ; mais la plus précieuse pour moi, sans contredit, est la collection des lettres intimes de Hoche, religieusement collationnées par son petit-fils, M. le vicomte des Roys, à qui j'en dois la communication. Je me plais à lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour l'obligeant empressement avec lequel il a mis ce recueil à ma disposition. J'ai trouvé à y moissonner encore après M. Bergounioux et j'y ai puisé tout ce qui m'a paru propre à remplir mon objet, qui est de retracer aux yeux du lecteur la courte et glorieuse carrière du général Hoche dans des proportions modestes, mais suffisantes pour faire apprécier son caractère, ses talents et ses vertus.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

BIOGRAPHIE

DE

LAZARE HOCHE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Première jeunesse.—Hoche aux gardes françaises.

LAZARE HOCHE naquit à Versailles, le 24 juin de l'année 1768.* Son père, ancien soldat, remplissait les humbles fonctions de garde-chenil dans la vénerie du roi; sa mère mourut deux ans après sa naissance. Une tante, marchande de légumes à Versailles, faubourg de Montreuil, prit l'enfant en affection et donna des soins à son éducation première. Le jeune Hoche se fit remarquer de bonne heure dans les exercices et les jeux de l'école, entre les enfants de son âge et gagna, par sa gentillesse et sa vivacité, le cœur de son oncle maternel, l'abbé Merlière, curé à Saint-Germain en Laye. Celui-ci lui donna quelques leçons; il ajouta des notions élémentaires de latin aux premières

* La maison où naquit Hoche est située rue de Satory, et porte aujourd'hui le no 18.

connaissances acquises à l'école, et le fit enfant de chœur dans son église.

Lazare Hoche avait quinze ans lorsqu'il obtint un surnumérariat dans le service des écuries royales : mais il était soldat d'instinct, il avait l'esprit actif et entreprenant ; un livre de voyages éveilla en lui le goût des aventures et des entreprises lointaines, il voulut s'engager, à seize ans, dans les troupes coloniales, mais il fut trompé par un sergent recruteur ; et lorsqu'il pensait avoir contracté un engagement dans un régiment destiné aux Grandes-Indes, il se trouva incorporé, sans le savoir, dans les gardes françaises.

Intelligent et adroit, il suffit d'un mois au jeune Hoche pour passer du maniement de l'arme à l'exercice des manœuvres. Il fit des progrès aussi rapides dans l'estime de ses chefs et de ses camarades, il captivait déjà les cœurs par son caractère bienveillant, droit et généreux, en même temps qu'il attirait les regards par sa taille élégante et haute, par la beauté de ses traits que relevait encore un air noble et martial, et à peine comptait-il une année de service quand les grenadiers de son corps, caserné à Paris, exprimèrent le désir de l'avoir pour camarade. Leur demande fut accueillie et Hoche prit rang parmi eux.

On était en l'année 1785, et déjà l'on sentait de toutes parts les approches du grand mouvement politique et social qui devint la Révolution française, et dont le premier, le meilleur et le plus durable résultat peut-être, fut de détruire partout les priviléges, de renverser les obstacles qu'opposait au mérite personnel l'obscurité de la naissance ou le défaut de fortune. Sorti des derniers rangs, mais digne de s'élever au premier par son intelligence et son grand cœur, Hoche salua avec enthousiasme les approches d'une révolution qui promettait de donner libre carrière pour se produire au talent et au génie. Il déplorait son défaut d'instruction, il savait tout ce que celle-ci apporte de secours et de force aux qualités personnelles, et il était en état de comprendre combien la culture de l'intelligence facilite à l'homme ses progrès dans l'ordre moral et répand de

charme dans toute son existence : il brûlait donc de s'instruire, mais il manquait de livres, sa paye modique fournissait à peine à ses besoins matériels le strict nécessaire. Les ressources que ne lui fournissait point son pécule de soldat, il les trouva dans un usage toléré au sein du corps d'élite auquel il appartenait : le régiment des gardes françaises, créé en 1563 et formant depuis deux siècles la garde du roi, était considéré comme le premier régiment de France. Il jouissait de divers priviléges, ne recevait dans ses rangs que des Français, et tenait garnison à Paris. Les soldats avaient la permission d'ajouter à leur paye en exerçant dans la ville divers métiers, et les rapports intimes et journaliers qu'ils entretenaient ainsi avec les habitants contribuèrent puissamment à les gagner, dès le début de la Révolution, à la cause populaire. Hoche, plus que tout autre, se montra ingénieux à multiplier les moyens d'employer utilement ses loisirs ; en hiver il brodait des bonnets de police et des vestes ; en été il parcourait la campagne autour de Paris, demandant de l'emploi aux jardiniers, puisant de l'eau, arrosant et bêchant pour eux. Avec ses profits, il achetait des livres ; mais il lui était difficile de mettre beaucoup de choix dans ses acquisitions. Les histoires des républiques de la Grèce et de Rome ; les paroles et les actes de leurs grands hommes, cités alors à tout propos dans les écrits du jour, et beaucoup d'ouvrages de polémique courante empreints de l'exaltation du moment lui tombèrent dans les mains : ils ajoutèrent à ses connaissances d'une façon quelquefois plus indigeste que profitable et excitèrent encore davantage son enthousiasme pour les théories nouvelles et pour la cause révolutionnaire.

Cependant une louable ambition, secondée par une volonté ferme, par l'esprit d'ordre et de travail, et par un sens profond du devoir, stimulait son ardeur ; mais il n'avait point acquis encore un suffisant empire sur lui-même : violent et emporté, sa fougue du moins prenait le plus souvent racine dans des sentiments honnêtes et généreux qui plus tard mieux réglés devinrent des vertus, et c'était surtout en croyant défendre l'intérêt de

la justice et de l'humanité qu'il se laissait entraîner au delà des bornes. Hoche avait en horreur la délation et la perfidie : pour ces causes, un caporal de son régiment s'était rendu odieux à ses camarades, et il était en même temps redouté de tous pour sa grande habileté à l'escrime. Hoche le provoqua en duel, reçut de lui un coup de sabre qui lui partagea le front, et lui enfonça son arme dans le corps jusqu'à la garde.

Une autre fois, un de ses plus braves camarades et son ami ayant été tué dans une rixe populaire, Hoche, brûlant de le venger, courut au logis du meurtrier, et ne le trouvant pas, il saccagea sa maison. L'affaire fut envenimée : Hoche, traduit en jugement et condamné à une détention rigoureuse, fut tenu au cachot trois mois, privé d'air et de jour, nourri au pain et à l'eau, sans habits de rechange. Il en sortit, les vêtements en lambeaux, rongé de vermine, exténué, demi-mort. Il dédaigna, un peu plus tard, de tirer une facile vengeance de celui dont le rapport exagéré avait provoqué un châtiment si cruel, et il se montra aussi prompt à oublier ses propres injures qu'à venger celles d'autrui.

Ces infractions à la discipline contribuèrent sans doute autant que sa grande jeunesse à rendre, au début, son avancement lent et difficile. Il comptait cinq ans de services lorsque s'ouvrit la célèbre année 1789, et il était encore simple grenadier aux gardes françaises. Quelques mois plus tard, il fut fait caporal. Déjà il était remarqué de tous par sa démarche militaire et son air martial que relevait encore la cicatrice qui partageait son front. Comme il défilait dans une revue, en tête de son escouade, une femme de haut rang, arrêtant sur lui ses regards, s'écria : Quel beau général on ferait de cet homme ! Les événements allaient faire, d'une exclamation irréfléchie, une parole prophétique, et ce qui eût paru tout à fait improbable et même impossible lorsqu'elle fut prononcée, devint bientôt une réalité, un témoignage éclatant, entre tant d'autres signes extraordinaires, d'une révolution profonde accomplie dans les mœurs et d'une complète rénovation sociale.

II.

Causes et préludes de la Révolution française.—La Bastille.— Journées d'octobre.

Pour bien apprécier, à cette époque et dans la suite, le caractère et la conduite de Hoche au début de la Révolution, il est indispensable d'exposer brièvement, mais avec précision, le principal objet de cette grande crise qui transforma si profondément la société française, et dont les résultats se firent sentir dans les contrées les plus reculées de l'Europe.

Ses auteurs voulaient la réforme d'innombrables abus nés du régime féodal, du pouvoir absolu de la couronne et de l'inégale répartition des charges publiques*: ils demandaient l'égalité civile et la participation du pays à l'établissement des impôts et à la confection des actes législatifs. Ces résultats étaient désirés de la portion la plus éclairée de la noblesse, de la majorité du clergé, et surtout de la bourgeoisie et des classes ouvrières: ils ne pouvaient cependant être obtenus sans heurter de nombreux préjugés, sans blesser une foule d'intérêts, ni sans déraciner violemment des habitudes invétérées et des usages séculaires dans lesquels le roi, sa famille, sa cour et une très-grande partie des privilégiés voyaient des droits acquis et les seules garanties possibles d'un gouvernement sage et régulier.

D'autre part, une multitude d'écrits célèbres avidement lus avaient fait pénétrer les nouveaux principes de régénération politique et sociale fort avant au sein des masses. Ces publications, tout en s'adressant à la raison publique et aux sentiments généreux, avaient éveillé aussi de dangereux instincts, des passions aveugles et violentes, surexcitées par le souvenir de longues souffrances, et que les lumières de l'expérience ne pouvaient encore ni diriger ni contenir. A force d'entendre chaque jour déclamer contre les lois en vigueur,

* Les impôts onéreux et vexatoires de la taille et des corvées ne tombaient que sur les non nobles ou roturiers.

contre les priviléges et les autorités établies, et revendiquer pour tous, des libertés, des droits, des pouvoirs, il était impossible qu'une multitude d'hommes ne fussent bientôt portés à confondre leurs droits avec leurs désirs, la liberté avec la licence, l'horreur de l'oppression avec la haine de toute discipline, et il était à prévoir qu'il naîtrait d'une situation si complexe de grands périls et des difficultés sans nombre. Ces prévisions furent de beaucoup dépassées par les faits.

Des prétentions exagérées, des actes imprudents et des excès coupables provoquèrent de la part de la cour une réaction violente. L'Assemblée nationale et constituante, formée des députés de tous les ordres et convoquée en mai 1789, avait été graduellement conduite à s'emparer de presque tous les pouvoirs; aprés avoir beaucoup fait pour répondre aux vœux du pays et aux nécessités de la situation, elle prit plusieurs résolutions téméraires et funestes et voulut que tous ses actes fussent indistinctement acceptés et sanctionnés par la couronne. Le roi Louis XVI. avait le premier donné l'exemple des sages réformes; ses aspirations étaient pures, son cœur honnête et bon, mais il manquait de lumières, il était faible, irrésolu, et cédait facilement à des impulsions contraires. Après avoir fait beaucoup de concessions qu'il jugeait opportunes et compatibles avec sa dignité, il s'effraya d'exigences nouvelles qui lui parurent en opposition avec son devoir de roi et essaya de lutter contre la violence du torrent révolutionnaire: il ouvrit l'oreille aux ressentiments et aux plaintes des membres de sa famille, des courtisans et des privilégiés violemment dépossédés; et croyant voir la France en péril avec son trône, il eut recours à la force militaire pour défendre les restes d'un pouvoir sapé déjà dans ses fondements; des régiments furent appelés à Paris et à Versailles.

La bourgeoisie et les meneurs de l'Assemblée nationale firent appel aux passions populaires et opposèrent à la menace des baïonnettes l'insurrection de la multitude. Les grandes questions qui agitaient les esprits sortirent alors des débats pacifiques pour être

livrées à l'arbitraire, à la force aveugle et brutale : de là surgirent de grands excès, des crimes odieux, la guerre civile et toutes ses fureurs.

Le premier essai que la multitude fit de ses forces fut l'attaque de la Bastille, forteresse redoutable, située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine: c'était là qu'étaient renfermés, depuis des siècles, sur un simple ordre royal, ou lettre de cachet, la plupart de ceux que le roi ou ses ministres jugeaient opportun d'arrêter et de retenir captifs en les dérobant à la justice des tribunaux ordinaires légalement institués. La Bastille, pour cette cause, était regardée, non sans raison, comme le monument d'un âge barbare, comme la citadelle du despotisme. Paris, dans les premiers jours de juillet 1789, avait été le théâtre de rixes sanglantes entre le peuple et la troupe ; le peuple demanda des armes, pilla l'arsenal des Invalides, forgea des piques et, dans la matinée du 14, au cri de : *À la Bastille! à la Bastille!* une immense colonne populaire courut attaquer cette forteresse occupée par une faible garnison de Suisses et d'invalides.

L'attaque aurait échoué si trois cents gardes françaises ne l'eussent secondée. Ils accoururent avec des canons et marchèrent à la tête des colonnes. La Bastille fut prise et des assassinats souillèrent la victoire populaire.

Une partie seulement des gardes françaises avait été entraînée dans l'insurrection de la multitude : Hoche fut de ceux qui demeurèrent fidèles au drapeau. Caserné dans la rue Verte avec quelques conscrits formant le dépôt de son bataillon, il ferma la grille de son quartier, fit de grands efforts pour empêcher qu'elle ne fût forcée et défendit contre les assauts de la populace déchaînée, les canons confiés à sa garde.

Les gardes françaises furent licenciés après la chute de la Bastille et répartis dans les compagnies soldées de la garde nationale pour servir sous les ordres du général La Fayette. Hoche y entra, et il était sergent-major d'une de ces compagnies à l'époque des sinistres événements provoqués par l'arrivée de nouveaux régiments appelés à Versailles dans les premiers jours d'octobre 1789. Une fête avait été donnée aux officiers de ces

corps par leurs camarades dans la grande salle de spectacle du Château : le roi et la reine tenant le jeune dauphin dans ses bras, parurent dans cette réunion bruyante ; leur vue excita des cris d'enthousiasme : des cocardes blanches furent distribuées et l'on prétendit que les emblèmes tricolores et populaires avaient été foulés aux pieds. Le bruit de ce banquet se répandit dans Paris et y produisit une fermentation extrême ; l'arrivée des régiments, leurs dispositions hostiles, la crainte des complots de la cour et surtout la disette firent éclater un soulèvement redoutable. Une fille sans mœurs, Théroigne de Méricourt, donne le signal, le 5 octobre, en parcourant les rues avec un tambour ; une horde de femmes la suit en demandant du pain et en poussant d'affreuses vociférations. Autour d'elles accourt de toutes parts une multitude furieuse ; c'est sur Versailles que veut marcher cette foule désordonnée et un nommé Maillard, ancien huissier, offre de l'y conduire. Retenue pendant sept heures par La Fayette, elle part enfin et jette l'épouvante dans Versailles. Un premier engagement avait eu lieu entre les gardes du corps et cette foule désordonnée, quand La Fayette arrive pour la contenir, à la tête de la garde nationale parisienne ; sa présence ramène la securité et aux approches de la nuit le calme se rétablit. Tandis que chacun se livre au sommeil, quelques hommes du peuple trouvent une des grilles du Château ouverte ; ils entrent en appelant leurs camarades ; l'alerte est donnée et un combat s'engage entre eux et les gardes du corps de service, dont plusieurs se font tuer héroïquement à leur poste en criant : *Sauvez la reine !* Marie-Antoinette, avertie du péril, s'élance de son lit et se réfugie auprès du roi. La Fayette vole à leur secours ; il pénètre avec ses officiers et quelques grenadiers de la garde nationale soldée dans la royale résidence envahie : le sergent-major Hoche était parmi eux, il contribua à repousser les envahisseurs : sa conduite fut remarquée, et le général lui donna des louanges.*

* *Mémoires de La Fayette*, tome ii., second récit des événements d'octobre.

Hoche cependant, nous l'avons vu, avait embrassé avec ardeur les principes d'une révolution qui supprimait les priviléges et abaissait les obstacles devant le mérite : mais son bon sens, ami de l'ordre et de la discipline, répugnait à l'anarchie et aux fureurs démagogiques: ses vives sympathies pour la cause de l'égalité civile et de la liberté ne l'avaient dépouillé ni de sa droiture, ni de son respect, ni de sa pitié, et il avait vu un abominable attentat dans la violation de la royale demeure par la populace. Hoche d'ailleurs avait un sentiment profond de l'honneur et du devoir : il se souvint, le 6 octobre comme au 14 juillet, que la vraie place du soldat est en face de l'émeute et non au milieu d'elle, que son honneur consiste à garder sa consigne et son drapeau, et que si, en des cas extrêmes, il peut briser son épée, il lui est toujours interdit de la tourner contre ceux qui la lui ont confiée pour les défendre. Il se sentait la force de grandir par ses services, d'acquérir tous les grades par des voies légitimes ; il eût rougi de s'élever par la révolte ou par la trahison.

III.

Progrès de la Révolution.—Premières défaites et victoires.—Hoche à l'armée des Ardennes.

Louis XVI et sa famille avaient été conduits à Paris entre les piques de la multitude qui avait envahi leur palais à Versailles dans les journées du 5 et du 6 octobre: il vivait au palais des Tuileries, plus prisonnier que roi, sous l'étroite surveillance de la garde nationale parisienne, contraint à sanctionner une série de mesures en opposition avec sa conscience, et la Révolution suivait son cours. Révolution sociale autant que politique, elle menaçait en Europe comme en France tous les intérêts liés à l'ancienne constitution féodale de la société. Les princes français et les émigrés répandus dans les cours étrangères, les remplissaient de leurs plaintes et aussi de leurs terreurs et de leurs

espérances. Ils montraient tous les rois atteints ou menacés en la personne de Louis XVI et la France gémissant sous la tyrannie de quelques démagogues, et ils promettaient témérairement un soulèvement général de la nation en faveur du roi si les armées étrangères franchissaient les frontières du royaume.

Ainsi fut préparée en 1791 la première coalition entre les souverains allemands qui compromirent Louis XVI en proclamant la solidarité de leur propre cause avec la sienne et rendirent sa situation plus périlleuse et plus cruelle.

Aprés une malheureuse tentative de la famille royale pour gagner la frontière et son arrestation à Varennes, la déchéance du roi fut proposée : mais l'Assemblée constituante repoussa la motion comme inconstitutionnelle : elle força le roi à garder sa couronne, elle le scella sur son trône, et, en même temps, elle lui enleva tout pouvoir, tout moyen de régner.

Déjà les Prussiens avançaient, nos armées reculaient devant eux et la France était entamée. A chaque progrès de l'ennemi répondait, au sein de la multitude dans Paris, un surcroît de fureur contre le roi et la reine, trop malheureux et trop menacés pour n'être pas soupçonnés de complicité secrète avec ceux qui s'annonçaient comme marchant à leur délivrance, et accusés, non sans fondement, d'entretenir des relations avec les princes de leur famille armés pour leur cause. Déjà la populace, dont d'ardents démagogues entretenaient la fureur, faisait la loi à la Commune ou municipalité de Paris, et dominait l'Assemblée : au 20 juin 1792, elle fit irruption aux Tuileries et abreuva le roi d'outrages ; au 10 août, elle renversa le trône en égorgeant ses défenseurs : Louis XVI et sa famille furent incarcérés au Temple. Cependant l'ennemi avançait toujours : Longwy fut pris et Verdun investi. Le courroux populaire ne connut plus de bornes ; il s'enflamma contre les nobles et les prêtres suspects de former des vœux pour le succès des armées étrangères. Plusieurs milliers d'infortunés, appartenant aux anciens ordres privilégiés, furent arrachés de leur domicile et entassés pêle-mêle dans

les prisons de Paris. Le 2 septembre enfin, jour d'exécrable mémoire, la plus vile populace, encouragée par le concours des autorités municipales et par la complicité tacite du ministre de la justice Danton, se rua sur les prisons et massacra presque tous les prisonniers avec une épouvantable barbarie.

Mon but n'est pas de raconter ici les scènes sanglantes de nos troubles civils auxquels Hoche, à cette époque, demeura complètement étranger : il m'a fallu cependant rappeler en peu de mots ce qui était indispensable à dire pour faire comprendre la situation générale du pays au moment où son héroïque figure commence à paraître dans la grande lutte entre l'Europe et la France envahie.

Les armées étaient alors l'asile de toutes les gloires de la patrie. Dans aucune autre classe de la nation le sentiment de l'égalité ne fut plus pur, parce qu'il n'y en avait aucune où il s'unît mieux à la plus stricte équité, et qu'il était naturel et juste que la patrie se montrât reconnaissante et généreuse envers ceux qui donnaient leur sang pour elle.* Là, le pur enthousiasme de la liberté était entretenu dans les cœurs comme aux premiers jours, parce qu'aux armées l'idée de la liberté s'alliait heureusement avec celle de l'affranchissement du sol national : cette idée, réveillant les sentiments les plus généreux, n'avait encore rien perdu de son prestige, et elle fit sur nos frontières ce qu'elle a fait partout, elle enfanta des prodiges d'héroïsme et de dévouement. L'amour de la liberté ainsi confondu avec le patriotisme, fut exalté encore davantage dans l'âme des soldats par l'abolition des servitudes féodales qui avaient pesé d'un poids si lourd sur leurs familles, et, lorsqu'au chant terrible de *la Marseillaise*, ils se ruaient sur les armées de l'Europe soudoyées par les rois, ils croyaient bien véritablement courir, non-seulement au secours de la patrie menacée, mais aussi à la délivrance des peuples encore soumis au joug féodal et qu'ils nommaient leurs

* Avant la Révolution, le brevet d'officier n'était accordé, sauf de très-rares exceptions, qu'au privilége.

frères. Voilà pourquoi la Révolution, malgré tant de violences et de crimes, demeura toujours populaire dans nos armées rajeunies composées de volontaires; et c'est ainsi, qu'après de premiers échecs, elles devinrent invincibles.*

Ces échecs étaient inévitables au début de la Révolution. Les officiers, appartenant alors, la plupart, à l'ancienne noblesse, ils formaient une classe distincte de celle des soldats, et il y avait dans l'armée deux castes divisées d'intérêts et d'opinions: le chef se défiait des soldats, le soldat n'avait aucune confiance dans ses chefs, de là une complète désorganisation en face de l'ennemi et de nombreux revers. Beaucoup d'officiers avaient déjà quitté leurs régiments pour suivre les princes dans l'émigration : une foule d'autres les imitèrent dans la suite ou furent expulsés par leurs soldats : ils furent remplacés dans tous les grades, depuis le sous-lieutenant jusqu'au général, par des hommes sortis des rangs, et ceux des anciens officiers généraux, nobles la plupart, qui conservèrent leurs commandements, La Fayette, Beurnonville, Custine, Biron, Dumouriez,† Kellermann, avaient tous adopté les principes de 1789, et continuèrent à servir avec ardeur et dévouement la cause révolutionnaire. L'harmonie commença donc à se rétablir entre les chefs et les soldats, et nos armées remportèrent alors leurs premières victoires.

Elles avaient vaincu sous Kellermann à Valmy, sous Custine à la frontière du Rhin, sous Dumouriez à Jemmapes; la Belgique était conquise et l'ennemi repoussé sur tous les points, lorsque le supplice de Louis XVI, l'un des princes les plus vertueux qui aient honoré le trône, et que la constitution déclarait inviolable, excita au plus haut degré l'horreur publique, enleva à la Révolution

* La Révolution leur criait : "Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères."
Contents, ils disaient oui?
"Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes!"
Et l'on voyait marcher ces va-nu-pieds superbes
Sur le monde ébloui. —V. HUGO.

† Dumouriez était d'une ancienne famille parlementaire.

une foule de cœurs qui lui étaient jusque-là demeurés dévoués, et décupla le nombre de ses ennemis en Europe et en France. Ce funeste résultat de l'attentat du 21 janvier est selon moi le plus irrécusable argument contre une doctrine perverse qui pose en principe que les actes violents et criminels des terroristes étaient indispensables pour assurer le triomphe de la Révolution française: on n'a jamais fait à celle-ci un tort plus grave, une plus cruelle insulte qu'en supposant que les grandes idées et les nobles sentiments dont s'inspirait à son début l'Assemblée constituante aient été, quatre ans plus tard, sans cause sérieuse, complètement éteints dans les âmes, et à ce point oubliés, qu'il fût nécessaire de suppléer en 1793 par la Terreur à l'élan et à l'enthousiasme généreux de 1789. S'il est vrai cependant, s'il est impossible de nier qu'on obtint par elle des ressources que le dévouement n'aurait plus données, il n'est pas moins vrai et il importe de dire que la cause de la Révolution avait été déjà compromise et perdue aux yeux de la masse des honnêtes gens par beaucoup d'excès et de crimes commis en son nom et entre lesquels le supplice de Louis XVI fut le plus odieux. L'indignation qu'il inspira multiplia les dangers autour de la Convention nationale, et elle fut ainsi entraînée dans une voie nouvelle de violences et de fureurs où il lui devint chaque jour plus difficile de s'arrêter.* La coalition précédente

* La Révolution prit un caractère nouveau après les massacres de septembre et le supplice du roi, et lorsqu'on songe que le Comité de salut public, créé en 1793, fut conduit de violence en violence et de crime en crime, jusqu'à menacer indistinctement de la hache révolutionnaire tout le monde sans distinction de classe, de sexe et d'âge, jusqu'à trancher les têtes le plus illustres et les plus vénérées, jusqu'à immoler les vieillards, les femmes, les jeunes filles, les plus pauvres comme les plus riches, les amis de la Révolution comme ses ennemis, charriés en masses à l'échafaud, ces beaux vers de Racine, adressés par Burrhus à Néron, reviennent à la mémoire:

. . . Il vous faudra courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés:
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre,
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.

—*Britannicus*, acte IV., scène iii.

n'avait rallié contre nous que deux ou trois puissances; mais, après l'attentat du 21 janvier, l'Europe indignée prit les armes d'un accord unanime. La Révolution compta pour ennemis déclarés l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, toute la Confédération germanique, Naples, le Saint-Siége, puis la Russie, et presque en même temps la Vendée se leva menaçante et terrible: il fallut combattre, outre l'ennemi intérieur, trois cent cinquante mille hommes des meilleures troupes de l'Europe qui s'avançaient sur toutes les frontières de la France.

Le premier effort de cette coalition formidable tomba sur l'armée des Ardennes dont le général en chef, Dumouriez, était alors en Hollande: elle était, en son absence, commandée ainsi que l'armée du Nord, par le général Miranda, et elle occupait des cantonnements d'hiver sur la rive droite de la Meuse au-dessus de Liége. Les Autrichiens avaient repris l'offensive: ils surprirent et attaquèrent en mars 1793, à Altenhowen, les divisions françaises qui, sous les ordres du général Le Veneur, investissaient Maëstricht, les mirent en déroute et les forcèrent à lever le siége de cette place: c'est alors que Hoche apparaît pour la première fois dans l'histoire. Nommé lieutenant, puis bientôt après capitaine au 58e régiment d'infanterie, il s'était déjà fait remarquer par le général Le Veneur, qui avait su apprécier son activité, son intelligence et son courage, et il fut chargé de protéger dans cette journée désastreuse, l'évacuation des magasins et de l'artillerie sous le feu de l'ennemi. Hoche exécuta cette opération avec audace et bonheur. Grâce à lui, tout le matériel fut sauvé et les Autrichiens ne purent s'emparer d'un seul canon. Le général Le Veneur donna les plus grands éloges au jeune capitaine qui avait si vaillamment et si heureusement exécuté ses ordres: il le prit pour aide de camp et se l'attacha pour la vie.

Dumouriez cependant était accouru de Hollande et avait arrêté la retraite de son armée: reprenant à son tour l'offensive, il marcha aux Autrichiens, livra bataille et fut battu, le 18 mars, à Nerwinde. Hoche se distingua entre tous dans cette journée et dans les suivantes, à

Vertrich et à Blangen. Couvrant la retraite au passage de la Dyle en avant de Louvain, il lutta sans relâche avec une obstination indomptable. Il eut deux chevaux tués sous lui et continua de combattre, ralliant à pied les troupes et les ramenant sans cesse à l'ennemi. Il rejoignit ensuite son général, qui s'établit sur la frontière, au camp de Maulde. En récompense de sa glorieuse conduite, Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, avancement bien mérité, mais que sa modestie refusa pour rester aide de camp du général Le Veneur, qui lui témoignait autant d'estime que d'amitié.

Le général comte Le Veneur était du nombre de ces hommes d'élite qui, appartenant à l'aristocratie française, avaient adopté, par conscience et avec conviction, les principes fondamentaux de la Révolution. L'état politique de la France aux approches de 1789 ne lui avait paru en rapport ni avec sa civilisation ni avec ses lumières : l'autorité royale, durant plusieurs siècles, avait renversé ou considérablement affaibli toutes les barrières que lui opposaient les Etats généraux et provinciaux, les parlements et les libertés communales : le pouvoir du monarque, limité en principe, était de fait devenu absolu, et le gouvernement de la France, contenu seulement par les mœurs, était devenu presque semblable à celui des sultans.

Après le règne déplorable de Louis XV, durant lequel le pays fut humilié devant l'Europe et ruiné à l'intérieur, le comte Le Veneur crut, avec les hommes les plus éclairés de son temps, que l'heure était venue pour la nation d'intervenir dans la conduite de ses affaires ; il reconnaissait d'autre part qu'il y avait de grands abus à réformer ; il trouvait peu équitables les obstacles opposés par les institutions traditionnelles et par les priviléges à la libre concurrence, à l'essor des forces individuelles, et son cœur fut d'accord avec son intelligence pour adhérer au grand principe de l'égalité de tous devant la loi. Le privilége de la naissance et la voix de l'intérêt personnel n'étouffaient pas dans son âme le cri de l'équité naturelle et du patriotisme ; il applaudit au mouvement généreux qui entraîna les députés d'une partie de la

noblesse et du clergé à faire, le 4 août 1789, dans l'Assemblée constituante, le sacrifice de leurs priviléges et de leurs droits féodaux, et les crimes commis plus tard au nom de la liberté, les forfaits qui déshonorèrent la cause de la Révolution, tout en pénétrant son âme de la plus vive douleur, n'altérèrent jamais son inébranlable conviction dans l'équité des grands principes proclamés au début de cette crise redoutable. Après la déchéance du roi, au 10 août, après son supplice même en janvier 1793, le comte Le Veneur ne déserta point son poste sur la frontière, en face des Autrichiens, et il crut de son devoir, aussi longtemps que l'épée ne serait pas arrachée de ses mains, de la conserver pour la tourner contre les envahisseurs de son pays.

Tels étaient aussi les sentiments de son jeune aide de camp ; mais, dans l'âme ardente et toute républicaine de Hoche, ils existaient avec l'effervescence de la jeunesse, avec l'exaltation et l'emportement de la passion. Hoche aimait avec transport une cause au triomphe de laquelle tout son avenir semblait attaché, et une transformation sociale qui lui permettrait d'atteindre aussi haut qu'il se sentait appelé par ses talents. Le comte Le Veneur avait noblement et courageusement fait le sacrifice de ses priviléges sur l'autel du patriotisme et de la liberté, et le même feu qui avait consumé tous ses titres avait allumé toutes les espérances de Hoche et donné des ailes de flamme à son génie. De là, dans ses manières comme dans son langage, une fougue, un emportement de républicanisme dont aurait pu quelquefois s'offenser un chef appartenant à l'ancien ordre de la noblesse, s'il eût été moins bienveillant ou moins sage ; mais le comte Le Veneur, à travers toute cette effervescence de jeune homme, avait reconnu le héros : la loyauté de Hoche, sa probité, son désintéressement et son ardent patriotisme avaient captivé son général et touché son cœur : l'ambition lui vint d'aider la nature à former un grand homme pour la patrie, d'achever l'éducation de son jeune aide de camp, de lui donner tout ce qui lui manquait en expérience, en usage du monde et dans l'art difficile de gouverner les hommes en se possédant soi-même. C'est

ainsi qu'il l'initia aux délicatesses d'une société choisie que Hoche n'avait jamais connue, il polit ses manières, épura son langage, dirigea ses lectures, et fit naître pour lui-même dans le cœur du jeune homme une affection reconnaissante et filiale qui ne s'éteignit qu'avec sa vie. Deux ans plus tard, au milieu de ses premiers succès et lorsque l'aide de camp eut été élevé au-dessus de son ancien général et commanda nos armées, les mêmes relations subsistèrent entre eux : Hoche continua de prêter une oreille docile à celui qu'il nommait son second père, qui blâmait le ton soldatesque de sa correspondance, de ses ordres du jour et de ses rapports, et l'exhortait à donner à son langage ce caractère de dignité simple et naturelle empreint dans son attitude et dans toute sa personne. Ainsi s'établit entre ces deux hommes un commerce touchant qui ne fait pas moins honneur à l'élève qu'au maître : celui-ci avait l'âme trop haute pour donner accès à la jalousie ; une déférence tendre et respectueuse ne coûtait rien à l'autre, et la reconnaissance n'était pas un fardeau pour son cœur magnanime.

Ils étaient ensemble au camp de Maulde, lorsqu'on y apprit la défection de Dumouriez (mars 1793). Celui-ci imputait aux jacobins ses derniers revers ; il avait en horreur les violences de la Convention et la tyrannie de la Commune de Paris, et parlait hautement de se rendre dans la capitale et d'y rétablir le gouvernement monarchique. La Convention cita Dumouriez à sa barre, et envoya dans son camp quatre députés pour le sommer d'obéir et de se rendre à Paris. Dumouriez refusa ; il les livra tous les quatre aux Autrichiens, et prit des dispositions pour marcher sur Paris à la tête de son armée, avec les Impériaux pour auxiliaires. Mais les soldats virent une trahison dans la conduite de leur général ; ils l'abandonnèrent, et Dumouriez passa dans le camp des Autrichiens. L'exemple de sa défection jeta le désordre dans son armée et la désorganisa devant l'ennemi. Hoche fut alors choisi par son général pour aller rendre compte à Paris, au gouvernement exécutif, du véritable état des choses, et pour indiquer les remèdes les plus propres à

conjurer les dangers de la situation. L'état affreux où il trouva la capitale le remplit de tristesse. Le Comité de salut public inaugurait son règne ; toutes les têtes étaient menacées ; les suspects remplissaient les prisons ; le tribunal révolutionnaire, composé d'éléments exécrables, jugeait sans appel. La lutte enfin, une lutte mortelle, était engagée entre les *montagnards*, tout-puissants à la Commune et aux jacobins, et les *girondins*, encore en majorité dans la Convention.*

Hoche fut accueilli avec empressement par les montagnards qui l'exhortaient à désigner, entre les girondins, ceux qui avaient récemment correspondu avec Dumouriez ; ils espéraient trouver ainsi une arme pour les frapper et pouvoir les dénoncer comme complices de sa trahison. Hoche s'y refusa ; il n'était pas venu, dit-il, pour remplir l'office de délateur, mais pour éclairer le gouvernement sur la situation critique où se trouvait l'armée. Son cœur fut navré du spectacle qu'offrait Paris à la veille du 31 mai, jour néfaste où succombèrent les girondins ;† il exhala son indignation et sa douleur dans sa correspondance avec son général : "Le véritable champ de bataille, disait-il, n'est pas sur la Meuse et le Rhin entre les Autrichiens et nous, il est ici dans la Convention entre les hommes de la Gironde et ceux de la Montagne." Il se hâta de quitter Paris où la liberté, la fraternité, l'égalité n'étaient plus que de vains sons, des paroles vides de sens et complètement dérisoires, où les

* Les *girondins* étaient ainsi nommés parce que les membres les plus célèbres de ce parti politique, Vergniaud, Guadet, Gensonné, avaient été envoyés à l'Assemblée par le département de la *Gironde:* ils siégeaient à droite dans l'Assemblée. Les montagnards, leurs adversaires, occupaient la crête du côté gauche, d'où leur vint le nom sous lequel its furent désignés. Les premiers désiraient un régime légal et les formes d'un gouvernement constitutionnel dans la république qu'ils voulaient établir. Les seconds, moins éclairés que les girondins, étaient beaucoup plus audacieux : la démocratie la plus extrême leur semblait le meilleur des gouvernements : ils avaient pour chefs principaux, Danton, Robespierre et Marat.

(Voyez mon *Histoire de France*—[12e édition] Tome II., pages 276-278.)

† *Ibid.*, pages 293-294.

meilleurs citoyens tremblaient devant une populace féroce, et où la terreur se substituait aux lois. Il revint à l'armée, au milieu de ses braves compagnons d'armes, à qui n'arrivait qu'un faible écho des crimes commis au loin, et dans le cœur desquels le pur enthousiasme de 1789 et l'amour de la liberté se confondaient encore avec le saint amour de la patrie et de l'indépendance nationale.

Le général Le Veneur commandait alors, par intérim et en l'absence de Custine, l'armée du Nord ; il chargea son aide de camp de reconnaître la ligne de défense que l'armée avait à garder. Hoche parcourut le pays, et quelques jours suffirent à l'investigation de son coup d'œil rapide. Il rapporta de son excursion sur la frontière des informations lumineuses. Quelle fut sa douleur lorsque, de retour au camp, il vit son chef et son ami, le général Le Veneur, entouré de gendarmes, dénoncé comme suspect et sous le coup d'un mandat d'amener qui presque toujours, à cette époque, était l'équivalent d'un arrêt de mort. Emporté à ce triste spectacle, par l'indignation et la colère, Hoche s'écria : "Est-ce donc Pitt et Cobourg qui gouvernent la France, puisqu'on enlève à la République ses plus braves défenseurs ?" Paroles imprudentes, et qui faillirent coûter la vie à celui qui les avait prononcées. Oubliant l'orage qu'il avait ainsi attiré sur sa tête, Hoche mit par écrit les observations qu'il avait faites, et rédigea plusieurs mémoires militaires justement considérés comme des chefs-d'œuvre.

Son attention ne s'était pas uniquement portée sur la ffontière qu'il avait parcourue, mais sur tous les points où la République lui paraissait vulnérable. La Vendée, qui se soulevait alors, attira aussi ses regards. Déjà toute cette contrée était en armes : elle avait livré ses premiers combats, et les généraux républicains reculaient devant les La Rochejaquelein, les Bonchamp, les d'Elbé, les Lescure. Hoche reconnut les fautes qu'ils avaient faites : il devina la tactique toute particulière que réclamait la guerre dans ce pays qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il étudiait dans les relations militaires et sur la

carte. Il démontra la nécessité d'y établir des camps retranchés, d'y former des colonnes mobiles,* d'imiter, dans sa manière de combattre, un ennemi presque insaisissable; et dans le jeune capitaine de vingt-quatre ans s'annonça déjà le général en chef des armées de l'Ouest et de l'Océan.

Dans un autre mémoire qu'il écrit sur la conduite de la guerre dans le Nord, Hoche révèle d'instinct le génie de l'art militaire des temps modernes, et les conseils qu'il donne sont les préludes de la révolution opérée plus tard par Bonaparte dans la tactique et dans la stratégie. "La routine nous perd, disait-il: l'art de la guerre est à régénérer...... Rasons les places fortes que nous ne pouvons défendre sans nous disséminer, et plaçons-nous hardiment au centre des armées ennemies: plus forts réunis que chacune d'elles séparées, marchons de l'armée que nous aurons vaincue à celle qui est à vaincre." Il indique ensuite les noms des places qu'il faut raser, celles dont la garnison doit être réduite, les positions qu'il faut faire occuper par les armées des Ardennes et de la Moselle; il donne enfin, dit son biographe déjà cité, tous les détails du plan qui fut suivi dans la campagne de 1794, sur laquelle repose la réputation de Carnot, et dont la conclusion fut la victoire de Fleurus.†

Hoche achevait la rédaction de ce mémoire lorsqu'on vint l'arrêter: l'ordre était donné de le traduire devant le tribunal révolutionnaire de Douai comme suspect pour son dévouement au général Le Veneur, et accusé d'avoir dit que Pitt et Cobourg gouvernaient la France. Hoche, sans s'émouvoir, adressa son dernier mémoire à Couthon, membre du Comité de salut public, et qu'il avait eu l'occasion de voir à Paris, et lui écrivit cette noble lettre où il se peint tout entier: "Ainsi que je vous l'ai promis, citoyen, je vous fais passer mon travail sur la défense de la frontière du Nord: ce travail est sans doute le fruit d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé,

* Lettre au citoyen Audouin, adjoint au ministre de la guerre.

† Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 14.

mais pourriez-vous croire qu'il est d'un jeune homme traduit devant le tribunal révolutionnaire? Quel que soit mon sort, que la patrie soit sauvée, et je demeure content. Mais à chaque instant le danger augmente... Vos généraux n'ont aucun plan : il n'y a point aujourd'hui parmi eux un homme capable de sauver la frontière. Je vous demande donc d'être entendu, soit au Comité, soit par les représentants près des armées. Qu'on me laisse travailler dans une chambre, les fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient hors de France. Je suis sûr d'indiquer les moyens de les chasser avant six semaines. Ensuite, qu'on fasse de moi ce qu'on voudra."*

Couthon lut cette lettre au Comité, devant lequel il plaida la cause de Hoche avec succès, et l'ordre fut donné de l'élargir sur-le-champ. Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, dans l'armée du Nord :† trois mois plus tard, il fut mis en cette qualité sous les ordres du général Souham,‡ à Dunkerque, et particulièrement chargé de la défense de cette place.

IV.

Dunkerque.—Wissembourg.

Deux armées ennemies cernaient Dunkerque, l'une de vingt et un mille Anglais et Hanovriens sous le duc d'York, assiégeait la ville du côté de l'Océan ; l'autre armée, d'environ seize mille hommes, sous le maréchal Freytag, couvrait le siége du côté de Lille en avant des marais de manière à empêcher la place d'être secourue. Dunkerque semblait hors d'état de soutenir un long siége ; l'enceinte très-étendue et les forts détachés

* Lettre de Hoche, citée par Bergounioux.

† 15 mai 1793.

‡ 23 août 1793.

auraient demandé pour leur défense quinze mille soldats ; la garnison en comptait à peine la moitié ; elle était abattue et démoralisée par une série presque non interrompue de revers. Hoche trouva les fortifications dans un état déplorable, les fossés en partie comblés et sans revêtements ; aucun secours enfin n'était à attendre des habitants que la Convention s'était aliénés : une flottille avait été chargée de couvrir Dunkerque ; les équipages s'insurgèrent à la vue de l'ennemi et les bâtiments rentrèrent dans le port.

Une résistance sérieuse paraissait donc tout à fait impossible : Hoche seul ose espérer le succès : il n'a que vingt-quatre ans, n'occupe encore dans l'armée par son grade, qu'un rang subordonné, et déjà il parle, il agit en maître, en homme sûr de lui-même et qui commande à la fois la confiance avec l'obéissance. Il correspond avec le Comité de salut public et avec l'adjoint du ministre. Il écrit au premier : " La place sera brûlée avant d'être rendue."* Il écrit au second : " Si la garde citoyenne entreprend de nous forcer, elle doit s'attendre à voir tourner contre elle les armes destinées à combattre les tyrans et les traîtres."† Cette résolution, dit un de ses derniers biographes, il la fait passer dans le cœur des soldats et les ranime, il rétablit la discipline dans leurs rangs et les mène au travail avant de les mener à l'ennemi. En même temps il fait chasser de la ville les étrangers et les gens suspects, casser et emprisonner le commandant temporaire de la place qui commandait avec mollesse, rétablit la Société populaire qui s'était dissoute, parle, écrit, excite, échauffe, électrise les âmes, ramène par ses exhortations autant que par la menace les matelots à leur devoir et les fait retourner à la station qu'ils ont abandonnée. Enfin, au bout de quelques jours, il peut écrire à Audouin : " On nous promet des secours prompts et puissants, mais tarderaient-ils quinze jours à arriver, dans l'état où, à

* Rousselin, *Corr. de Hoche*, 29 août 1793.

† *Ibid.*, Lettre au citoyen Audouin, 1er sept.

force de travail, la place se trouve actuellement, on peut les attendre."*

Les secours attendus approchaient : une partie de l'armée du Nord accourait guidée par les généraux Houchard et Jourdan : elle attaque, le 5 septembre, les positions du maréchal Freytag, force celui-ci à se replier sur Furnes, et le 8 septembre 1793, Houchard force Freytag à s'arrêter et lui livre bataille à Hondschotte, à quelques lieues de Dunkerque. Au bruit du canon, Hoche fait une sortie vigoureuse, attaque sous les murs de la place les lignes anglaises et hanovriennes ; il empêche le duc d'York de venir en aide d'une manière efficace au maréchal Freytag et il contribue puissamment à la victoire de Houchard. Freytag est rejeté sur Furnes : le duc d'York voit l'armée française victorieuse à Hondschotte prête à fondre sur lui ; il se hâte de sortir de la position dangereuse où il se trouve, en face de Dunkerque, entre les marais de la Longmoor et l'Océan, il abandonne artillerie et bagages et lève le siége. C'est à Hoche surtout qu'appartient l'honneur de ce résultat glorieux, à lui qui se montrant tout à la fois chef et soldat, administrateur et tribun populaire, a fait passer le feu électrique de son âme au cœur d'une garnison divisée et découragée, a mis, en quinze jours, une place délabrée en état de résister à un ennemi formidable et a su le contraindre à la retraite.

La belle défense de Dunkerque avait attiré sur le jeune Hoche l'attention du Comité de salut public et fait concevoir de grandes espérances de ses talents : dans l'espace de six semaines, il fut l'objet de trois nominations successives et promu, du grade de chef de bataillon, au rang de général de brigade, de général de division, et enfin le 23 octobre 1793 (2 brumaire an II), il fut nommé général en chef de l'armée de la Moselle.

Pour cette armée aussi bien que pour l'armée du Nord et l'armée du Rhin, de premiers succès avaient été suivis de grands revers. Les Français, après s'être avancés jusqu'à Liége sous Dumouriez, et avoir pris Mayence et

* Desprez, *Vie de Lazare Hoche.*

Francfort sous Custine, avaient reculé du cœur de la Belgique jusqu'à Valenciennes et des bords du Rhin jusque dans les Vosges, derrière les lignes de la Lauter. " Grâce aux talents et à l'énergie de Hoche, Dunkerque avait résisté, dit un de ses biographes, mais les deux autres barrières de la France étaient tombées : Mayence était au pouvoir des Prussiens, Valenciennes et le Quesnoy voyaient flotter les étendards impériaux ; l'armée du Nord s'était retirée derrière la ligne de la Scarpe, entre Arras et Douai, et Hoche avait trouvé l'armée de la Moselle sans consistance et sans force, répandue sur une lisière d'environ vingt-cinq lieues. En face de cette armée dont Hoche venait de prendre le commandement, cent mille soldats sous les ordres des meilleurs généraux de la Prusse et de l'Autriche, occupaient les lignes de Wissembourg, tenaient Landau bloqué ; et, retranchés au poste de Kayserslautern, avançaient leurs colonnes sur la Sarre et au delà de la Blise. Ils étaient aguerris, disciplinés, bien vêtus, bien payés, bien nourris. Encouragées par nos revers, ces armées avaient l'audace que donne la victoire, et en face de nos troupes sans pain, sans habits, pieds nus, elles nous étaient à la fois supérieures par l'organisation et par le moral.*

A peine Hoche est-il nommé que, rappelant les récentes victoires de Houchard à Hondschotte, et de Jourdan à Wattignies, il dit aux soldats : " Français, de toutes parts nos armées sont triomphantes : nous sommes les derniers à vaincre, mais nous vaincrons. Des patriotes tels que vous, s'ils sont disciplinés, n'ont qu'à entreprendre. Nous allons propager la liberté, mais ce n'est point assez ; il faut la faire aimer. Cette fois, vos conquêtes ne seront pas vaines ; combattre et profiter du triomphe est votre partage... Nous allons entrer dans la terre promise pour ne la plus quitter." †

Bientôt la discipline se rétablit, la confiance renaît ; la fière attitude de Hoche, l'énergie de son langage et de

* Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 26 et 27

† *Corr. de Hoche*, Rousselin, p. 25.

ses actes réchauffent l'enthousiasme ; il veille avec une sollicitude toute paternelle aux plus pressants besoins du soldat, et dans l'extrémité où il se trouve en face d'ennemis très-supérieurs en nombre, il a recours à des moyens extrêmes, très-dangereux sans doute en des temps ordinaires, et que pouvait seule rendre légitimes l'impérieuse nécessité de vaincre sous peine de mort. Hoche donna une organisation nouvelle à son armée, sans tenir compte ni de la hiérarchie, ni des droits de l'ancienneté ; l'ardeur guerrière et patriotique, le talent, le courage tiennent lieu des années ou des grades ; il forme de nouvelles divisions, tire des rangs des officiers subalternes et leur subordonne leurs supérieurs ; des sergents deviennent capitaines, des lieutenants sont faits colonels. Une commotion électrique passe ainsi dans tous les rangs, et une fièvre d'ambition que rien ne modère s'empare des chefs et des soldats ; l'exaltation est à son comble. Hoche, qui l'a excitée, la partage : son langage s'en ressent, et elle communique à ses paroles fortement accentuées une certaine enflure imitée du jargon des clubs, qui est le cachet du style officiel de cette époque. C'est ainsi que le 12 novembre 1793 (21 brumaire), après avoir réorganisé son armée prête à agir dans les Vosges, de concert avec l'armée du Rhin, commandée par Pichegru, Hoche écrit à l'adjoint du ministre de la guerre : "Veuille le génie de la liberté être propice à nos armes ! Les mesures sont prises, et, si j'en crois mes pressentiments, la meilleure cause triomphera. Je survivrais avec peine à un revers. Si j'avais ce malheur, j'enverrais à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes, montrez-les au peuple ; qu'il batte son arrière-ban, et que son dernier effort soit le coup de grâce des tyrans."

Le grand objet de Hoche et de son armée était la délivrance de Landau et la reprise des lignes de Wissembourg qui sont, sur son extrême frontière au nord-est, le principal boulevard de la France. Ces lignes fameuses sont formées par la Lauter et la Sarre, qui descendent des deux versants des Vosges pour couler, la première à droite dans le Rhin, la seconde à gauche vers la Moselle : Wissembourg est derrière la Lauter ; Landau, plus au

nord, est derrière la Queich, autre affluent du Rhin. Les Vosges, couvertes d'épaisses forêts, ne sont praticables que sur un petit nombre de points: leur chaîne rocheuse ne peut être pénétrée et traversée qu'à Saverne, Bitche, Pirmasens et Kayserslautern: Wurmser, sur leur versant oriental, bloquait Landau et occupait Wissembourg, faisant face, avec cinquante mille hommes, à l'armée du Rhin, commandée par Pichegru. Brunswick et l'armée prussienne étaient sur l'autre versant, vis-à-vis de Hoche et de son armée de la Moselle: la Sarre séparait les Prussiens des Français.

Le plan d'opérations imposé à Hoche par le Comité de salut public était de franchir la Sarre, de pousser vivement devant lui l'armée prussienne, retranchée sur la droite de cette rivière, de longer les Vosges jusqu'à Kayserslautern, d'emporter cette position pour aller prendre à revers les Autrichiens sur le versant opposé. Hoche devait combiner ses opérations avec celles de l'armée de Pichegru, de telle sorte que Wurmser, pris entre le feu des deux armées françaises, serait forcé d'évacuer Wissembourg et de débloquer Landau.

Le 17 novembre 1793 (27 brumaire an II), l'armée s'ébranle en trois colonnes et fond sur les Prussiens. Ceux-ci abandonnent la Sarre et se replient derrière la Blise, sur les hauteurs de Blise-Castel. Hoche les y force; après un combat acharné, l'ennemi fuit vers Deux-Ponts, puis sur Kayserslautern, où Brunswick rassemble ses divisions et concentre de formidables moyens de défense. Si cette position est forcée, Hoche tournera les Vosges et débloquera Landau. Des deux parts, quarante mille hommes et cent bouches à feu sont en présence. L'ennemi, fortement retranché, occupe une position supérieure; mais l'élan des soldats républicains semble irrésistible: Hoche donne le signal en jetant son chapeau en l'air au cri tonnant, mille fois répété, de: *Vive la République!* et la bataille s'engage avec fureur. Hoche est au centre; ses lieutenants, Ambert et Taponnier, attaquent l'ennemi sur les flancs. Les Prussiens, adossés aux Vosges et à couvert dans leurs retranchements, ouvrent un feu épouvantable sur

les Français qui, décimés et arrêtés par la mitraille, reviennent à la charge, livrent plusieurs assauts et sont repoussés. Enfin, après une lutte sanglante de deux jours, leurs munitions s'épuisent et l'ennemi reçoit du renfort. Hoche voit la victoire lui échapper: il donne l'ordre de sonner *la marche rétrograde*, déguisant sous ce mot la retraite, et il se replie derrière la Blise dans une attitude si fière et en si bon ordre, que l'ennemi n'ose l'inquiéter.

L'audace et la vigueur dont Hoche avait fait preuve dans l'exécution d'un plan d'attaque qui était l'œuvre du Comité de salut public, et qu'il avait moins accepté que subi, lui firent trouver grâce auprès des membres de ce Comité redoutable qui imposait la victoire aux généraux sous peine de mort et dont il reçut, après son échec, des paroles d'encouragement et des éloges.*

Hoche cependant, pour prendre une éclatante revanche, avait d'autres obstacles à surmonter, d'autres adversaires à vaincre que ceux que lui opposaient les difficultés du sol et les armées étrangères. Pichegru était jaloux de la gloire naissante et de la popularité de son jeune rival; il le secondait avec répugnance, et ne lui avait prêté son concours qu'avec lenteur et d'une façon incomplète. Hoche se répandit à ce sujet contre Pichegru en récriminations amères: il se plaignit également de n'avoir pas eu pour ses mouvements une liberté d'action suffisante, il se montra résolu à ne prendre à l'avenir conseil que de lui-même, et refusa de mettre dans le secret de ses opérations prochaines les représentants Saint-Just et Le Bas, envoyés à l'armée du Rhin par le Comité avec des pouvoirs extraordinaires et l'un et l'autre ardents protecteurs de Pichegru. Il s'appuya contre eux de l'assentiment qu'il trouva en deux de leurs collègues, Lacoste et Baudot, envoyés par la Convention à l'armée de la Moselle et investis de pouvoirs illimités. Ceux-ci transmettent à Hoche toute l'autorité; ils provoquent ainsi l'inimitié de Le Bas et de Saint-Just qui, prenant aussitôt parti pour Pichegru

* Rousselin, *Corresp.*, p. 134.

contre Hoche, entretiennent le premier dans ses dispositions malveillantes et jalouses, et cherchent, dans les rapports qu'ils adressent au Comité de salut public, à lui faire partager leurs préventions et leurs ressentiments. Au sein même de ce Comité, Hoche s'était fait un non moins redoutable adversaire en la personne de Carnot, chargé des opérations militaires, et qui en les dirigeant d'ensemble et à distance avec les lumières de l'expérience et l'instinct du génie, obtint de grands résultats, mais qui eut souvent le tort de substituer, pour l'exécution de ses plans, sa propre initiative à celle des généraux. Voyant Hoche résolu, après l'échec de Kayserslautern, à n'écouter que son inspiration personnelle et à dérober ses plans au Comité, il n'osa point le destituer en face de l'ennemi, et il ajourna l'explosion.

C'est maintenant, par les défilés de Pirmasens, entre les lignes de la Queich et de la Lauter, que Hoche a résolu de percer la chaîne des Vosges et d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin, qui doit agir de concert avec lui, et il ordonne, avec autant d'énergie que de prudence, toutes les mesures nécessaires pour frapper un coup décisif. Il veille à tout lui-même, ne prend aucun repos et n'en donne aucun à ses soldats : "Le repos, dit-il, est la rouille du courage." Il soutient par sa confiance dans le succès, par le patriotisme, par le sentiment de l'honneur, par l'enthousiasme républicain, le moral de ses soldats : on est en hiver, le froid est rigoureux, et il supprime les tentes comme un bagage inutile dans une armée républicaine ; les régiments bivouaquent en plein air, les forêts des Vosges les abritent et alimentent leurs feux. Un régiment murmure et demande des quartiers d'hiver ; Hoche fait mettre à l'ordre du jour que ce régiment n'aura point l'honneur de participer à l'action dans le premier combat. Les soldats de ce corps le conjurent de révoquer un ordre où ils voient un intolérable affront : ils font serment d'expier leur faute par leur bravoure, et ils tiendront parole. Hoche trompe l'ennemi sur ses projets, il coupe les chemins et brise les ponts dans les endroits où il médite de passer, et il fait préparer, à la dérobée, des ponts de bois pour les substi-

tuer à ceux qu'il a détruits. Il garde, avec les siens mêmes, un secret impénétrable : " Si je pensais, disait-il, que mon bonnet connût mes plans, je le jetterais au feu." Enfin, quand il a tout préparé et qu'il s'est assuré du concours de l'armée du Rhin, il ordonne la marche à travers les Vosges à la hauteur de Pirmasens, pour tomber sur le flanc droit des Autrichiens, tandis qu'ils sont déjà aux prises avec l'armée de Pichegru sur le versant oriental.

Deux redoutes formidables établies à Reischoffen et à Freischwiller défendent le passage, et leurs batteries vomissent la mort sur l'armée républicaine : Hoche, sous le feu de leurs canons, imagine de mettre ceux-ci à l'encan : " Camarades, s'écrie-t-il gaiement, à six cents livres la pièce !—Adjugez !" répondent ses braves, et ils fondent sur les redoutes au pas de charge, y pénètrent, tuent les canonniers et s'emparent de leurs pièces. Le défilé est franchi : les Autrichiens reculent sur Wert, où ils se rallient : Hoche accourt, livre un nouveau combat, les chasse devant lui, et s'établit à Wert dans la position que l'ennemi abandonne. Wurmser se voit débordé, il quitte la ligne de la Molter et attend les Français sur le plateau de Sultz. Hoche le suit de près et se rencontre de nouveau en face de lui le 23 décembre. Un marais séparait les deux armées : Hoche le traverse, fait attaquer par le canon et à la baïonnette, culbute les Autrichiens, les refoule sur la Lauter et dans Wissembourg, et opère sa jonction avec l'armée du Rhin.

L'unité dans le commandement et dans l'action était maintenant devenue indispensable ; Hoche, étouffant son ressentiment contre Pichegru qui a mis beaucoup de lenteur à le seconder, exprime le vœu que les deux armées soient réunies sous un même chef et que ce chef soit Pichegru. Sa demande est appuyée par les représentants Saint-Just et Le Bas. Mais leurs collègues Lacoste et Baudot ont reconnu dans Hoche des talents très-supérieurs : en vertu des pouvoirs illimités qu'ils ont reçu de la Convention, c'est à lui qu'ils décernèrent le commandement en chef des armées de la Moselle et du Rhin, et Pichegru, son ancien et son égal en grade,

descend au second rang, et devient son inférieur et son lieutenant.

Hoche disposa tout sur-le-champ pour reprendre Wissembourg et ses lignes fameuses gardées par les Autrichiens sous Wurmser et par l'armée des émigrés français sous le prince de Condé: celle-ci est à Lauterbourg, les Autrichiens se portent en avant de Wissembourg et occupent dans un camp retranché les hauteurs de Geitsberg, défendues sur le front de la position par un château-fort, hérissées de batteries, et que protégent des haies, des abatis d'arbres et des ravins profonds. L'armée prussienne, sous Brunswick, a tourné les Vosges et seconde les efforts de Wurmser. Hoche détache sur sa gauche trois divisions pour contenir les Prussiens; il ordonne à l'armée du Rhin de fondre sur la gauche de l'ennemi et d'enlever Lauterbourg: lui-même dirigera en personne l'attaque du centre sur le Geitsberg, et il montre à ses soldats la délivrance de Landau comme l'infaillible résultat de la victoire du lendemain. Ses lettres au ministre de la guerre, comme les ordres qu'il transmet à ses généraux, respirent, dans un style bref et plein d'énergie, la confiance, l'enthousiasme, un républicanisme exalté, le mépris des ennemis, qu'il traite de vils esclaves des tyrans. On sent une force entraînante, un je ne sais quoi d'irrésistible dans l'impulsion qu'il donne à ses lieutenants, et parmi ceux-ci nous voyons Le Fèvre, Championnet, Andreossy, Desaix, Soult, Moreau, la plupart obscurs encore, tous appelés à une haute illustration, et qui font sous lui l'apprentissage de la gloire.

Cependant, sous le poids d'une immense responsabilité, au milieu des préoccupations d'un vaste commandement en face de l'ennemi, et en proie à la double fièvre d'une exaltation militaire et républicaine, il se souvient de son ancien chef le général Le Veneur; il sent le besoin d'épancher dans un cœur digne de le comprendre les divers sentiments qui l'agitent, de s'affermir enfin, et de s'élever davantage à ses propres yeux, en prenant pour témoin de ses pensées et de ses actes devant la postérité un homme de bien et un ami. La

veille de la bataille décisive, et dans le silence de la nuit, il se recueille et il écrit ces lignes :

"Les voilà revenus, ces transports que nous avons vus éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découragement et l'épouvante ont fui loin de nous ; je ne suis entouré que de braves gens marchant à l'ennemi sans rompre d'une semelle. Auprès des feux allumés sur toute la ligne, j'ai surpris, dans tous les groupes, la témérité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas un murmure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai fait supprimer. Il en est peu qui se piquent d'imiter le vainqueur de Rocroi et qu'il faudra réveiller pour la bataille ; mais l'air est glacial, et j'aime mieux les conduire à l'ennemi, irrités par l'insomnie, que reposés par un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette température. Reconnu par le plus grand nombre, j'ai partout été salué de ce cri : "Landau sera libre !" Oui, mon général, Landau sera libre... Les jours de douleur et de honte sont passés. Avec des soldats si bien préparés, une autorité aujourd'hui sans entraves, et l'appui des représentants, je dois vaincre ou mourir. C'est une alternative que j'ai acceptée ; oui, mon général, si cette lettre n'est que l'annonce trop présomptueuse d'un succès que je crois infaillible, elle doit vous porter mes derniers adieux : je suis à la veille du plus beau ou du dernier de mes jours*..."

Le lendemain, 26 décembre 1793 (nivôse an II), toute l'armée est debout avant l'aurore, et s'ébranle au cri mille fois répété de : *Landau ou la mort !* Elle rencontre sur le Geitsberg l'armée ennemie, qui se préparait elle-même à une attaque générale, protégée par le château de ce nom, occupé par plusieurs bataillons. Rien ne peut arrêter l'impétuosité des Français. Le château est emporté après une lutte acharnée, et les Autrichiens se retirent dans leur camp retranché du Geïtsberg. Les Français s'avancent au pas de charge à travers le feu le plus meurtrier ; tous les obstacles sont

* *Corresp. de Hoche*, citée par Bergounioux.

surmontés et forcés; le combat n'est bientôt plus qu'une déroute. Brunswick et l'armée prussienne couvrirent la retraite de l'ennemi. Wurmser fut refoulé dans Wissembourg, qu'il évacua durant la nuit. Les Français entrent dans la place : les alliés se replient sur le Rhin en s'accusant mutuellement de leurs défaites, et Landau est délivré aux acclamations de l'armée et de la France entière.*

V.

Mariage de Hoche.—Son départ pour l'armée d'Italie.

En annonçant au Comité de salut public la prise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau, Hoche termina son rapport par ces simples lignes: "Maintenant que le but est atteint, je désire n'avoir plus charge que du commandement de l'armée de la Moselle. Les deux ensemble sont un trop pesant fardeau pour une tête de vingt-six ans." Ce vœu qu'il exprimait fut exaucé; mais la modestie de Hoche ne le mit à couvert ni des ombrageux soupçons de Robespierre et de la majorité du Comité, ni du ressentiment particulier des ennemis redoutables qu'il s'y était faits, de Carnot et de Saint-Just, à l'avis desquels il avait refusé de subordonner ses plans et ses actes. Saint-Just et Le Bas, toujours en mission auprès de l'armée du Rhin, ne pouvaient d'ailleurs pardonner à Hoche d'avoir été préféré à Pichegru pour le commandement général des deux armées réunies, et dans leurs rapports au Comité, ils revendiquèrent pour Pichegru l'honneur principal des opérations militaires dans les Vosges, et entre autres la victoire de Wert et la délivrance de Landau.

En apprenant ce déni de justice, Hoche ne peut

* *Victoires et Conquêtes des Français*, tome viii.

contenir ni son indignation ni sa colère qui éclatent dans un langage violent et dédaigneux pour son collègue. Le Comité ne lui répondit point, et songeait déjà à le frapper. On était arrivé au paroxysme de la Terreur : Robespierre et ses collègues du Comité avaient immolé à leur ombrageuse jalousie et à leur haine tout ce qui était le plus éminent par le rang, par la vertu, par le talent et la science, par l'éclat des services, par la grâce et la beauté : la reine, Madame Roland, Bailly, Barnave, Malesherbes, les plus célèbres constituants, et avec eux les girondins, avaient suivi Louis XVI sur l'échafaud : les persécuteurs de la Gironde, les plus redoutables montagnards, Danton lui-même avaient été frappés à leur tour, lorsqu'ils montrèrent une tardive horreur pour tant de meurtres et de sang : les premiers chefs des armées républicaines, Biron, Custine, Luckner, Houchard, le vainqueur de Hondschoote, étaient tombés sous la hache inexorable du Comité, qui ne pardonnait pas plus à l'orgueil de la victoire qu'à la honte des défaites. La popularité de Hoche dans les armées de l'Est faisait ombrage au Comité ; il s'irritait de la fierté, de la rudesse même de son langage, et il résolut de punir ce jeune et superbe vainqueur : mais il n'osa le frapper au milieu de l'armée dont il était l'idole, et avant de l'abattre, il l'abreuva de dégoûts, sans jamais lasser ni sa fidélité, ni sa constance. Il le laissa, sans instructions, sans direction, à la tête de l'armée de la Moselle, et quelquefois il lui imposait des ordres rigoureux dont l'exécution était impossible. Hoche réclamait, ne recevait point de réponse, et s'il prenait l'initiative, ses actes les plus simples étaient interprétés contre lui. Ayant un jour secouru un bataillon dans la détresse, privé d'habits et de chaussures, il fut averti qu'il empiétait sur l'administration militaire et que sa responsabilité était gravement compromise. Le Comité lui cachait avec soin ses vues à son égard ; mais Hoche se sentait menacé par un pouvoir muet et invisible : l'épée de Damoclès était sur sa tête. Il reconnaissait le danger de sa situation ; il en souffrait cruellement et s'en indignait : parfois le découragement entrait dans

son cœur avec de tristes pressentiments: il ne s'en cachait pas, et les lignes suivantes, adressées à son ami Dulac, peignent bien l'état de son âme: "Les cartes que tu m'annonces me serviront-elles? Je l'ignore, mon ami. Abreuvé de dégoûts, ce n'est plus l'homme que tu as connu qui t'écrit: c'est un malheureux qui se fuit lui-même et qui ne peut trouver nulle part le repos... Je désire qu'une démission, que je vais présenter incessamment, soit acceptée sans aigreur, comme elle sera donnée. Ardent ami de la Révolution, j'ai cru qu'elle changerait les mœurs. Hélas! l'intrigue est toujours l'intrigue, et malheur à qui n'a pas de protecteurs! Tiré des rangs par je ne sais qui, ni pourquoi, j'y rentrerai comme j'en suis sorti, sans plaisir ni peine... C'est assez t'entretenir de mes misères... J'envie ton sort." *

Fatigué du commandement et paralysé ou contrarié sans cesse par le Comité, rebuté par tant d'obstacles que la malveillance semait sur ses pas, Hoche demanda au foyer domestique le calme et le contentement qui le fuyaient dans la vie publique et dans les camps. Il avait remarqué à Thionville, dans une fête, une jeune fille aussi distinguée par la décence de son maintien que par sa beauté. Son père, nommé Dechaux, était directeur des vivres: mais Hoche ne cherchait, dans celle qu'il voulait faire la compagne de sa vie, ni le rang ni la fortune. Son choix est fait: il écrit à son ami Privat, il le charge de demander pour lui cette jeune fille en mariage: "Je demande le cœur, dit-il, et point la richesse; ne l'oublie pas," et il termine par ces mots, où se peignent l'amour, la ferme confiance et le dévouement sérieux d'une grande âme: "La femme que j'aime peut être assurée qu'il ne lui manquera que ce qu'elle ne demandera point."

Cette alliance dépassait de beaucoup les plus ambitieuses espérances des parents de la jeune fille; mais Hoche voulait surtout l'obtenir d'elle-même, et, pour s'assurer de son cœur, il lui écrivit ces lignes, inspirées par le sentiment le plus délicat et le plus

* Lettre de Hoche, citée par Bergounioux.

tendre : " Ma chère Adélaïde, le nœud qui va vous unir à moi est saint et sacré : ce n'est pas pour un moment que nous serons liés l'un à l'autre, c'est pour toujours ; pour toujours, songez-y bien. Peut-être n'avez-vous point assez réfléchi à cet engagement. Ne voyez en moi qu'un simple citoyen : qu'un nom trop prôné par les gazettes ne vous fasse point désirer de devenir l'épouse d'un homme dont l'unique ambition est de vous rendre heureuse. Il est encore temps : si quelque objet avait pu vous frapper, dites un mot, je retire ma parole ; je me borne à rester votre ami et ne désire plus que votre estime. Faites librement cette confidence à un homme assez généreux et juste pour ne se plaindre que du sort. Si, au contraire, votre cœur n'a pas encore été touché, accordez-le à mon amour : en devenant mon épouse, devenez mon amie. Ne jurons point ; promettons à la face de l'Être créateur de ne jamais nous séparer. Je ne mentis jamais ; vótre cœur me répondra de votre sincérité." *

Hoche savourait à peine depuis quelques jours les joies de son heureuse union, lorsque le Comité, sous l'impulsion de Robespierre, de Saint-Just, et il faut le dire aussi, de Carnot, jugea le moment venu d'abattre dans ce jeune héros un des plus grands hommes de guerre de la République. Toutefois il dissimula encore, et, avant de le frapper, il voulut l'arracher à son armée. Il écrivît à Hoche qu'en reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus, il lui donnait, à titre de récompense, un commandement plus important et le chargeait de continuer à l'armée d'Italie l'œuvre de régénération qu'il avait si bien accomplie à l'armée de la Moselle : c'est à lui qu'il confiait de préférence cette mission difficile comme au plus capable, étant seul en état de la bien remplir. Hoche fut ainsi enlevé à l'amour de ses soldats : il obéit, fit à son armée de touchants adieux et annonça son départ (en mars 1794), dans un ordre du jour remarquable par sa simplicité : " Citoyens, le service de la République, notre mère commune,

* Lettre de Hoche, citée par Bergounioux.

m'appelle ailleurs. Continuez à bien mériter d'elle : le nom du nouveau chef que vous avez (Jourdan) a déjà frappé votre oreille. Avec lui, vous ne pouvez qu'anéantir les tyrans coalisés contre notre sainte liberté. Vive à jamais la République une et indivisible !—Lazare Hoche."

Il ne s'abusait pas cependant sur les intentions véritables du Comité : il confia ses pressentiments au représentant Lacoste, et, prêt à partir pour l'Italie, il lui envoya ses adieux avec une copie de sa correspondance. " Je désire, dit-il, qu'elle serve à faire luire la vérité et à retracer à nos neveux ce qu'il en a coûté à leurs pères pour conquérir la liberté."*

VI.

Disgrâce et captivité.

Le vainqueur de Wissembourg avait été devancé par sa brillante renommée à l'armée d'Italie : elle apprit avec joie qu'il lui avait été donné pour chef, et elle se préparait à lui faire un accueil enthousiaste.

Le quartier général était à Nice. A peine arrivé, Hoche, avant de prendre un instant de repos, fit déployer la carte de la Haute-Italie, l'étudia longtemps ; puis il dit, montrant les Alpes, ce mot fameux, répété plus tard par son heureux rival de gloire : " C'est de l'autre côté de ces montagnes qu'est le véritable champ de bataille où la victoire décidera entre nous et l'Autriche."†

Sobre, selon son habitude, il s'était fait servir du pain, des olives et de l'eau, et il commençait à peine son frugal repas lorsque entra le vieux général Dumerbion, émis-

* Rousselin, T. II.—*Corresp. de Hoche*, p. 76.

† Lettre de Mermet, citée par Bergounioux.

saire du Comité de salut public et porteur de ses instructions. Hoche, sans défiance, se leva devant ses cheveux blancs, lui offrit une chaise et l'invita à partager un souper dont le seul mérite, dit-il en riant, était de rappeler les repas de Pythagore avec ses disciples.* Dumerbion, après avoir montré quelque embarras, tira de sa poche un papier et lut d'une voix rude un arrêté du Comité conçu en ces termes : "Le Comité de salut public arrête que l'expédition d'Oneille, qui devait être faite par le général Hoche, sera confiée au citoyen Petit Guillaume, général à l'armée des Alpes, auquel il a donné des ordres à cet effet. Les représentants du peuple près l'armée d'Italie feront mettre sans délai le général Hoche en état d'arrestation et l'enverront à Paris sous bonne et sûre garde.†—CARNOT, COLLOT D'HERBOIS."

Après avoir entendu cette lecture, Hoche dit froidement, avec une indignation contenue : "Pardon, général, j'ignorais que vous fussiez un gendarme ; j'allais me mettre au lit, j'ai besoin de repos, et ma conscience me permet de dormir : demain matin je serai à vos ordres."‡

Dumerbion lui demanda son épée et posta des gendarmes à la porte de son appartement, où entrèrent aussitôt plusieurs officiers supérieurs qui, voyant prisonnier celui qu'ils venaient saluer comme leur général, firent éclater, au péril de leur vie, une indignation chaleureuse : plusieurs même exhortèrent Hoche à se soustraire par la fuite à l'exécrable tribunal devant lequel tout prévenu était d'avance un condamné. Hoche s'y refusa. "Il répondit qu'il se devait à lui-même de paraître devant ses accusateurs et qu'il ne voulait point donner un exemple qui pût servir d'excuse aux traîtres, dans l'avenir ou dans le passé. Il leur parla longtemps avec un sang-froid et une tranquillité qui ne se démen-

* *Ibid.*

† Cet arrêté, conservé dans la famille du général Hoche et communiqué par elle, est écrit tout entier de la propre main de Carnot.

‡ Rousselin, *Vie de Hoche.*

tirent pas. Après avoir exposé de quelle manière il croyait que la guerre allait être conduite en Italie, il les pria, s'ils étaient de nouveau témoins de quelques grandes injustices sans doute inévitables, de ne pas suivre les conseils d'une irritation toujours funeste. Tous ceux qui étaient présents, ses aides de camp surtout, fondaient en larmes; mais lui, le front serein, le regard toujours fier et doux, s'efforçait de les rassurer. On eût dit Socrate au milieu de ses disciples avant de boire la ciguë."*

Hoche demanda qu'il lui fût permis d'écrire. Sa première lettre fut pour sa femme, sa chère Adélaïde, à laquelle il avoua qu'il allait à Paris, mandé par ordre du Comité de salut public, tout en lui cachant qu'il était arrêté. Il écrivit, le lendemain, à M. Dechaux, son beau-père, et lui apprit la triste vérité. "Quels que soient les motifs de mon arrestation, lui dit-il, sans reproche je suis sans crainte, quoiqu'il y ait sans doute tout à craindre... Je ne me plains pas. C'est toi, c'est Adélaïde, c'est vous que je plains. Je ne souffre que de ce que par moi vous allez avoir à souffrir... Cache-lui longtemps, s'il est possible, que je suis devenu suspect et privé de ma liberté... Dans les Républiques, je le sais, le général trop aimé des soldats qu'il commande, inquiète les citoyens ombrageux; mais moi, devait-on me soupçonner? Je ne vois cependant pas d'autres griefs contre moi que le dévouement et l'affection de l'armée. Eh bien! que l'on me fasse rentrer dans la classe des autres citoyens; je serai heureux, si mon exemple peut servir à la chose publique. Après avoir sauvé Rome, Cincinnatus alla labourer son champ; je suis loin de prétendre égaler ce grand homme; mais, comme lui, j'aime ma patrie, et si mon abaissement peut être utile, je ne demande qu'à rentrer dans les rangs d'où le hasard et mon travail m'ont fait sortir trop tôt pour ma tranquillité."†

La fierté d'un cœur patriotique et d'une conscience

* Andréossy, *Eloge de Hoche.*

† Lettre de Hoche, communiquée par sa famille.

sans tache respire à chaque ligne dans cette lettre qu'on dirait écrite par un héros des plus beaux temps de la Grèce ou de Rome : on s'étonne d'y trouver aussi la confiance, ou du moins un vague espoir, qu'en allant paraître devant le tribunal révolutionnaire, il ne marchait pas à la mort, et l'on pourrait conclure de ce fait et de beaucoup d'autres semblables qu'il n'arrivait alors aux armées qu'un faible bruit des horreurs commises dans la capitale depuis la chute des girondins.

Hoche partit pour Paris, prisonnier, escorté par des gendarmes. A peine arrivé (12 avril 1794), il se fait conduire au Comité de salut public qui avait signé l'ordre de l'arrêter. Il rencontre Saint-Just dans l'antichambre, s'adresse à lui et demande justice. "On vous fera tout à l'heure, répond sèchement Saint-Just, la justice que vous méritez."* Et il ordonne aux gendarmes de conduire le prisonnier aux Carmes, où il languit cinq semaines dans un cachot fétide. Hoche fut transféré le 16 mai à la Conciergerie, d'où on ne sortait que pour monter au tribunal et du tribunal à l'échafaud.

La Conciergerie et les autres prisons de la capitale, Paris tout entier et les principales villes de France, présentaient alors le plus affreux spectacle : l'anarchie, la terreur et le meurtre étaient partout. "De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie, dit un écrivain, ami des girondins et longtemps prisonnier avec eux, la progression des assassinats était effrayante..." D'abord on avait mis quinze personnes dans les charrettes meurtrières (appelées aussi bières roulantes), bientôt on en mit trente, ensuite quatre-vingt-quatre, et tout fut disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice. Un aqueduc, destiné à contenir le sang, fut creusé à la place Saint-Antoine, où la guillotine avait été transportée. C'était vers les trois heures de l'après-midi que les longues processions de victimes descendaient du tribunal, passant lentement sous de longues voûtes entre les prisonniers... "J'ai vu, dit Riouffe, quarante-cinq magistrats du parlement de Paris,

* Rousselin, *Vie de Hoche.*

trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques. J'ai vu trente fermiers généraux passer d'un pas calme et ferme; les vingt-cinq premiers négociants de Sedan, plaignant, en allant à la mort, dix mille ouvriers qu'ils laissaient sans pain... J'ai vu tous ces généraux que la victoire venait de couvrir de lauriers qu'on changeait soudain en cyprès : aucune plainte ne sortait de leur bouche; ils marchaient en silence comme frappés de stupeur, et ne savaient que mourir... Dans ces boucheries d'hommes qu'on appelait fournées, plusieurs fois des générations entières ont été absolument détruites en un jour : le respectable Malesherbes, âgé de plus de quatre-vingts ans, fut traîné à la mort, à la tête de sa famille entière; il périt avec sa sœur, sa fille et son gendre, et la fille et le gendre de sa fille. Quatre Brienne furent tués à la fois. Dans d'autres fournées, on voyait réuni ce que la nature avait de plus aimable : quatorze jeunes filles de Verdun,* d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps : la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de fleurs par un orage... Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes, furent également assassinées ensemble... Il y avait, dans les prisons de Paris, une foule d'artisans, d'ouvriers agricoles, d'hommes insignifiants et nuls, arrêtés dans les départements et confondus à la Conciergerie avec ce qu'il y avait de plus illustre : l'obscurité de leur vie, leur misère ne les protégeaient pas; pour un aristocrate, on comptait dix patriotes." † L'affreuse loi des suspects enveloppait comme d'un réseau toute la population de la France; les amis des suspects, leurs parents, leurs

* Elles étaient accusées d'avoir dansé dans un bal donné à Verdun par les Prussiens. La plus âgée avait dix-huit ans.

† *Mémoires de Riouffe.* Voyez aussi aux pièces justificatives, Appendix A, le tableau du régime de la Terreur tracé par M. de Lamartine dans son *Histoire des Girondins*, t. VIII., p. 121-123.

serviteurs étaient eux-mêmes suspects; on bénissait alors les maladies les plus cruelles et les blessures qui donnaient au moins une chance d'échapper, fût-ce par la mort, à l'échafaud; le beau-père de Hoche fut arrêté et jeté en prison comme coupable de lui avoir donné sa fille; son beau-frère, le général Debelle, déclaré suspect pour lui appartenir de trop près, se lança au milieu des ennemis à Fleurus, et tomba dans son sang, atteint de sept blessures: "Dieu soit béni! s'écria Hoche en l'apprenant, ces blessures sont un bienfait du ciel!"

Il cherchait à la Conciergerie un adoucissement à ses peines et l'oubli de ses maux personnels dans le commerce d'une société choisie, dans les entretiens d'hommes et de femmes distingués à divers titres, attendant comme lui leur arrêt de mort, et qui, divisés d'opinion, étaient unis par le sentiment de leur commune misère. C'est là que Hoche connut l'aimable duchesse d'Aiguillon, Madame de Fontenay, qui bientôt après fut Madame Tallien, et Joséphine de Beauharnais, appelée à de si grandes destinées, et avec laquelle il s'était déjà rencontré à la prison des Carmes. Hoche demandait aussi au travail des distractions forcées; il rédigeait des mémoires, et avait trouvé le moyen de correspondre avec sa femme, à laquelle il ne cessa de prodiguer les témoignages de l'amour le plus délicat et le plus tendre. C'est pour elle qu'il souffre et qu'il s'inquiète. Apprenant l'arrestation de son beau-père, il lui écrit: "Pourquoi un hasard funeste m'a-t-il placé sur ton chemin? Si je ne t'avais pas rencontrée, tu serais heureuse au sein d'une famille honorable. Pardonne-moi: je ne prévoyais pas ce que je t'apportais de tourments et d'ennuis."* Il ne tremble pas pour lui-même, et jamais peut-être il ne montra plus de véritable grandeur qu'à l'époque où il se voyait ainsi dans tout l'éclat de sa gloire, précipité jusqu'au fond de l'abîme. Il conserva dans les fers et dans l'attente du supplice toute la liberté de son esprit,

* Lettre citée par Bergounioux.—*Vie de Lazare Hoche*, p. 68.

une parfaite sérénité d'âme, et toujours le même dévouement à son pays et à la cause qu'il avait si bien servie. Il s'était fait une religion des grands principes au nom desquels la Révolution avait été faite, et dont elle s'était si prodigieusement écartée ; il leur avait voué un culte au plus profond de son cœur ; et de même que les vrais fidèles ne rendent pas leur Église responsable des crimes souvent commis en son nom par des prêtres égarés ou barbares, de même Hoche refusa toujours d'imputer aux principes immortels de 1789, aux grandes idées d'où la Révolution était sortie, les forfaits des monstres qui les avaient si indignement travestis, et qui les déshonoraient en les invoquant. La Révolution l'avait porté tout jeune dans ses bras puissants ; elle avait tout fait pour lui, elle était sa mère, et toujours il fut pour elle un fils reconnaissant : il ne voulut se souvenir que de ses bienfaits, et, victime résignée, il refusa de la maudire lorsqu'elle allait l'immoler.

Il essayait de faire passer, dans le cœur de sa jeune femme, la fermeté du sien : "Ne te laisse pas abattre, lui disait-il, sois ma digne épouse par le courage : tu le dois à mon amour, à tes parents, à ta patrie : ce n'est pas elle qui est ingrate."* La perspective d'une mort prochaine n'altère ni son patriotisme ni sa vertu républicaine, et réveille les plus tendres affections de son cœur ; il écrit à sa femme : "Témoigne à ceux de mes amis qui me sont restés fidèles combien leur affection m'est précieuse ; dis-leur surtout que, dans le malheur, mon amour pour ma République ne se dément pas, et que si ma mort est utile, je suis tout prêt pour le sacrifice."†

Dans le mémoire qu'il rédigeait, et où il rendait compte de ses opérations militaires sur le Rhin, Hoche descend au fond de sa conscience ; il s'examine, il recherche en quoi il a pu être coupable, et les motifs de son arrestation : "Sauf le bon plaisir du Comité, écrivait-il, ma mémoire ne peut m'en fournir d'autres que

* *Ibid.*, p. 67

† *Ibid.*

mon refus de conférer avec les représentants quand j'ai cru qu'il était urgent d'agir. Est-ce là de l'insubordination? Quoi qu'il puisse m'en coûter, je resterai convaincu du mot d'Eugène: que tout général qui tient conseil de guerre n'a point envie d'entreprendre. En présence de l'occasion qu'il fallait saisir, je n'ai jamais craint d'engager ma responsabilité. J'ai toujours pensé que la plus terrible, c'est d'avoir à rendre compte un jour à l'Être suprême du sang humain qu'on aurait répandu sans nécessité et, je dois le dire, celle-là, mais celle-là seule, m'a toujours fait trembler."*

La pensée d'un Dieu juste et rémunérateur le soutient: il espère en sa providence, en sa bonté; il écrit à son beau-frère: "Le juste Ciel m'a protégé jusqu'à présent: je compte beaucoup sur lui; la pensée d'un crime n'entra jamais dans mon cœur." Et à sa femme: "Celui qui préside à tout soutiendra mon courage ... Tous nos maux seront bientôt terminés. C'est dans le sein de l'Éternel que nous nous reverrons: puisse du moins sa justice nous y réunir."†

Une nouvelle et poignante douleur lui était encore réservée.

Un jeune homme d'environ vingt ans, appelé Thoiras, adjudant au régiment de son beau-frère, et ami de sa famille, avait été arrêté à Thionville où Adélaïde était restée près de son père captif, lui prodiguant ses soins et tremblant pour ses jours et pour ceux de son mari. Thoiras, aux yeux du gouvernement, était suspect à cause de son dévouement pour cette famille infortunée, et coupable d'une admiration enthousiaste et non déguisée pour son général. Il fut envoyé prisonnier à Paris et enfermé avec lui dans la même prison, à la Conciergerie. Hoche trouvait un plaisir amer et doux à s'entretenir avec ce jeune homme des objets si chers à son cœur; il écrivit à sa femme: "Thoiras m'a donné de tes nouvelles: chacune de ses paroles a pénétré mon âme d'attendrissement." Et il espérait que son jeune

* Citation de Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 63.

† *Id. ibid.*, p. 64.

ami trouverait une protection contre la fureur des tyrans dans son âge et dans son obscurité. Vaine espérance ! Le quatrième jour au matin, le guichetier pourvoyeur quotidien de l'échafaud entra dans la prison et lut à haute voix, selon sa coutume, la liste des prisonniers traduits ce jour-là au tribunal révolutionnaire. Hoche entendit nommer plusieurs de ceux dont il faisait sa société intime et il attendait son tour qui ne vint pas : le dernier nom inscrit sur la liste funèbre était celui de Thoiras. Hoche pâlit à ce nom plus qu'il n'eût fait sans doute s'il eût entendu le sien : et il demeura muet, partagé entre un sombre courroux et une pitié sans espérance. Thoiras ne changea point de visage ; il tira sa montre et, la donnant à Hoche, il le pria de la garder toujours,* et lui demanda en échange une fleur d'un bouquet de roses que Hoche tenait à la main et qu'il avait reçu le matin même d'une personne demeurée inconnue. Tous les autres prisonniers appelés au tribunal avec Thoiras en demandèrent aussi : tous furent condamnés et montèrent les degrés de l'échafaud portant une rose à la boutonnière. On mourait ainsi alors, avec une fermeté insouciante et un dédain de la vie énergiquement exprimé par Hoche lorsque, dans une lettre d'adieu adressée à sa femme, il disait : " La mort n'est plus un mal quand la vie a cessé d'être un bien."

On dit cependant qu'après la mort de Thoiras, un changement notable apparut dans les manières de Hoche à la Conciergerie et dans son langage à l'égard de ses geôliers et de ses juges, et qu'à une froide indifférence succéda une colère, un emportement hautain dont il ne pouvait plus contenir l'expression méprisante et irritée. Qu'aurait-il pensé, s'il eût pu savoir qu'un jour viendrait où ce régime affreux qui avait dévoré tant d'illustres défenseurs de la Révolution et de la patrie, qui allait le frapper lui-même, et qui avait implanté, pour un siècle

* La montre de Thoiras est aujourd'hui en la possession de la fille de Hoche, Madame la comtesse des Roys, et elle marque encore l'heure où elle s'arrêta dans la journée qui vit ce jeune officier arraché des bras de son général.

peut-être, au sein d'innombrables familles, la haine et l'horreur de la République, serait préconnisé comme l'ayant sauvée ! De quelle stupéfaction, de quelle douleur indignée sa grande âme eût été saisie, si on lui eût dit qu'une telle doctrine ferait école en France et deviendrait populaire ! Ah ! semblable à une noble et touchante victime qui l'avait précédé dans son cachot, à cette femme héroïque (Madame Rolland) qui, durant le jour, ramassait ses dernières forces pour exhorter ses compagnons d'infortune, et qui, la nuit, pleurait de longues heures en silence,* lui aussi il eût versé d'intarissables larmes, il eût pleuré sa République, il eût désespéré d'une génération capable d'ouvrir à de si monstrueux sophismes ses oreilles et son cœur.†

* La femme qui la servait me dit un jour : Devant vous elle rassemble toutes ses forces ; mais, dans sa chambre, elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre à pleurer. (*Mémoires de Riouffe.*)

† Un patriote, l'illustre Daunou, prisonnier lui-même à cette époque, a tracé un tableau horrible et vrai des prisons sous le régime de la Terreur et du sort affreux où furent réduits en France les deux cent mille prisonniers du Comité de salut public : "Ce Comité, dit-il en terminant, une fois investi du pouvoir suprême, fit égorger, dans Paris consterné, plus de deux mille victimes en quatre mois. Un supplice inventé pour abréger les souffrances, devint, entre ses mains dictatoriales, un moyen d'extermination rapide ; on était tenté de regretter les anciennes tortures, parce qu'il semblait qu'elles eussent été moins dévorantes. Dans l'immensité de leurs fureurs, les décemvirs ont promené leur glaive homicide sur tous les sexes, sur toutes les fortunes, sur toutes les opinions ; ils l'ont dirigé de préférence sur les talents distingués, sur les caractères énergiques ; ils ont moissonné, autant qu'ils l'ont pu, la fleur et l'espérance de la nation... J'ai vu arracher d'auprès de moi des infortunés que l'on traduisait soudainement au tribunal, que l'on entraînait trois heures après à la mort avec QUARANTE COMPLICES QU'ILS N'AVAIENT JAMAIS VUS. On taxait à l'avance chaque prison à un nombre déterminé de victimes : le sang était mis en réquisition, et il suffisait aux juges d'avoir le temps, non d'interroger, mais d'insulter chacun des proscrits... Disons toutefois qu'en ce déchirant spectacle, une chose au moins consolait l'humanité en l'honorant, c'était le courage des victimes. Tant d'injustices et d'atrocités faisaient jaillir avec éclat la fierté naturelle à l'homme ; un dévouement magnanime s'y revêtait de formes assorties aux âges, aux sexes, aux caractères : l'innocence périssait avec une sensibilité douce ou avec une calme sérénité, et la vertu s'abîmait

L'heure de la délivrance approchait enfin : la discorde régnait parmi les terroristes. Robespierre, peu de jours après avoir, à l'apogée de sa puissance, présidé la fête consacrée à l'Être suprême, avait fait décréter par la Convention épouvantée la loi de prairial plus sanguinaire que toutes les autres et qui, dans la plupart des cas, supprimait comme inutiles, devant le tribunal révolutionnaire, les témoins et les défenseurs, tenait le couteau suspendu sur la Convention tout entière, et enlevait à celle-ci le droit de livrer comme de protéger ses propres membres dont la vie demeurait à la discrétion des implacables Comités de salut public et de sûreté générale.* Tous alors se sentirent en péril : la plupart des membres des comités tremblèrent eux-mêmes devant le redoutable triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just † : ils comprirent que ceux-ci, après avoir assouvi leur fureur sur leurs ennemis, au sein de la Convention, les immoleraient à leur tour s'ils n'étaient devancés, et qu'il fallait ou les tuer ou périr. Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Cambon, membres du Comité de salut public, se liguèrent avec leurs collègues de la Convention les plus compromis, Tallien, Amar, Bourdon de l'Oise, Lecointre et beaucoup d'autres : Tallien fut l'âme et le bras de cette conjuration, qui se termina par la défaite des triumvirs et de leurs plus sanguinaires acolytes, dans la mémorable journée du 9 thermidor.‡

avec orgueil dans ce gouffre de carnage." M. Daunou n'a jamais pensé qu'un si effroyable régime ait eu pour résultat la conservation du territoire ou ait rendu à la patrie un service quelconque. Il était au contraire profondément convaincu que, si ce régime de sang se fût prolongé, la nation courait à sa ruine la plus complète (Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 58-61).

* En entendant la lecture du projet de loi, un représentant, nommé Ruamps, osa dire à haute voix : " Si ce projet passe, il ne nous reste plus qu'à nous brûler la cervelle."

† Ceux-ci formaient au sein du Comité du salut public un triumvirat qui avait longtemps concentré en lui la toute-puissance et duquel émanaient directement les résolutions les plus atroces.

‡ Voyez la relation de cette journée dans mon *Histoire de France*, tome II, pages 311 et 312.

Mais avant ce premier jour d'affranchissement, la veille encore, l'échafaud était en permanence, et le couteau fonctionnait : on vit marcher à la mort plusieurs membres des plus illustres familles de France, avec eux les deux Trudaine, modèles d'amitié fraternelle, et André Chénier, le chantre immortel de *la jeune Captive*, moissonné dans tout l'éclat du génie, et son ami Roucher, auteur du poëme des *Mois* et qui, près de mourir, envoya à ses enfants son portrait et ces vers :

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage ;
Lorsqu'un crayon savant dessinait mon image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

Hoche les vit monter dans la charrette funèbre : déjà l'orage de la réaction thermidorienne grondait avec fureur ; quelques heures plus tard ils eussent été sauvés ; mais ils ne revinrent pas ; ils furent, dans Paris, les dernières et trop regrettables victimes de ce régime de sang.

Le lendemain, une immense rumeur mêlée d'imprécations et de cris de joie retentit autour de la Conciergerie : ces cris annonçaient la victoire des conjurés et la chute des tyrans. Bientôt s'ouvrirent les portes de la Conciergerie : on y vit entrer garrottés Robespierre et avec lui Couthon, Saint-Just et leurs principaux affidés. Tous allaient occuper ces mêmes cachots qu'ils avaient peuplés d'innocents. Saint-Just se rencontra, dans la prison, face à face avec Hoche, qui ne se vengea que par son silence d'un ennemi vaincu.

Les montagnards, pour sauver leur propre tête, avaient abattu Robespierre : ils avaient enrayé un moment, mais non renversé le régime de la Terreur, et ils tentèrent d'abord de le maintenir contre le flot soulevé de l'horreur publique. Ils n'y purent réussir : cependant les prisons ne rendirent d'abord que ceux des prisonniers dont la Convention ordonna la mise en liberté à la requête et en quelque sorte sous la caution des représentants. Hoche fut du nombre, le représentant Lacoste, témoin de ses exploits à Wissembourg, le fit relâcher. Hoche sortit de prison le 17 thermidor, an II, pauvre,

dénué de tout, à ce point qu'il lui fut impossible de payer sa place et de monter en voiture pour rejoindre sa femme à Thionville. Son premier soin avait été d'écrire à son ami Lacoste et à sa femme deux lettres où se peint son caractère reconnaissant, chaleureux et austère.

Il dit au premier : "Je ne puis me plaindre de mes malheurs, puisqu'ils m'ont appris à connaître quel ami j'avais en toi, toi mon libérateur !" Il écrit à sa femme: "Je suis libre, rendons grâces au Ciel ! Je vais te rejoindre à pied, comme il convient à un républicain."

Douze jours plus tard (29 thermidor), Hoche obtint un commandement: il fut chargé d'étouffer, dans l'Ouest, la rébellion des chouans ; et ce même Comité de salut public qui, trois mois auparavant, avait déclaré Hoche, à l'unanimité, traître à la patrie, lui donnait maintenant mission de la défendre et le nommait général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg.

SECONDE PARTIE.

I.

Guerre de la Vendée.—Chouannerie.

L'INSURRECTION de la Vendée avait gagné l'Anjou, le Maine et une grande partie de la Bretagne. Ces contrées, très-boisées, privées de routes, étrangères à l'industrie et au grand commerce, avaient conservé leurs anciennes mœurs. Dans les campagnes que la noblesse n'avait point abandonnées pour les villes, les populations demeuraient soumises à leurs seigneurs et à leurs prêtres. L'antique loyauté s'y était perpétuée avec la foi religieuse, et lorsqu'elles eurent vu leurs prêtres frappés dans leur conscience et dans leurs biens par les décrets de la Convention, l'ancien ordre social et politique renversé, les massacres de septembre, le roi détroné et martyrisé, le clergé proscrit, l'échafaud en permanence dans Paris, l'horreur commune unit plus étroitement encore l'aristocratie et le peuple. La Vendée se souleva la première et enfanta des héros. Parmi ses chefs, on vit confondus les roturiers et les nobles. Les principaux furent le voiturier Cathelineau, le garde-chasse Stofflet, l'officier de marine Charette, Bonchamps, Lescure, d'Elbée, le prince de Talmont et Henri de Larochejaquelein, justement nommé l'Achille de la Vendée. Ils battirent fréquemment les troupes de ligne et les bataillons de la garde nationale qui marchèrent contre eux. Tout pliait devant la fougue intrépide des paysans vendéens : sans armes, ils s'emparaient de l'artillerie en se précipitant sur les canons qui les foudroyaient. C'est ainsi que plusieurs

généraux républicains furent vaincus tour à tour. Maîtres de nombreuses places, les Vendéens formèrent trois corps de dix à douze mille hommes chacun : le premier, sous Bonchamp, occupa les bords de la Loire et reçut le nom d'*armée d'Anjou ;* le second, sous d'Elbée, au centre, fut appelé la *grande armée ;* le troisième forma l'armée dite *des marais*, sous le redoutable Charette, qui, par son audace, son énergie, son activité prodigieuse, sa persévérance indomptable, et par l'étonnante fécondité de ses ressources et de ses stratagèmes de guerre, fut le plus grand chef de partisans qu'ait jamais eu la France.

Un conseil d'opérations fut établi, et l'on donna le commandement général à Cathelineau, qui périt à l'attaque de Nantes, après laquelle les Vendéens, repliés derrière la Loire, battirent successivement les généraux républicains Biron, Rossignol et Canclaux. Enfin dix-sept mille hommes de l'ancienne garnison de Mayence, réputés l'élite de l'armée, furent transportés en Vendée : Kléber les commandait. Ils furent d'abord vaincus par les Vendéens : mais ceux-ci éprouvèrent plusieurs défaites à Châtillon et à Chollet, et leurs principaux chefs, Lescure, Bonchamp, d'Elbée reçurent, dans ces sanglantes journées, des blessures mortelles.

Les insurgés se mirent alors en communication avec l'Angleterre : pour obtenir d'en être secourus, ils voulurent s'emparer d'un port de la Manche, et la grande armée vendéenne, forte de quatre-vingt mille hommes, marcha sur Granville. Repoussée devant cette place, faute d'artillerie, mise en déroute au Mans, elle fut presque détruite en essayant de passer la Loire à Savenay. La Vendée fut ainsi une première fois vaincue en décembre 1793. Sa population accablée, décimée et privée de presque tous ses chefs tués dans les combats, semblait disposée à se soumettre, lorsqu'un effroyable système d'extermination fut mis en œuvre contre elle et lui fit trouver de nouvelles forces dans le désespoir. Ce système eut pour auteur le général républicain Thurreau, qui entoura la Vendée de seize camps retranchés. Par ses ordres, douze colonnes mobiles, connues sous le nom de *colonnes infernales*, par-

coururent le pays en tous sens, portant de tous côtés impitoyablement le fer et la flamme, semant partout la dévastation et la mort. Ils ranimèrent ainsi l'insurrection prête à s'éteindre : les habitants exaspérés reprirent les armes en 1794, et formèrent encore deux armées redoutables sous leurs derniers chefs survivants, Charette et Stofflet.

L'insurrection gagna la Bretagne, qui à son tour se souleva. Mais la guerre dans ce pays n'eut pas le même caractère que dans la Vendée, où les partis avaient combattu en grandes masses et où s'étaient livrées de formidables batailles. En Bretagne, les insurgés firent aux républicains une guerre de partisans, guerre de surprises et d'embuscades, enlevant leurs postes, fondant à l'improviste sur leurs détachements et tirant sur eux de derrière les haies, du fond des taillis et du creux des ravins où ils se tenaient cachés. Cette guerre, généralement appelée *chouannerie*, tira son nom d'une famille de contrebandiers pour le sel ou *faux sauniers*, dont le chef se nommait Jean Cottereau. Celui-ci, habituellement triste et taciturne comme la *chouette* ou l'oiseau des nuits, avait reçu des siens, pour cette cause, le nom de *chouan*. Il était d'une rare intrépidité, rusé, actif, infatigable. Il avait couru les bois en armes avec ses trois fils, dès l'époque de la grande réquisition de 1792, et il donna le premier signal de la guerre qui prit, deux ans plus tard, des proportions redoutables, et désola la Bretagne, l'Anjou, le Maine et une partie de la basse Normandie.

Un homme doué d'une grande énergie et aussi intelligent qu'habile, le comte Joseph de Puisaye, avait dès l'origine fomenté l'insurrection en Bretagne. Ancien député de la noblesse du Perche à la Constituante, il embrassa d'abord avec ardeur les principes de la Révolution, et il avait plus tard, comme tant d'autres, été ramené à la cause royale par l'horreur du régicide et du régime de la Terreur. Peu d'hommes ont fait preuve d'une activité plus infatigable, d'autant de souplesse dans l'esprit, d'une volonté aussi persévérante, aussi ferme, aussi propre à triompher de tous les obstacles : il réussit à se mettre en étroite relation avec les paysans

bretons et à exercer un grand ascendant sur les chefs insurgés dont les principaux survivants, après le grand désastre des Vendéens au Mans et à Savenay, étaient, nous l'avons dit, Stofflet et Charette.

Puisaye, présent partout, veillant à tout, fut le véritable organisateur de la chouannerie ; exhortant à attaquer les postes isolés, à enlever les détachements républicains et les convois de vivres et de munitions, à s'emparer des caisses publiques ; créant sur une foule de points, avec le secours des prêtres, des moyens de résistance et nouant habilement toutes les trames de l'insurrection. Les armes et les munitions faisant défaut, Puisaye se rendit à Londres dans l'automne de 1794, pour obtenir l'assistance et la coopération du gouvernement anglais, et il reçut à la même époque des pouvoirs très-étendus de *Monsieur*, comte de Provence qui, depuis la mort du son frère, prenait le titre de régent du royaume.* Puisaye entretint de Londres une correspondance active avec les chefs insurgés de la Vendée, de la Bretagne et de l'Anjou, et il eut, dans les pays insurgés, pour principal instrument Desotteux, baron de Cormatin, qui prit le titre de major général des armées catholiques dans l'Ouest.

Trois armées républicaines, après la révolution de thermidor, occupaient les départements où l'insurrection s'était propagée, l'armée de l'Ouest en Vendée, sous le général Canclaux, celle de Brest en Bretagne et l'armée des côtes de Cherbourg disséminée dans le Maine et la basse Normandie. C'était celle-ci dont, en septembre 1794, le général Hoche avait reçu le commandement, auquel le Comité de salut public ajouta plus tard celui de l'armée de Brest : ces armées réunies ne dépassaient pas quarante mille hommes, forces tout à fait insuffisantes pour occuper cent cinquante lieues de côtes le long d'un pays accidenté, coupé de ravins, privé de routes, hérissé de forêts, et dont la population, tout entière hostile, était exaltée tout à la fois par la passion religieuse et par une haine inextinguible pour la cause révolutionnaire, celle-ci

* Ce prince, frère puîné de Louis XVI, fut appelé au trône en 1814 et régna sous le nom de Louis XVIII.

étant inséparable à ses yeux d'un exécrable système de spoliation, de tyrannie sanglante et de terreur.

II.

Hoche dans les départements de l'Ouest.—Amnistie et première pacification.

Hoche trouva son armée des côtes de Cherbourg dans un état de désorganisation complète : les soldats, disséminés par détachements dans les villes et les gros bourgs, avaient perdu l'habitude de la discipline et des exercices militaires : ils se croyaient tout permis, vivaient de pillage et se répandaient dans les campagnes insurgées, beaucoup moins pour rallier leurs habitants au gouvernement républicain que pour s'y livrer à tous les désordres et y commettre les plus odieuses exactions. Hoche comprit que son premier devoir sur les côtes de l'Océan, comme l'année précédente dans les Vosges, était de réorganiser l'armée, d'y réveiller le sentiment de l'honneur et du devoir, et pour cela de tenir les soldats réunis autour du drapeau, sous les yeux et sous la main de leurs chefs. Il les retira, dans ce but, des villes et des bourgades où ils étaient cantonnés, obligeant celles-ci de veiller à leur propre sûreté, et il forma, dans les campagnes, un grand nombre de camps retranchés renfermant chacun deux ou trois cents hommes qu'il tint constamment en haleine. Il les occupa, durant le jour, aux travaux de leurs retranchements, et la nuit à de fréquentes excursions pour dissoudre tout rassemblement armé, prévenir les surprises de l'ennemi et pacifier les campagnes. Lui-même donnait l'example, ne prenant aucun repos, veillant à tout, marchant souvent à pied, le fusil sur l'épaule, à travers les forêts et les champs, comme un simple grenadier à la tête des colonnes. Il faisait observer,

dans ces excursions comme dans les camps, la plus rigoureuse discipline, punissant la maraude sans merci, ordonnant de bien traiter les habitants inoffensifs ou soumis, compatissant à leurs misères et cherchant, par tous les moyens, à faire passer les nobles sentiments de son âme dans celle de ses officiers et de ses soldats : ces sentiments se retrouvent tous dans l'ordre du jour qu'il publia, le 9 novembre 1794 : on croit y entendre un écho du langage des hommes de l'antiquité : " A la voix de la patrie, disait Hoche, l'homme libre s'arme et court défendre ses foyers, sans chercher à imiter l'esclave de la tyrannie qu'un vil intérêt ou la crainte du châtiment fait mouvoir ... Le républicain qui ne connaît pas de maître, mais qui chérit ses devoirs, et dont la discipline sévère consiste dans l'ardent amour de son pays, les observe partout ; il protége les faibles contre l'oppression des forts, fait respecter rigidement les propriétés, console les malheureux et les aime tous. Il fuit la volupté et l'ivresse ; elles dégradent l'âme : il ne connaît pas d'autre parure que l'entretien de ses armes et de son vêtement : il n'affiche pas les vertus, mais elles lui sont chères, il les pratique : il est vainqueur, ou il périt honorablement."*

On sent, dans ce langage mâle et fier, l'accent de la vérité : ce ne sont pas là des phrases de convention, bonnes pour la circonstance et dont on ne se souvient plus après les avoir dites ; on y entend la voix du chef de guerre, du citoyen et de l'honnête homme ; Hoche est là tout entier. Il exhortait mieux encore par l'exemple que par les paroles et pratiquait, en toute occasion, ce précepte dont il avait fait sa devise : *Res non verba.* (Il faut agir et non discourir.) En se montrant à propos indulgent et sévère, toujours soigneux de la discipline, attentif à pourvoir aux besoins matériels des armées et plus encore à soutenir et à relever leur sens moral, toujours simple et toujours digne, il sut conquérir plus rapidement peut-être qu'aucun général le respect enthousiaste et l'amour de ses soldats, dont il était le

* Rousselin, *Corresp. de Hoche*, p. 109.

père, et il disait vrai lorsqu'il écrivait avec enjouement, à cette époque de sa vie : " L'armée de la Moselle était une grande fille que j'aimais comme une maîtresse : celle-ci est une enfant chérie que j'élève pour en faire hommage à la patrie."

Hoche se trouvait, dans l'Ouest, au milieu de la chouannerie, dans cette guerre de haies, de chemins creux et de surprises nocturnes, faite par un ennemi le plus souvent invisible : il étouffait sur ce théâtre si triste et si étroit pour un homme d'un si grand cœur et d'un si beau génie. Il se faisait violence au dehors, mais il s'épanchait dans sa correspondance intime : on l'y voit tressaillir d'allégresse au bruit des succès de son ancienne armée de la Moselle, devenue armée de Sambre-et-Meuse. " Je désire, écrivait-il, qu'on s'y souvienne qu'autrefois j'y servais aussi." En apprenant la grande victoire de Jourdan à Fleurus, il écrit avec une modestie charmante : " Si je ne craignais d'être importun, j'adresserais quelques lignes à Jourdan : mais l'écolier a-t-il en ce moment le droit de distraire le maître ? Continuez, braves et anciens amis, à soutenir votre nom : lorsque la postérité fouillera votre correspondance, peut-être une lettre de moi, qui se trouvera là par hasard, témoignera de votre amitié et me fera échapper au naufrage de l'oubli."

Cependant il ne néglige aucun de ses devoirs dans le champ épineux et restreint où il est condamné à agir : il s'y voue tout entier et il déploie, dans les instructions qu'il donne à ses officiers, les qualités du vigilant capitaine et les talents de l'homme politique. " Ne mettez, dit-il, à la tête des colonnes que des hommes parfaitement disciplinés, en état de se montrer aussi vaillants que modérés et d'être médiateurs autant que soldats ;" il leur recommandait d'acquérir une parfaite connaissance des lieux, de s'aboucher et de se lier avec les paysans pacifiques, de les rassurer, de gagner leur affection par des procédés bienveillants et sincères, tout en luttant de stratagèmes et de finesse avec les chouans. " Mettons en œuvre, dit-il, l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse même au besoin, et toujours la dignité qui con-

vient aux républicains." Il prêchait la tolérance à ses soldats, et il applaudit au décret de la Convention sur la liberté des cultes. Quoique très-indécis lui-même dans ses principes religieux, il respectait la religion, il ne partageait point à ce sujet l'indifférence ou l'incrédulité de ses contemporains ; il sentait profondément les heureux effets des convictions chrétiennes pour la conduite dans la vie, pour la consolation dans les souffrances, et l'on voit, dans ses lettres intimes, combien à cet égard il s'élevait au-dessus des tristes préjugés de son époque : * non-seulement il ordonnait par politique que les prêtres fussent tolérés dans les contrées malheureuses soumises à son commandement, il voulait encore que la République s'en fît des amis, et il ne voyait aucune force en état d'être substituée à l'action du clergé, s'il se bornait à l'employer pour la paix et pour le bien des âmes. Il ordonnait donc qu'on laissât les prêtres en repos, qu'on ne troublât point les paysans dans leurs croyances et qu'on vînt en aide à leur misère. "Beaucoup ont souffert, écrivait-il, beaucoup soupirent après le retour à la vie agricole : il faut donner à ceux-là quelques secours pour réparer leurs fermes." C'est ainsi qu'il savait mêler à propos l'indulgence à la sévérité et se montrer humain et juste sans rien relâcher de sa vigilance et de sa fermeté.

Tant d'efforts et de persévérance produisirent d'heureux effets. Un nouvel esprit anima l'armée : les populations cessèrent d'avoir à se plaindre des soldats de la République : une portion considérable des habitants de ces pays désolés aspiraient au repos : les chefs insurgés eux-mêmes ordonnèrent à leurs subordonnés de s'ab-

* Hoche se peint ainsi lui-même dans une de ses lettres : "J'estimerai toujours un homme pieux. La morale de l'Évangile est pure et douce et quiconque la pratique ne peut être un méchant. Loin de moi le fanatisme, mais respect à la religion : elle console des maux de la vie. Je tolère toutes les croyances, la mienne n'est pas fixée : depuis longtemps je cherche la vérité : un jour viendra sans doute où ma raison plus éclairée me fera adopter les inspirations de ma conscience." (*a*)

(*a*) Lettre de Hoche, communiquée par sa famille.

stenir de toute violence et, d'autre part, la Convention nationale, dont cette guerre fratricide était devenue la plus vive préoccupation, jugea le moment arrivé d'accorder un pardon général aux Vendéens et aux chouans qui s'étaient armés contre le gouvernement de la République : elle promulgua en conséquence un décret d'amnistie dans le dernier mois de l'année 1794, et une quinzaine de représentants furent envoyés par elle en mission dans les départements de l'Ouest, avec des pouvoirs très-étendus pour assurer l'exécution de ce décret et pour pacifier le pays.

Le succès sembla d'abord répondre aux espérances de la Convention : les insurgés, obéissant au mot d'ordre de leurs chefs, parurent accepter l'amnistie de bonne foi, et beaucoup sans doute étaient sincères en l'acceptant. Hoche lui-même se fia d'abord aux apparences et crut l'insurrection apaisée. Il se résigna au repos et, profitant de ses loisirs pour étendre ses connaissances, il fit venir des livres, s'appliqua à la lecture des anciens et reprit avec ardeur l'étude du latin dont un vieux prêtre lui avait enseigné les premiers éléments dans son enfance. Une âme trempée comme l'était la sienne, nourrie dans le culte de la République et dans l'horreur de la tyrannie, ne pouvait manquer de se passionner pour Tacite, et il s'estimait heureux d'être parvenu, après beaucoup d'efforts, à entendre cet auteur sans le secours de la traduction.

Ses loisirs furent de courte durée. Le calme apparent qui se faisait autour de lui était dû surtout à la lassitude des partis : les haines étaient encore trop vives, les plaies trop récentes, et les souffrances trop grandes : le souvenir enfin des forfaits du gouvernement révolutionnaire soulevait encore trop d'indignation et d'horreur pour qu'une pacification sérieuse fût possible. Le plus grand nombre des chefs vendéens et chouans ne cherchaient qu'à gagner du temps, guettant l'occasion favorable et la prochaine arrivée des secours promis par le gouvernement britannique.

III.

Traités de la Jaunaye et de la Mabilais.—Reprise des hostilités.

Parmi les chefs qui préparaient activement et sous main un soulèvement nouveau avec la coopération de l'Angleterre, le plus autorisé comme le plus habile était le comte Joseph de Puisaye, qui de Londres, où il s'était rendu depuis six mois, tenait dans ses mains tous les fils de la trame ourdie par lui avec la plus infatigable persévérance en Bretagne, en Anjou, dans le Maine et la basse Normandie. Il avait réussi à organiser dans ces provinces cinquante divisions de mille hommes chacune; toutes recevaient de lui le mot d'ordre et n'attendaient qu'un signal pour recommencer la guerre à outrance.

Puisaye se bornait alors à interdire toute prise d'armes, toute manifestation intempestive qui pût faire soupçonner avant l'heure aux républicains un soulèvement prochain, et plus loyal que d'autres chefs, il refusait de prêter son concours aux négociations d'un traité dont il ne se sentirait pas disposé à observer les clauses, et d'une paix illusoire, propre seulement à exciter la défiance du gouvernement anglais ou à rendre son assistance moins efficace. Cormatin était moins scrupuleux : cet homme, à force d'intrigues, était parvenu à acquérir de l'importance; tous les moyens lui étaient bons pour endormir la vigilance des républicains, et il croyait ne pouvoir mieux les abuser qu'en traitant avec eux. Subordonné d'abord en toute chose à Puisaye, et accrédité par lui auprès des principaux chefs vendéens et chouans, il parvint à s'emparer de l'esprit de *Monsieur*, comte de Provence, qui tenait, en qualité de régent du royaume, une petite cour à Vérone et correspondait à Paris avec une agence royaliste composée de quelques affidés. Cormatin réussit à fasciner les personnes de l'entourage du prince et les membres le plus influents de l'agence

royaliste ; il se fit reconnaître par elle comme major général des armées catholiques et en obtint des pouvoirs très-étendus et indépendants de l'autorité de Puisaye. Il se dit dès lors hautement autorisé à négocier une paix sérieuse avec le gouvernement républicain. Il vit les généraux Canclaux et Hoche, et leur demanda l'autorisation de conférer librement avec les chefs insurgés pour les disposer à se soumettre. Mais Hoche, dont le caractère droit et ouvert présentait tant de contrastes avec celui de Cormatin, ne l'écouta point sans méfiance; il apporta une réserve digne et hautaine dans ses rapports avec lui, et exigea que Cormatin fût accompagné d'un des principaux officiers de l'armée républicaine dans ses relations avec les insurgés; il designa pour cette mission Humbert, jeune général plein d'avenir, qui devait comme lui tout ce qu'il était à la Révolution, et qui joignait un cœur droit à un esprit fin et pénétrant.

Humbert conçut bientôt des soupçons sur la sincérité de Cormatin et les fit partager à Hoche, qui insista pour qu'en traitant avec les insurgés vendéens on obtînt leur désarmement et des gages d'une soumission durable. Mais la Convention et ses nombreux commissaires dans l'Ouest avaient hâte de voir finir cette guerre dévorante : ils ajoutèrent aveuglément confiance aux assurances de Cormatin et, sans céder à toutes les exigences des chefs insurgés, ils négligèrent de prendre conseil de la prudence en traitant avec eux. Ils accordèrent, avec la liberté des cultes, des indemnités pour les dévastations commises, l'exemption de service militaire pour les jeunes gens de la présente réquisition, afin de repeupler les campagnes, et l'acquittement des bons signés par les chefs jusqu'à concurrence de deux millions. A ces conditions équitables les représentants en ajoutèrent quelques autres que Hoche jugea, non sans raison, très-dangereuses. Non-seulement ils laissèrent aux insurgés leurs armes, mais ils consentirent à ce qu'ils formassent une garde territoriale, peu nombreuse il est vrai, mais répartie dans les campagnes, au foyer même de l'insurrection, sous les ordres des autorités locales.

Telles furent les principales bases d'un premier traité qui fut signé le 17 février 1795 au château de la Jaunaye, près de Nantes, par les représentants en mission dans l'Ouest, pour le gouvernement républicain d'une part, avec Cormatin, Charette, Sapinaud et leurs officiers agissant au nom de l'armée vendéenne. Ils se soumirent, reconnurent les lois de la République, et, peu de jours après, Charette fit à côté du général Canclaux une entrée solennelle dans la ville de Nantes, où il lui fut fait une réception magnifique en signe d'espérance et de joie pour la fin d'une guerre si désastreuse.

Deux mois plus tard, en avril, une seconde paix, une paix simulée, fut signée, par les soins de Cormatin, avec les principaux chefs chouans de la Bretagne, à La Mabilais, entre Rennes et La Prévalaye quartier général de l'armée royaliste : elle le fut aux mêmes conditions à peu près que le traité précédent conclu pour la Vendée à La Jaunaye. Stofflet, dirigé par l'abbé Bernier, luttait encore en Anjou : se voyant abandonné à lui-même, battu par les républicains, presque seul et sans ressources, il se soumit à son tour à Saint-Florent, et l'on put croire complète alors la première pacification de la Bretagne et de la Vendée.

Elle avait été faite sans la participation de Hoche, qui ne la crut pas durable. Cormatin et les chefs chouans connaissaient trop ses justes méfiances, et, redoutant le perçant regard du jeune général de l'armée de Brest, ils avaient exigé qu'il fût exclu des conférences dans lesquelles cette paix trompeuse avait été préparée. Les représentants ne tinrent aucun compte de ses avis et apportèrent, nous l'avons vu, une précipitation aveugle dans leurs transactions avec les chefs chouans. Hoche avait prévu les fâcheuses conséquences de leur conduite imprudente : on a traité, dit-il, avec les individus et point avec l'insurrection, et l'on trouve écrites, dans ses notes, le jour même de la signature du traité de La Mabilais, les lignes suivantes, expression remarquable de ses pressentiments : "Pendant la conférence d'aujourd'hui, j'ai fait remarquer à Chérin deux bandes de corbeaux qui voltigeaient dans les airs au-dessus de La Mabilais.

Bientôt elles se séparèrent; l'une d'elles resta unie, l'autre se divisa. Bons anciens, n'eussiez-vous pas vu là un présage significatif de ce qui doit arriver après la pacification ?"

La situation de Hoche devint alors très-pénible. La paix, dictée en quelque sorte par les insurgés et par Cormatin, représentant de l'agence royaliste en Bretagne et en Vendée, donna au parti qui voulait continuer l'insurrection et la guerre une confiance exagérée en ses forces... "Il n'y eut pas, écrivait alors l'adjudant général Savary, un seul insurgé des deux côtés de la Loire, qui ne s'imaginât avoir fait grâce à la République." * Une telle présomption engendra le mépris pour les autorités républicaines et pour les forces du gouvernement, et de graves excès furent commis en beaucoup d'endroits avec l'audace que donne la certitude de l'impunité.

Les nombreux représentants en mission dans l'Ouest, la plupart gens médiocres, faibles et vaniteux, n'étaient d'accord que pour s'attribuer le mérite d'avoir délivré la République d'un fléau exterminateur et pour se donner comme les principaux auteurs de la pacification ; ils étaient divisés sur les moyens de la consolider : les uns voyaient ces moyens dans des mesures rigoureuses, les autres dans des concessions nouvelles. Ils agissaient en conséquence, et chacun à son point de vue particulier, donnant des ordres contraires et substituant partout leur autorité à celle des généraux, disposant des troupes à leur fantaisie, incapable d'organiser rien de durable, également impuissants à combattre l'anarchie et à contenir la rébellion. Déjà de toutes parts s'élevaient des plaintes contre les généraux et les fonctionnaires hors d'état de réprimer les désordres et de prévenir les actes violents et audacieux d'une foule d'insurgés qui, au mépris de la pacification, parcouraient en armes les campagnes,† et souvent même

* Lettre au général de Grouchy.

† Sous prétexte de calmer les esprits encore agités, les chefs parcourant les paroisses, mettaient en réquisition les hommes depuis seize jusqu'à quarante ans. L'heure de la messe était

pénétraient jusque dans les bourgs et dans les villes pour s'y porter à d'odieuses cruautés, soit sur les officiers municipaux, soit sur les hommes connus pour leur attachement à la République. Hoche, dont l'énergie était paralysée par les représentants qui enchaînaient ses mains et disposaient de ses soldats, était cependant rendu partout responsable des maux qu'il ne pouvait prévenir : il se voyait ainsi de tous côtés en butte à d'injustes attaques et dénoncé au Comité de salut public comme coupable par les représentants dont il avait lui-même tant à se plaindre.

Le Comité, jugeant de la situation sur les rapports erronés de la plupart des représentants en mission dans l'Ouest, et entretenu par eux dans une dangereuse illusion sur les dispositions des esprits en Bretagne et en Vendée, accueillit leurs plaintes contre Hoche et lui adressa plusieurs dépêches remplies de remontrances et de reproches amers. Profondément blessé et consumé de chagrin, Hoche répondit cependant au Comité d'un ton calme et digne : "La position d'un général dont l'armée est divisée en pelotons de soixante, quatre-vingts ou cent hommes sur une surface de quatre mille lieues carrées, n'est assurément pas brillante : elle est bien malheureuse si, en redoublant tous les jours d'efforts pour bien servir son pays, il est accusé de faiblesse et de négligence par le gouvernement auquel il est dévoué, tandis que ses ennemis l'accusent hautement de mettre trop de rigueur dans sa conduite... Je n'ai pas craint jusqu'à ce jour de dire la verité ; vous avez pu vous en convaincre par les ennemis que je me suis faits : je pourrais répondre à ceux-ci ; mais je ne donnerai pas aux ennemis de ma patrie le spectacle d'une lutte avantageuse pour moi, il est vrai, mais scandaleuse pour la République."

Cette lettre, à laquelle le Comité ne répondit pas, fut

celle du railliement. On se rendait en armes à l'église, on y passait des revues avec cocardes et panaches blancs au cri de : "Vive le roi." (a)

(a) Rapport du représentant Jarry au Comité.

suivie pour Hoche de quelques jours d'une anxiété douloureuse et qui se révèle dans sa correspondance intime avec le général Le Veneur, son ancien chef et son ami. "... Je suis las, écrit Hoche, d'être ainsi ballotté... Je ne puis rester plus longtemps soumis au caprice des événements. Sachez quels reproches on me fait. Est-ce d'avoir dit la vérité? Je la dirai toujours. Hélas ! il y a un an, j'étais au fond d'un cachot bien humide pour l'avoir dite : cela ne m'a pas corrigé... Que m'importe, après tout, que les hommes me rendent justice, si ma conscience ne me reproche rien. Heureux habitant du Morbihan, qui ne vis que pour adorer Dieu, j'envie ton sort ; que ne suis-je à ta place !..." Hoche apprend alors que le général Jourdan, le vainqueur de Fleurus, est comme lui menacé d'une disgrâce ; il en frémit d'indignation et de douleur. "Eh quoi ! dit-il, l'intrigue l'emportera toujours ! Jourdan, le plus pur de nos généraux, Jourdan est méconnu !" A cette nouvelle, le découragement s'empare de son âme, il songe à résigner son commandement. Il aspire à vivre loin des intrigants, loin des hommes, dans la retraite, auprès de sa compagne. Mais bientôt il se relève, il songe à sa patrie et redevient lui-même : "Je me dois à elle tout entier, écrit-il à son beau-frère ; ah ! puissé-je la servir autant que je l'aime ! ... Va, quoi que fasse l'envie, elle ne nous abattra point. Nous avons pour défense le souvenir de ces belles journées dans lesquelles nos armes fixèrent la victoire. Nos juges sont les soldats de Fleurus et de Wissembourg. La gloire ne met pas à l'abri de la proscription, mais elle immortalise le proscrit, et monter les degrés de l'échafaud, c'est parfois gravir ceux du Panthéon !" *

Hoche ne fut pas destitué : mais il perdit le commandement des côtes de Cherbourg, qui fut donné au général Aubert du Bayet. Il ne commandait plus alors en titre que l'armée de Brest, mais ses collègues du Bayet

* Lettre citée par M. Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 140.

et Canclaux s'accordèrent pour témoigner à ses avis une déférence puisée dans le sentiment intime qu'ils avaient tous deux du mérite de Hoche et de la supériorité de ses talents.

La situation des armées républicaines en Bretagne devenait très-critique : tandis que, d'une part, les chouans, dans la prévision d'une insurrection nouvelle, s'entendaient pour accaparer les subsistances et pour rendre fort difficiles les approvisionnements des troupes du gouvernement ; d'autre part, les ordres les plus sévères interdisaient à celles-ci les réquisitions forcées et le maraudage : la disette se fit sentir, les chouans en profitèrent pour embaucher les soldats, qui désertèrent en grand nombre.

Hoche redoubla d'efforts et de vigilance, tout en se renfermant strictement dans ses instructions : il sut, à l'aide des prêtres qu'il traitait avec beaucoup d'égards et de bienveillance, organiser sur tous les points une police très-active, et prévenir ainsi par la rapidité de son action beaucoup de désordres. Il acquérait en même temps chaque jour davantage la certitude d'un soulèvement prochain et général. Il se contenait cependant, résolu à ne donner aucune prise à ses adversaires et à s'abstenir à l'égard des chouans de tout acte hostile jusqu'à ce qu'il eût en main des preuves irrécusables de leurs projets agressifs. Il ne perdait jamais de vue Cormatin, l'infatigable instrument de l'agence royaliste : il le croyait aussi faux que présomptueux et il avait, en plus d'une occasion, répondu par le mépris à son insupportable jactance. Cormatin humilié se vengea en dénonçant Hoche aux représentants qu'il intimidait, et se posa comme arbitre de la paix et de la guerre : " Je n'ai qu'à faire un signe, disait-il, et toute la Bretagne est à moi et debout."

Hoche enfin obtint la preuve écrite et ardemment désirée du danger qu'il avait pressenti et de la conspiration flagrante de plusieurs chefs insurgés contre la République. Une lettre adressée au baron de Solilhac et à deux autres officiers chouans, fut interceptée, elle portait pour signature le nom de Cormatin et celui de

Bois-Hardi, qui s'était acquis dans la guerre civile une grande réputation de vaillance et d'audace. Elle révélait leurs projets ultérieurs et annonçait la prochaine reprise de la guerre contre la République : aucun doute n'était plus possible. Hoche envoya cette lettre au Comité de salut public, et obtint, de quelques-uns des représentants en mission, l'ordre d'arrêter Cormatin et Bois-Hardi, signataires de la lettre, ainsi que les trois chefs à qui elle était adressée.

Instruit par Hoche, le Comité prescrivit de ramener les hommes égarés, de protéger les hommes paisibles et d'exécuter la pacification à l'égard des chefs royalistes soumis de bonne foi, mais il ordonna aussi de poursuivre sans relâche les chefs qui l'auraient violée et de désarmer les communes.* Le Comité donna en même temps à Hoche les pouvoirs nécessaires pour agir et pour disposer seul des troupes placées sous ses ordres.

Cormatin et Solilhac furent arrêtés, Bois-Hardi et les deux autres chefs compromis résistèrent et périrent bravement les armes à la main. Les chouans comprirent que la République ne se contenterait plus d'une paix simulée. Ainsi avertis, ils reprirent leurs armes et se tinrent prêts à combattre : on annonçait la prochaine apparition d'une escadre anglaise portant le secours depuis si longtemps attendu, et déjà sur plusieurs points, dans le Morbihan surtout, les partis en étaient venus aux mains et s'étaient livré de sanglants combats.

Libre enfin d'agir et maître de ses mouvements, Hoche annonça la reprise de la guerre dans son ordre du jour à l'armée. " Braves camarades, dit-il, votre courage n'est plus enchaîné. Vous pouvez désormais combattre ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience et repoussé le bienfait de la clémence nationale... Marchez avec votre valeur accoutumée sur les rassemblements des rebelles : dissipez-les, désarmez-les ; mais épargnez le sang, il a déjà trop coulé... Scrupuleux observateur de l'acte de pacification, j'accueillerai avec humanité et fraternité ceux qui se soumettront de bonne

* Arrêté du 20 juin 1795.

foi... je poursuivrai les parjures sans relâche jusqu'à ce qu'ils aient mis bas les armes : c'est aux chefs des révoltés que je m'en prendrai particulièrement : ceux-là seront frappés sans pitié." *

Ce fut le signal d'une nouvelle guerre : des colonnes mobiles parcoururent la contrée en tous sens et fondirent sur les rassemblements armés qu'elles dispersèrent ; mais il s'en formait partout ; en peu de jours la Bretagne fut en feu : les chouans accouraient se ranger autour de leurs chefs : ils se dirigeaient en masse vers les côtes du Morbihan, et bientôt l'escadre anglaise, portant plusieurs régiments d'émigrés et de grands secours d'armes et de munitions, vint mouiller en face de la côte bretonne, dans la baie de Quiberon.

IV.

Quiberon.

Le comte de Puisaye avait enfin décidé le gouvernement britannique à armer une expédition formidable pour tenter un débarquement et pour seconder les efforts des chouans sur les côtes de Bretagne. Plusieurs régiments émigrés de l'armée de Condé, après les défaites consécutives de la coalition sur le continent, étaient déjà passés, depuis la campagne précédente, à la solde de l'Angleterre : le gouvernement anglais en forma cinq corps réguliers et plusieurs cadres d'autres régiments appelés à se compléter en Bretagne à l'aide des chouans. Les cinq corps enrégimentés étaient : 1° le régiment d'Hervilly ou Royal-Louis, qui avait pour colonel le comte d'Hervilly, appelé à un commandement supérieur ; 2° la légion de la marine, commandée par le comte d'Hector, ancien chef d'escadre, et presque

* Ordre à l'armée du 1[er] juin 1795. — Rousselin, *Corresp.*, p. 177.

toute composée d'officiers émigrés de l'ancienne marine royale; 3° la légion du Drenay, sous les ordres du marquis de ce nom: 4° le régiment de Loyal-Émigrant ou de la Châtre; 5° enfin un régiment d'artillerie commandé par M. de la Rotalie, et formé presque en entier des officiers et sous-officiers de cette arme qui avaient défendu Toulon contre la Convention. Les principaux chefs de cette petite armée, d'environ cinq mille hommes, étaient les comtes de Puisaye, d'Hervilly, de Vauban, Dubois, Berthelot, et le chevalier de Tinténiac; l'évêque de Dol, avec une suite de prêtres missionnaires, accompagnait l'expédition. Cette première division d'émigrés portait la cocarde blanche afin de conserver à leur entreprise un caractère national. Ces régiments et ces cadres furent seuls embarqués d'abord, avec un matériel assez considérable en armes et en munitions.

Ce premier convoi devait être promptement suivi d'un second, porteur des débris de plusieurs autres régiments d'émigrés réunis en Hanovre pour être transportés en Bretagne. Ces corps, cruellement éprouvés et décimés, étaient les restes des corps de Béon, de Rohan, de Périgord et de Salm: ils formaient, sous le commandement du jeune comte de Sombreuil, un total de quinze cents hommes: ils descendirent l'Elbe, furent transportés sur une escadre anglaise à Portsmouth, et de là dirigés sur Quiberon. Enfin, lorsque les deux premières expéditions auraient réussi à opérer un débarquement, si la Bretagne se soulevait, comme l'avait annoncé Puisaye, et s'il pouvait prendre possession d'un point important sur la côte, une nouvelle expédition, portant une armée anglaise, un matériel considérable et un prince français, le comte d'Artois, devait sur-le-champ mettre à la voile.

Ce fut une première faute d'avoir partagé l'entreprise en trois expéditions sans les destiner à agir simultanément; c'en fut une autre de ne pas avoir mis le prince à la tête de la première; une troisième faute, et qui eut des conséquences très-funestes, fut d'avoir divisé le commandement entre le comte de Puisaye dont le gouvernement britannique redoutait l'esprit d'aventure et d'audace, et le comte d'Hervilly, chef du premier régiment d'émi-

grés, homme méthodique, strict observateur des règles de l'art, beaucoup plus propre à commander une armée régulière en rase campagne qu'un corps de volontaires dans une guerre d'invasion où le succès dépend de la rapidité des mouvements et de l'audace de l'attaque.

Puisaye exigeait avec raison qu'on débarquât tandis que la côte était encore faiblement gardée, et qu'on se portât rapidement en avant, appelant à soi toutes les bandes armées des chouans qui parcouraient le pays, et en se hâtant de les enrégimenter: il voulait enfin qu'on s'emparât, sur-le-champ, d'une ville importante du littoral et qu'on y proclamât Louis XVII en annonçant la prochaine arrivée d'un prince français. Ainsi conduite, l'entreprise avait des chances réelles de succès, dans l'état où étaient en France les esprits et au plus fort de la réaction thermidorienne contre les terroristes et la Convention. Mais le prince qui aurait pu rallier toutes les fractions du parti royaliste ne parut pas; les démêlés entre les chefs, leurs longues hésitations pour le débarquement firent perdre un temps précieux. Enfin l'avis de Puisaye l'emporta: le commodore Warren décida la descente: elle eut lieu le 27 juin 1795 dans la baie de Quiberon, formée d'un côté par la côte de Bretagne, de l'autre par une presqu'île longue d'environ deux lieues et dont la largeur varie sans dépasser trois kilomètres. C'est la fameuse presqu'île de Quiberon, jointe à la côte bretonne par une bande de sable étroite et d'une lieue de longueur, nommée la Falaise. Le fort Penthièvre, occupé par sept cents républicains et construit au centre de la presqu'île, défendait les approches de celle-ci du côté du continent.

L'expédition débarqua au fond de la baie au village de Carnac. Au même moment, des bandes de chouans accoururent, conduits par leurs principaux chefs, Dubois, d'Allègre, Mercier, George Cadoudal; ils dispersèrent sur la côte quelques détachements républicains et se rendirent au rivage au nombre de quatre ou cinq mille hommes; les paysans du voisinage se réunirent à eux au cri de: *Vive le roi!* et Puisaye crut à l'insurrection prochaine de toute la Bretagne. Mais bientôt de

fâcheuses querelles éclatèrent entre les chouans et les émigrés. Ceux-ci, qui avaient servi dans les armées régulières du continent, n'ouvraient leurs rangs qu'avec inquiétude et répugnance à des hommes indisciplinés, déguenillés, dépourvus de toute instruction militaire, beaucoup plus aptes au métier de guérillas qu'au service dans des corps d'élite. L'antipathie devint promptement réciproque : il en résulta des rixes, il fallut les tenir séparés et perdre à s'organiser un temps qui aurait dû être employé à marcher en avant.

Des ordres arrivèrent enfin de Londres pour conférer à Puisaye seul la direction suprême de l'expédition. Puisaye prit sur-le-champ d'habiles dispositions, ordonna une impétueuse attaque contre le fort Penthièvre, qui se rendit presque sans combat. Puisaye s'y établit fortement, et, par un ouvrage solidement construit en pierre, il relia la forteresse avec un rocher de soixante pieds de hauteur qui flanquait la presqu'île à l'ouest du côté de la pleine mer, de telle sorte qu'elle était entièrement coupée et que tout passage était fermé d'un rivage à l'autre. Il fit en même temps débarquer dans la presqu'île tout le matériel apporté par l'escadre anglaise et distribua aux chouans des habits et des armes. Dix mille d'entre eux occupaient déjà la ligne importante de Lorient à Auray. L'intention de Puisaye était de s'emparer de Brest, de Lorient ou de Saint-Malo, où il avait des intelligences, et de marcher ensuite sur Rennes ; ses émissaires parcoururent toute la Bretagne avec la rapidité de l'éclair, réveillant les populations, stimulant leurs principaux chefs, Charette, Stofflet, Scépeaux, etc., et leur annonçant la prochaine arrivée d'un prince du sang royal de France et d'une armée anglaise.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis la première apparition de l'escadre à Quiberon. Hoche accourut de Rennes avec toutes ses forces disponibles et se montra supérieur aux périls de sa situation. Il était arrivé à Auray avec cinq mille hommes seulement, et les généraux des armées de Brest et de Cherbourg s'empressant de répondre à son appel, de toutes parts des détachements républicains étaient en marche pour le rejoindre.

l'étroite presqu'île où il était enfermé, sous la protection du fort Penthièvre et de l'escadre anglaise, une position très-forte et en apparence inexpugnable.

Puisaye conçut un plan d'attaque qui, bien exécuté, aurait eu pour l'armée républicaine de désastreuses conséquences. Il résolut d'envoyer sept mille chouans divisés en deux corps hors de la presqu'île, avec l'ordre de se joindre aux chefs et aux populations soulevées de l'intérieur du pays, pour fondre ensemble sur les derrières du camp de Sainte-Barbe tandis qu'il l'attaquerait de front. Quatre mille chouans, commandés par le comte de Tinténiac et sous lui par Mercier et d'Allègre, furent débarqués le 11 juillet sur des chasse-marée anglais à Sarzeau, près de l'embouchure de la Vilaine. Une seconde division de trois mille hommes, sous deux chefs éprouvés, Jean-Jean et Lantivy, débarqua un peu au-dessus de Quimper. Ces deux divisions avaient ordre de se réunir, le 14 juillet, à Bard, en arrière des républicains, pour attaquer ensemble, le 16, et prendre à revers le camp de Sainte-Barbe.

L'agence royaliste de Paris, toujours hostile à Puisaye, fit échouer ce plan savamment combiné. Cette agence, qui aurait voulu agir indépendamment des Anglais, et s'assurer, sans leur concours, d'une place du littoral, après avoir échoué dans une tentative pour enlever Saint-Malo, projetait maintenant de s'emparer de Saint-Brieuc, et lorsqu'elle eut appris que Tinténiac et Lantivy étaient heureusement débarqués, avec leurs divisions, ces deux chefs furent sommés par elle, au nom du roi, de marcher sur cette place et de s'en rendre maîtres. Ils cédèrent à regret à cette injonction royale et, deux jours plus tard, Tinténiac fut tué à l'attaque du château de Coëtlogon. Puisaye, ignorant son sort et confiant dans l'exécution des ordres qu'il avait donnés, fit embarquer Vauban avec douze cents chouans, et lui prescrivit de faire une fausse attaque par la gauche des républicains à Carnac en essayant de se lier sur les derrières de leur camp à Tinténiac. Une première fusée devait être tirée par Vauban s'il réussissait à débarquer, et une seconde dans le cas où il serait repoussé et ne pourrait

tenir sur le rivage. Vauban débarqua et tira sa première fusée; mais bientôt l'ennemi accourut en force supérieure: Vauban, contraint à se rembarquer, tira sa seconde fusée, mais celle-ci ne fut pas aperçue.

Puisaye demeura persuadé qu'il était parvenu à prendre position et à rejoindre Tinténiac: il eut le tort de ne pas s'en assurer d'une manière précise, et il sortit de la presqu'île avant le jour avec toutes ses troupes régulières, marchant fièrement en colonnes d'attaques au nombre d'environ cinq mille hommes. Le régiment de Loyal-Émigrant était en tête; à droite s'avançaient les régiments de Royal-Marine et de du Drenay, soutenus par six cents chouans sous les ordres du duc de Lévis. Le régiment d'Hervilly, avec mille chouans, formait la gauche; l'artillerie enfin, dans laquelle étaient incorporés les canonniers toulonnais, marchait sous les ordres du colonel Rotalie. L'armée royale s'avança ainsi par la Falaise sur le camp de Sainte-Barbe.

Puisaye, entendant au loin un feu de mousqueterie, s'écria: "C'est Tinténiac!" et il fondit sur les avant-postes républicains commandés par le général Humbert: celui-ci ne soutint pas ce choc impétueux et se replia dans le camp.

Hoche, impassible, attendit les royalistes dans ses retranchements qu'ils attaquèrent avec fureur. Faisant alors démasquer sur leur flanc de redoutables batteries, il les accable sous une pluie de mitraille, d'obus et de boulets. Le massacre est épouvantable; les plus héroïques efforts des royalistes sont impuissants contre une armée trois fois plus nombreuse, commandée par un général aussi habile qu'infatigable. Des files entières tombent fauchées par la mitraille; la plupart des chefs sont tués ou blessés: mais personne ne recule, et les survivants combattent avec un acharnement sans pareil. Cependant le feu de la mousqueterie a cessé sur les derrières du camp républicain: il devient évident que Tinténiac et Lantivy ne se sont point trouvés au rendez-vous assigné, et que la petite armée royaliste est seule engagée dans l'attaque. Il faut dès lors renoncer à

vaincre : Puisaye ordonne la retraite. Celle-ci s'exécute avec une extrême confusion sous un feu terrible. Hoche poursuit les royalistes, et sa cavalerie se déploie dans la plaine pour les rejeter dans la mer avant qu'ils n'aient atteint le fort Penthièvre. Pour comble de malheur, d'Hervilly qui luttait avec le plus grand courage, reçoit en pleine poitrine un biscaïen qui le met hors de combat, et l'armée aurait encore une fois péri tout entière si l'amiral Warren n'eût fait avancer ses chaloupes. Celles-ci avaient recueilli Vauban et ses douze cents hommes rejetés du rivage où ils avaient d'abord débarqué. Ils s'élancent sur la Falaise dont ils protégent l'entrée : ils couvrent ainsi la désastreuse retraite de l'armée royale, et tiennent en échec les républicains, tandis que les chaloupes ouvrent sur eux un feu épouvantable : ils s'arrêtent, reculent à leur tour et rentrent au camp.

Les pertes des émigrés étaient énormes, et, dans le seul régiment de Royal-Marine, sur soixante-quatorze officiers, cinquante-trois avaient été tués ou mis hors de combat : mais en même temps il leur arrivait du renfort. La seconde division, celle d'Allemagne, formée de régiments au service de l'Angleterre, était entrée le 16 juillet dans la rade de Quiberon, au moment même du combat, mais trop tard pour prendre part à l'action : l'ardent Sombreuil qui la commandait avait seul obtenu de l'amiral la permission de descendre à terre : il avait combattu en volontaire, et c'est lui que d'Hervilly, blessé à mort, désigna pour lui succéder dans le commandement, sous la direction supérieure de Puisaye : c'est lui Sombreuil qui disputera le dernier à Hoche ce lambeau sanglant de terre, tombeau de tant de braves.

Sombreuil unissait aux dons extérieurs, à toutes les grâces de la personne, des sentiments chevaleresques et un bouillant courage, exalté encore par le souvenir d'un père et d'un frère morts sur l'échafaud, et d'une famille entière fatalement entraînée dans la misère, dans l'exil ou dans la tombe. Il avait tout dernièrement épousé, à Londres, une jeune personne éperdument aimée et, le jour même de ses noces, il s'était arraché à sa jeune

fiancée pour rejoindre l'escadre anglaise et cingler vers Quiberon.

Sombreuil avait reconnu toute l'importance du fort Penthièvre qui, flanqué de retranchements construits par les émigrés du côté de la pleine mer, coupait entièrement la presqu'île d'un rivage à l'autre : de la conservation de ce fort dépendait le salut de l'armée royale. Sombreuil insista pour que la garde en fût exclusivement confiée à sa division : Puisaye refusa, craignant d'offenser les émigrés des autres divisions. Mais dans toutes se trouvaient incorporés beaucoup de prisonniers républicains, qui, pour échapper aux souffrances qu'ils avaient endurées ou qui les attendaient sur les pontons anglais, avaient consenti à s'engager parmi les royalistes, acceptant leurs offres jusqu'à l'heure où ils pourraient s'échapper et trahir leurs nouveaux compagnons. Déjà un grand nombre, profitant de la marée basse le long des murs, s'étaient jetés dans l'eau qui recouvrait les sables de la Falaise et avaient rejoint l'armée républicaine, en remarquant, à droite et à gauche du fort Penthièvre, les passages guéables qui conduisaient au camp. Chaque nuit y amenait ainsi de nouveaux déserteurs : l'un d'eux, David Goujon, offrit à Hoche de conduire une colonne par la pleine mer jusqu'au fort : Hoche accepta et résolut d'attaquer la presqu'île sans délai.

Dès le lendemain, 19 juillet, il rédigea un ordre du jour remarquable entre tous par sa précision et sa terrible énergie. Le fort Penthièvre sera attaqué de trois côtés à la fois dans la nuit suivante à la basse mer, à gauche par le général Humbert, à l'extrême droite par le général Valletan, et par l'adjudant général Ménage qui, avec trois cents hommes d'élite, tentera d'escalader le rocher relié au fort par le retranchement des émigrés : Hoche lui-même dirigera l'attaque au centre.

Dans la nuit du 20 juillet, par un temps sombre, Hoche mit en mouvement ses colonnes, marchant à leur tête, avec les représentants Blad et Tallien. Sa marche est suspendue par un orage épouvantable mêlé de grêle et d'une pluie glacée qui tombe à torrents,

tandis que les vents déchaînés avec fureur soulèvent le sable en épais tourbillons : les soldats ne distinguent plus ni leur direction ni la voix des chefs, et s'arrêtent dans un désordre affreux. Enfin ils reprennent leur marche et parviennent, après beaucoup d'efforts et sans être aperçus, au pied des remparts, au centre de la position ; là ils s'arrêtent et attendent des nouvelles de l'attaque de gauche. Celle-ci échoua ; Humbert, arrêté par la fureur des éléments, ne put atteindre la forteresse qu'aux premières lueurs du jour, au moment même où la division centrale était découverte par les assiégés. Les canonniers toulonnais firent feu sur elle et donnèrent l'éveil à une chaloupe anglaise qui accabla la division d'Humbert, sous les boulets et les obus. Il fallut se retirer : et Hoche rallia les républicains et commença la retraite. La journée semblait perdue : l'unique chance de succès dépendait maintenant de l'attaque de droite, commandée par Ménage et entreprise sous la direction du transfuge David. Elle présentait d'immenses difficultés. La mer en fureur battait le roc bastionné au pied duquel David amena la colonne républicaine, protégée par le bruit des flots furieux et par les ténèbres. " Ménage et sa troupe escaladent le roc, s'accrochant aux ronces, aux arbrisseaux, se faisant des échelons de leurs baïonnettes qu'ils enfoncent dans les crevasses, et s'aidant, se poussant les uns les autres, ils parviennent au sommet. Le parapet restait à gravir et, au cri d'une sentinelle, ils pouvaient tous être précipités dans la mer. Mais ils entendent des paroles amies : David avait des complices dans le fort, et ceux-ci tendent la main aux républicains qui s'élancent sur la plate-forme. Les royalistes, qui s'étaient crus vainqueurs, sont surpris et massacrés, les canonniers toulonnais pris à revers sont tués sur leurs pièces : tout ce qui résiste est égorgé, et Ménage plante sur la muraille le drapeau tricolore. Hoche l'aperçoit et rebrousse aussitôt chemin ; il entre sans résistance dans la forteresse, embrasse Ménage, le nomme général de brigade et dispose tout pour compléter sa victoire."*

* Rouget de l'Isle, *Souvenirs de Quiberon*.—De la Tousche,

Au premier bruit de la prise du fort, Puisaye comprit que tout était perdu. Il ne s'agissait plus de défendre la presqu'île ouverte au flot toujours grossissant des troupes républicaines, mais d'arrêter celles-ci assez longtemps pour permettre aux débris de l'armée royaliste de se rembarquer. Sombreuil et lui prirent à la hâte, dans ce but, au milieu d'une confusion épouvantable, d'urgentes et vaines dispositions. Toute l'artillerie était prise ou détruite; aucun retranchement n'était élevé dans l'intérieur de la presqu'île, encombrée par la foule des blessés et par une multitude de paysans, vieillards, femmes, enfants, courant tous en désespérés vers le rivage, rompant et entraînant avec eux les valeureux bataillons qui essayaient de se former et qui n'avaient que leur poitrine à opposer aux feux violents de la mousqueterie et des canons. Sur divers points, ralliés par Sombreuil, ils parvinrent à se former et, se précipitant sur les républicains avec toute la furie du désespoir, ils les firent reculer : vains efforts ! que pouvait l'héroïque valeur de trois ou quatre mille hommes contre un ennemi quatre fois plus nombreux et enivré par la victoire ! A chaque moment les royalistes perdaient du terrain et se rapprochaient de la mer; mais la marée était basse, la flotte anglaisse était à l'ancre à une lieue du rivage, et la tourmente soulevait encore les vagues et rendait très difficile l'approche des embarcations. Le ciel était fort sombre, et l'amiral n'aperçut pas le drapeau tricolore flottant sur la forteresse; il ignorait qu'elle fût prise. Puisaye envoya successivement à bord un pilote intrépide et un aide de camp, le marquis de la Jaille : puis voyant tout désespéré, il s'embarqua lui-même, au fort Haliguen, sur un frêle esquif, pour hâter l'arrivée des secours et aussi, dit-il, pour mettre en sûreté sa correspondance, qui eût compromis toute la Bretagne. L'honneur militaire exigeait qu'il restât pour mourir avec ceux qu'il avait entraînés dans le péril, mais sa fuite fut à tort considérée comme une trahison.

Relation du désastre de Quiberon.—Villeneuve la Roche-Barnaud, *Mémoire sur l'expédition de Quiberon.*

Averti du désastre, l'amiral Warren fit faire force voiles vers le rivage et ouvrit un feu terrible sur les républicains : quelques coups mal dirigés portèrent sur la foule des fuyards et sur leurs défenseurs. Le plus affreux spectacle s'offrait alors aux regards. La mer agitée sous un ciel toujours sombre écartait les embarcations vers lesquelles une multitude de malheureux de tout sexe et de tout âge tendait les mains en poussant des cris. Beaucoup s'avançaient jusque dans la mer pour ne plus reparaître, ou retombaient, roulés et brisés, sur le rivage, au bruit de la fusillade et des canons de l'escadre, qui vomissaient une pluie de fer autour d'eux et sur eux.*

Un petit fort tout démantelé, le fort Neuf, autrement appelé fort Saint-Pierre, était à l'extrémité sud de la presqu'île et à un quart de lieue du fort Haliguen : là fut le dernier refuge des légions royalistes. Ce fort n'avait aucune défense du côté de la terre ; huit cents émigrés environ s'y trouvaient réunis, tournant le dos à la mer : le rivage, à droite et à gauche, était désert à cause du feu continuel des chaloupes qui rendaient de chaque côté les approches très-dangereuses : mais en face des émigrés, les grenadiers républicains, Hoche à leur tête, avançaient toujours, criant : "Bas les armes, à nous les patriotes ;" plusieurs voix criaient aussi : "Rendez-vous, on ne vous fera rien." A trois cents pas environ ils s'arrêtèrent, et Hoche se porta en avant des siens. Sombreuil sortit du fort à sa rencontre pour capituler : il dit à Hoche qu'il offrait sa vie en sacrifice pour celle de ses malheureux compagnons, et demanda que ceux-ci fussent traités en prisonniers de guerre. Mais les lois étaient précises et, dans l'état désespéré où étaient les émigrés, Hoche ne crut pas pouvoir accéder à la demande de Sombreuil. Il admira son noble dévouement, et répondit que les vaincus devaient s'en remettre à la clémence de la Convention. Cependant il tira sa montre et accorda une demi-heure pour le rembarquement.

* Des reproches injustes ont été adressés, dans cette circonstance, à l'escadre anglaise. Il était impossible que, dans cette épouvantable mêlée, un certain nombre de royalistes ne fussent atteints par les boulets destinés à les protéger.

Sombreuil revint au fort et, selon quelques versions, il fit espérer à ses compagnons qu'ils seraient traités comme prisonniers de guerre. Mais, selon le récit d'un écrivain royaliste, présent à cette scène, et qui entendit les paroles de Sombreuil, celui-ci dit aux émigrés : "Une demi-heure vous est accordée pour vous embarquer." * Et il ordonna de déposer les armes. Un murmure s'éleva : on obéit en frémissant, et chacun coucha son arme devant soi. Deux fois alors le comte de Sombreuil lança son cheval sur la pointe des rocs en se dirigeant vers la flotte anglaise, et deux fois il fut rejeté par les vagues furieuses sur la côte ; l'égarement du désespoir était dans ses yeux, dit l'auteur de la relation déjà citée ; il cherchait la mort, et comme il s'élançait une troisième fois, un officier arrêta son cheval : Sombreuil alors mit pied à terre et parut résigné.

L'escadre anglaise, arrêtée par des signaux répétés, avait cessé son feu ; mais avant qu'elle eût mis ses embarcations à la mer, la demi-heure accordée par Hoche était ecoulée. Hoche se retira ; son armée marcha en avant, enveloppa les royalistes et les fit prisonniers : on dit que plusieurs émigrés se percèrent de leurs épées ; d'autres se précipitèrent dans les flots pour échapper au sort fatal qui les attendait.†

Après les combats acharnés vinrent les massacres juridiques. Les huit cents prisonniers faits au fort Neuf, réunis à ceux du fort Penthièvre, formaient environ trois mille hommes qu'on envoya à Auray, sous la conduite du général Humbert et du représentant Blad. Tallien se rendit à Paris, où il exalta la récente victoire des armées de la République, en se glorifiant lui-même, et il se montra impitoyable envers les vaincus. Hoche avait intercédé pour eux et pensait avoir ému Tallien en leur faveur :‡ mais Tallien appela sur leur tête la vengeance

* De Corbehem, *Dix ans de ma vie.* Récit de l'affaire de Quiberon.

† De Corbehem, *ibid.*

‡ Selon Rouget de l'Isle, Tallien avait promis à Hoche d'intervenir pour les prisonniers.

nationale; il fit plus, il les calomnia, et avant d'immoler ses victimes, il essaya de les flétrir, les accusant de porter des armes empoisonnées. Les malheureux prisonniers, conduits à Auray, furent entassés dans les églises et dans les prisons de cette petite ville: avec eux était l'évêque de Dol, et tous les prêtres qui avaient, comme lui, fait partie de l'expédition de Quiberon. Les chouans furent ensuite séparés des émigrés. Ceux-ci furent livrés à une commission militaire devant laquelle ils invoquèrent une capitulation dont il leur fut cependant impossible de démontrer l'existence, ayant pris pour une convention régulière les paroles de clémence sorties, dans le feu de l'action, des rangs républicains.*

Le sentiment public se prononçait avec énergie en faveur de cette multitude d'infortunés, les uns dans la fleur de l'âge, les autres blanchis dans les combats, criblés de blessures, mornes et fiers, égarés sans doute, mais tous victimes de leur loyauté chevaleresque, de leur dévouement héroïque à leur cause, et dont un grand nombre avaient été, sous le régime précédent, l'honneur de la marine française. Le représentant Blad ne vit pas la tache indélébile que le sang de tant de braves, froidement versé par le gouvernement républicain, allait imprimer sur la République tout entière: les soldats eux-mêmes préposés à leur garde étaient émus et attendris: deux fois la commission parut faiblir et fut renouvelée: Blad fut inexorable, et la Convention nationale, avant de se dissoudre, offrit encore au démon des guerres civiles cet immense holocauste.

Les émigrés appartenant aux divers régiments furent conduits successivement et par corps au lieu du supplice. Ceux du régiment de Béon furent appelés les

* La question de savoir s'il y avait eu ou non une capitulation verbale a donné lieu à d'interminables controverses. L'étude attentive des faits et le caractère loyal de Hoche, ne permettent pas d'admettre qu'une capitulation ait été consentie par lui. Cette question a été examinée avec impartialité dans la Biographie de Hoche, par M. Desprez; j'en ai inséré un court extrait aux pièces justificatives. Voyez Appendix B.

premiers : "Je les vis défiler devant moi, allant à la mort, dit un émigré échappé au massacre ; un tambour les devançait, battant l'air de route : venait ensuite un peloton d'infanterie ; une troupe de paysans, la bêche sur l'épaule, fermait cette marche funèbre... Les officiers marchaient deux à deux : le calme et la résignation se peignaient dans leurs traits, la fierté dans leur maintien."* Ils furent tous conduits dans un champ attenant à la ville d'Auray. Là on les fusilla : plus de sept cents de leurs compagnons eurent le même sort, et les exécutions durèrent plusieurs jours.

Le comte de Sombreuil avait été transféré, quelques jours auparavant, d'Auray à Vannes, avec l'évêque de Dol, et le lendemain ils furent conduits au supplice. "Un général républicain s'approcha de Sombreuil et le pria de permettre qu'on lui bandât les yeux.—"Non, répondit Sombreuil, je veux voir mon ennemi en face jusqu'au dernier moment." Invité à se mettre à genoux, il dit : "J'y consens ; mais je fais observer que je mets un genou en terre pour mon Dieu, et l'autre pour mon roi."† Il mourut en soldat et en chrétien : l'évêque de Dol périt après lui, fusillé avec ses prêtres.

Vingt ans plus tard, les restes des braves morts à Auray furent précieusement recueillis, et un monument funèbre leur fut élevé dans le champ même où ils avaient péri et qui, aujourd'hui encore, est consacré par le sentiment populaire sous le nom de *champ des martyrs*.

On frémit au souvenir de tant de cruautés commises de sang-froid. Hoche eut lui-même à souffrir de l'horreur générale soulevée par cet épouvantable sacrifice qu'il eut le désir, mais non le pouvoir d'empêcher, et dont la responsabilité tout entière appartient à Tallien, à Blad, au Comité de salut public et à la Convention.

La cause royale reçut, à Quiberon, un échec irréparable, mais la France y reçut aussi, par l'immolation de tant de victimes, une incurable blessure : elle donna

* De Corbehem, *Souvenirs de Quiberon.*

† Villeneuve la Roche-Barnaud, *Mémoire sur l'expédition de Quiberon.*

plus tard un douloureux souvenir aux valeureux compagnons des d'Estaing, des de Grasse et des Suffren, si cruellement immolés à Auray, lorsqu'elle voulut, après ces guerres fratricides, disputer l'empire des mers aux Anglais, et plus d'une fois depuis cette époque, dans ses désastres maritimes, elle entendit sortir du fond de l'abîme qui engloutissait ses flottes, ce cri vengeur : QUIBERON ! QUIBERON !

V.

Suite et fin des opérations de Hoche dans l'Ouest. Pacification de la Bretagne et de la Vendée.

Charette avait repris les armes et occupait une grande partie de la basse Vendée et tout le littoral, lorsqu'il apprit le désastre des émigrés à Quiberon et le supplice des survivants. A cette dernière nouvelle, la fureur s'empara de son âme, et comme représailles, il fit sans pitié fusiller, sous ses yeux, trois cents républicains qu'il tenait prisonniers. Il obtint, vers le même temps, des témoignages de la plus haute faveur du prince qui résidait à Vérone et que les royalistes et les puissances étrangères avaient reconnu pour roi sous le nom de Louis XVIII.* Charette reçut le cordon rouge, le titre de lieutenant général et le commandement en chef des armées catholiques et royales. Tant de faveurs accumulées sur sa personne stimulèrent encore davantage son zèle infatigable, et il redoubla d'énergie pour soulever le pays et tenir tête aux trois armées républicaines de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, dont les généraux se rendirent à Nantes pour y concerter un plan d'opérations.

* Le jeune prince nommé Louis XVII, depuis le 21 janvier 1793, était mort âgé de huit ans, à la suite de traitements affreux, en juin 1795. Ses droits au trône passèrent à son oncle Louis, Stanislas-Xavier, comte de Provence.

Cette conférence n'eut aucun résultat sérieux : Hoche en gémit, et, dans son rapport au Comité de salut public, il annonça la descente prochaine d'une nouvelle expédition anglaise sur les côtes et déplora la lenteur avec laquelle la guerre était conduite. "Verrai-je donc toujours, dit-il, à la honte de nos armes, moisir nos troupes dans nos cantonnements? Prétend-on attendre la saison des pluies pour agir en Vendée? Ne voit-on pas que les rebelles cherchent à gagner du temps et attendent les secours qui leur sont promis pour agir? Dieux de mon pays, enflammez tous les cœurs. Fais, ô liberté, que tous nos soldats deviennent des héros! et la patrie sera conservée indépendante."*

Peu de jours après l'envoi de ce rapport, Hoche fut nommé au commandement de l'armée de l'Ouest, en remplacement du général Canclaux, et, dans son premier ordre du jour, il mit de nouveau en évidence les grands principes qui avaient, en toute circonstance, dirigé sa conduite : obéissance au gouvernement, observation rigoureuse de la discipline, respect inviolable des lois de l'honneur, compassion pour les malheureux, égards et protection aux habitants paisibles des campagnes, guerre sans trêve aux coupables et aux ennemis de la patrie. Hoche obtint que son armée, qui occupait le foyer même de l'insurrection royaliste, fût portée à quarante-quatre mille hommes, et il fit sur-le-champ les plus habiles dispositions pour prévenir le débarquement de l'expédition de toute part annoncée.

Le danger en effet était imminent. Le désastre de Quiberon n'avait point découragé le gouvernement anglais. Une nouvelle escadre cingla vers la côte de France dans les derniers jours de septembre: elle portait deux mille hommes d'infanterie, cinq cents cavaliers tout équipés, des cadres de régiments d'émigrés, des armes, des munitions, des vivres pour une armée nombreuse, et enfin le prince depuis si longtemps attendu, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, et qui devint le roi Charles X.

* *Correspondance de Hoche.*—(14 fructidor) 31 août 1795.

Le prince descendit, au commencement du mois d'octobre, avec une partie des troupes de l'expédition, dans l'île Dieu, et il se proposait d'aborder en face sur la côte de la basse Vendée où Charette, en possession du littoral, devait protéger son débarquement. Mais Hoche déjoua tous les plans de ce chef redoutable : il le battit en plusieurs rencontres, l'obligea de se retirer dans l'intérieur du pays et se rendit maître de toute la côte. Le débarquement n'était plus praticable et la haute marée rendait impossible une plus longue station de la flotte dans ces parages dangereux. Elle fut rappelée. Après un séjour de six semaines sur le stérile rocher de l'île Dieu, le comte d'Artois revint en Angleterre, et tout le fruit de cette grande expédition fut perdu.

Le départ de l'escadre jeta les royalistes dans la consternation : Charette en conçut une irritation profonde. Il voyait toutes les forces républicaines attirées maintenant en Vendée : il lui fallait désormais lutter presque seul et sans espérance, et il résolut de vendre chèrement à ses adversaires la victoire et sa vie.

Hoche, malgré ses succès, se trouvait encore une fois dans une situation très-difficile : toute la basse Vendée, comprenant le pays entre la Sèvre Nantaise et l'Océan, était acquise moralement à la cause royale : la population avait gardé ses armes, et, quoique paisible en apparence, il eût suffi d'une victoire pour la soulever de nouveau tout entière. Un chef habile, Sapinaud, avait repris l'épée et emporté la ville de Mortagne ; Stofflet, jaloux des faveurs accordées à Charette, avait refusé de se rendre à son appel, mais il n'attendait qu'une occasion favorable, et toujours dirigé par l'abbé Bernier, il exerçait une influence absolue en Anjou et dans la haute Vendée, où, entouré d'une cour d'officiers et d'émigrés, il était le maître du pays. Puisaye, d'autre part, avait reparu en Bretagne, et attirait à lui tous les chefs chouans, organisait l'insurrection, et servait, avec la plus indomptable énergie, la cause des princes qui n'avaient su apprécier ni son dévouement ni ses talents : l'Ouest tout entier, au premier signal, pouvait être de nouveau en feu.

En face de tant de périls, Hoche conçut un nouveau plan : il vit bien que ce n'était plus par les armes qu'il fallait vaincre un ennemi que l'on ne pouvait atteindre nulle part. " L'habitant de la Vendée, dit l'historien de la Révolution, était paysan et soldat tout à la fois. Au milieu des horreurs de la guerre civile, il n'avait pas cessé de cultiver ses champs et de soigner ses bestiaux. Son fusil était à ses côtés, caché sous la terre ou sous la paille. Au premier signal de ses chefs il accourait, attaquait les républicains, puis disparaissait à travers les bois, retournait à ses champs, cachait de nouveau son fusil, et les républicains ne trouvaient qu'un paysan sans armes dans lequel ils ne pouvaient reconnaître un ennemi. Tandis que les Vendéens avaient toujours les moyens de vivre et de se recruter, les armées républicaines qu'une administration ruinée ne pouvait plus nourrir, manquaient de tout et se trouvaient dans le plus horrible dénûment."*

Hoche, sans détruire le pays, imagina un moyen ingénieux de le réduire en lui enlevant ses armes, et en prenant une partie de ses subsistances pour l'usage de l'armée républicaine. " Il forma une ligne circulaire qui s'appuyait à la Sèvre et à la Loire, et qui tendait à envelopper progressivement tout le pays. Cette ligne était composée de postes assez forts, liés entre eux par des patrouilles, de manière qu'il ne restait pas un intervalle libre à travers lequel pût passer un ennemi assez nombreux. Ces postes étaient chargés d'occuper chaque bourg et chaque village et de désarmer tous les habitants : ils devaient s'emparer des bestiaux et des grains entassés dans les granges : ils devaient aussi arrêter les habitants les plus notables et ne restituer les bestiaux, les grains, ni élargir les habitants pris en otage que lorsque les paysans auraient volontairement déposé leurs armes... Il leur était recommandé d'exiger un nombre de fusils égal au moins au quart de la population mâle. Après avoir reçu les armes, on devait rendre fidèlement les

* Thiers, *Histoire de la Révolution f.ançaise.*

otages, les bestiaux et les grains, sauf une partie prélevée à titre d'impôt et déposée dans les magasins de l'armée. Hoche avait recommandé aux officiers de traiter les habitants avec une extrême douceur, de s'entretenir avec eux, de les bien traiter, de les envoyer même quelquefois à son quartier général, et de leur faire quelques présents. Il avait prescrit aussi les plus grands égards pour les curés. "Les Vendéens, disait-il, n'ont qu'un sentiment véritable, c'est l'attachement pour leurs prêtres. Ces derniers ne veulent que protection et repos; qu'on leur assure ces deux choses, qu'on y ajoute même quelques bienfaits, et les affections du pays nous seront rendues." La ligne que Hoche appelait ligne de *désarmement* devait envelopper la basse Vendée circulairement, s'avancer peu à peu et finir par l'embrasser tout entière. En s'avançant elle laissait derrière elle le pays désarmé, réconcilié, et le protégeait contre le retour des chefs insurgés qui ordinairement punissaient par des dévastations la soumission à la République et la remise des armes. Deux colonnes mobiles la précédaient pour combattre ces chefs et les saisir s'il était possible, et bientôt en les resserrant toujours davantage, elle devait les enfermer et les prendre inévitablement."*

Hoche soumit son plan de pacification au Directoire, qui l'approuva. On nommait ainsi le nouveau pouvoir exécutif qui avait succédé en France au règne sanglant de la Convention et du Comité de salut public.† Les directeurs appelèrent Hoche à Paris pour se concerter avec lui et lui conférer de nouveaux pouvoirs.

La réaction thermidorienne était alors dans toute sa violence à Paris, ainsi que dans les principales villes:

* Thiers, *Histoire de la Révolution française.*

† La France s'était donné, à cette époque, une constitution nouvelle, celle de l'an III. Cette constitution mettait fin à l'existence de la Convention nationale: elle plaçait le pouvoir législatif dans deux conseils, celui des *Cinq-Cents* et celui des *Anciens*, et le pouvoir exécutif dans un Directoire composé de cinq régicides qui furent: La Reveillère-Lepeaux, Barras, Rewbell, le Tourneur et Siéyès bientôt remplacé par Carnot. Ils entrèrent en fonctions le 27 octobre 1795 (4 brumaire an IV).

partout l'autorité, soutenue par le sentiment public, fermait les clubs des jacobins et des sociétés révolutionnaires, et voyait se rouvrir les salons où, à côté de généraux illustres, de publicistes distingués et des hommes politiques qui avaient contribué ou applaudi à la révolution de thermidor, se rencontraient déjà quelques hommes appartenant à l'ancienne aristocratie et qui, proscrits sous la Terreur avec leurs familles, ne se montraient cependant pas hostiles au régime nouveau. Le salon de la belle Madame Tallien (née Cabarus) était le plus célèbre comme le plus fréquenté. Hoche y parut et y fut l'objet de l'attention générale: ses grands services, son génie, sa jeunesse (il avait à peine vingt-huit ans), étaient autant de titres à l'admiration, et il y ajoutait encore par son grand air, par la dignité naturelle empreinte dans toute sa personne, et par la noble simplicité de ses manières. "La loyauté de Hoche, dit son biographe déjà cité, la sincérité de son dévouement à la République, ne permettaient à personne de redouter pour elle ce bras glorieux, quelque puissant qu'il fût. On ne surprenait, dans ses discours, aucune de ces paroles auxquelles se devine le général qui sera porté à la tyrannie par la popularité. Ce n'était pas un de ces hommes qui éblouissent, dont la domination s'exerce par l'entraînement, et qu'on suit comme pris de vertige, dans l'arène où Dieu leur a permis d'étonner le monde."* Il inspirait surtout et au plus haut degré la confiance: on reconnaissait, dans toute sa conduite, un sentiment profond d'honneur et de moralité, exception rare à toutes les époques et plus particulièrement dans celle qui suivit le règne de la Terreur: chacun sentait que la cause de la République était en sûreté dans ses mains. Le Directoire s'honora en sachant le comprendre, et ne se montra point jaloux de sa gloire: il approuva toutes les mesures proposées par Hoche pour pacifier la Bretagne et la Vendée; il lui confia les trois armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest, qui n'en formèrent qu'une sous le

* Bergounioux, *Essai sur la vie de Lazare Hoche*, p. 244-245.

nom d'*armée des côtes de l'Océan*, et à ce grand commandement militaire il unit les pouvoirs civils les plus étendus. Jamais homme, depuis 1789, n'avait eu dans sa main une autorité plus grande : Hoche reçut avec modestie ce témoignage d'une confiance si absolue, et ne s'en montra point enivré. Sa renommée était sans tache : elle était la plus haute et en même temps la plus pure de l'époque ; " Hoche enfin était considéré comme le plus glorieux représentant de la République et son plus ferme soutien."*

Après un séjour d'un mois à Paris, Hoche retourna dans l'Ouest pour achever d'exécuter ses nouveaux projets d'après lesquels une armée tout entière devait envelopper graduellement les provinces insurgées pour les désarmer. Son vaste plan d'opération devait être suivi d'abord en Vendée, puis en Bretagne, et il appartiendrait à Hoche de déterminer le moment où la soumission des pays insurgés permettrait d'y substituer, au régime militaire, le régime constitutionnel et légal.

Hoche se rendit d'abord à Angers et reconnut qu'il avait été fort mal suppléé par le général Willot, qui avait tout compromis en l'absence de son chef. L'indiscipline était rentrée dans l'armée ; Charette avait franchi la ligne de désarmement et se montrait de nouveau redoutable : d'autres chefs avaient repris les armes ou menaçaient de les ressaisir.

Tout changea de face à l'arrivée de Hoche et, pour assurer l'exécution de son plan de désarmement et de pacification, il comprit qu'il lui fallait d'abord abattre les chefs survivants et surtout Charette et Stofflet. Celui-ci, surveillé de près en Anjou et sur le point d'être réduit à l'impuissance, avait recommencé la guerre. Hoche ne lui laissa pas le temps de rallier ses forces : les colonnes républicaines, partant de divers points, l'enveloppèrent de toutes parts, lui firent éprouver coup sur coup deux défaites et le traquèrent dans les bois. Stofflet trahi, dit-on, par quelques-uns des siens, fut livré aux républicains et conduit à Angers, où il fut jugé militairement et fusillé.

* *Id.*, *ibid.*

Hoche poursuivait cependant avec constance son plan de pacification générale et s'attachait à prévenir ou à punir indistinctement tous les excès commis soit par les royalistes, soit par son armée ou par les patriotes. Il provoqua ainsi les plaintes de tous ceux dont il contenait les fureurs, il s'attira leur haine et se vit de nouveau, en Vendée comme en Bretagne, dénoncé, accusé par tous les mécontents. Plusieurs fois, accablé d'une responsabilité immense, poussé au désespoir et se sentant faiblir : "Je puis braver les boulets, disait-il, mais non l'intrigue,"* et il offrit de résigner ses pouvoirs. Il montrait en toute occasion, par son exemple, que le véritable amour de la liberté est inséparable d'une haute moralité, de la parfaite estime de soi-même. Pauvre, il poussait le scrupule jusqu'au point où le désintéressement devient une vertu rare. L'historien de la Révolution a dit de lui : "Ce jeune général qui aimait les plaisirs, qui était à la tête d'une armée de cent mille hommes et qui disposait du revenu de plusieurs provinces, manquait cependant quelque fois du nécessaire. Ses appointements, payés en papier, se réduisaient à rien : il manquait de chevaux, de selles et de brides, et il demandait l'autorisation de prendre, en les payant, six selles, six brides, des fers de cheval, quelques bouteilles de rhum et quelques pains de sucre, dans les magasins laissés par les Anglais à Quiberon : exemple admirable de délicatesse, que nos généraux républicains donnèrent souvent, et qui allait devenir tous les jour plus rare."†

Hoche ne connaissait du pouvoir que le fardeau, que la responsabilité qu'il impose : il soupirait après les douceurs de la vie de la famille. Les lettres qu'il écrivait à cette époque, peu de mois après les sanglantes scènes de Quiberon, peignent ses inquiétudes, ses tendres préoccupations pour sa femme et pour l'enfant qu'elle porte en son sein. En les lisant, on voit comme il savait se dérober aux graves soucis de son vaste commandement pour entrer avec sollicitude dans les détails

* Rousselin, *Correspondance de Hoche*, 16 janvier 1796.

† Thiers, *Histoire de la Révolution*, liv. XXXII.

intimes et dans les soins les plus minutieux de la paternité qui s'annonce. Cette noble indépendance, cette liberté d'action qu'il aime, cette dignité de caractère, tous ces biens précieux qu'il estime à si haut prix, il les veut aussi pour son enfant. Dès le berceau, tout doit tendre à ce but. "J'exige, dit-il à sa femme, que mon enfant n'ait point de maillot : il ne faut pas qu'il soit serré dans des langes comme dans un étau... ni lisière, ni bourrelet : laisse-le marcher sur les pieds et sur les mains, sur une couverture, en hiver dans la chambre, en été dans le jardin... Parle-lui raison en naissant ; qu'il te respecte et t'obéisse sans te craindre ; qu'il t'aime parce que tu es sa mère et non pour des bonbons : que jamais surtout il ne sache qu'il y a des êtres qui battent leurs enfants ; le mien ne doit pas être avili." *

Peu de jours après, c'est à sa femme qu'il donne d'intelligents conseils pour elle-même : il s'occupe de compléter son éducation comme il s'occupera plus tard de celle de son enfant à naître. Il dirige ses lectures, il lui enseigne à arrêter son attention et sa réflexion sur ce qu'elle lit, et la familiarité du langage ajoute à sa précision : "Tu ne dois pas, dit-il, être un perroquet qui n'entend rien à ce qu'il répète : lis peu et analyse beaucoup... dis beaucoup de choses en peu de mots : tu le vois, je te traite en ami : je crois en avoir le droit, certain que je suis l'auteur dont tu retiens le plus volontiers les préceptes." Sa tendresse s'épanche plus loin avec effusion, et l'enjouement se mêle sous sa plume à la gravité plus que sérieuse d'un homme qui a trouvé des mécomptes dans la gloire, et des épines sous les lauriers. "Tu vas bientôt être mère, écrit-il, qu'il me sera doux d'embrasser la mère et l'enfant ! que de caresses je prodiguerai à l'un et à l'autre ! qui plus que moi sait aimer ? Pour avoir l'air et le ton mélancoliques, est-il un cœur plus sensible que le mien ? Non sans doute : de longs malheurs, de grandes pertes ont pu donner à ma figure, à ma conversation un ton morne et pensif, mais je retrouverai le bonheur dans tes

* Correspondance manuscrite de Hoche, 21 septembre 1795 Lettre communiquée par sa famille.

bras ! J'y retrouverai également ma gaieté, perdue depuis bien des années." *

Sa tâche en effet était triste : il tressaillait au bruit des combats livrés sur de lointaines frontières par ses compagnons d'armes, ses glorieux émules ; il leur enviait leurs victoires remportées contre des étrangers, sur le Rhin ou sur les Alpes, tandis qu'il luttait, lui, contre des Français sur le sol sanglant de la patrie. Il compatissait doublement au malheur des vaincus, mais il n'en poursuivait pas moins sa tâche ingrate avec autant de constance que de vigueur.

De tous les chefs fameux qui s'étaient fait un grand nom dans la Vendée, il n'en restait qu'un, le plus habile comme le plus indomptable. Charette luttait encore et, quoique suivi seulement de quelques centaines d'hommes, le prestige qu'il exerçait sur les esprits était immense, et Hoche comprit que le pays ne serait jamais pacifié aussi longtemps que Charette serait debout sur son sol. Il le fit relancer sans relâche par toutes ses colonnes, et confia principalement le soin de sa poursuite à l'adjudant général Travot. Celui-ci ne donna ni repos ni trêve à ses troupes, traquant Charette comme une bête fauve : chaque fois qu'il croyait le saisir, Charette lui échappait, refusant toutes les conditions qui eussent sauvé sa vie, préférant la mort à l'exil, dur à lui-même, terrible à ses ennemis, cruel aux traîtres, impitoyable aussi pour ceux des siens qui parlaient de paix et de soumission. Il fut enfin attiré dans une embuscade : la lutte suprême dura plusieurs heures, et Charette tomba épuisé. Un Allemand fit alors une action admirable ; il prit le chapeau de son général et se fit tuer à sa place, tandis qu'un des siens emportait Charette sur son dos à travers le bois et le cachait sous des ronces à l'entrée du taillis de la Chabotterie. Un déserteur le trahit pour obtenir sa grâce et le livra aux républicains : Travot accourait, et ce fut à lui que Charette rendit son épée.

Travot traita son prisonnier avec les égards dus au

* *Ibid.* Lettre du 12 octobre 1795, communiquée par sa famille.

courage et au malheur. Ils entrèrent, dans la ville d'Angers, côte à côte, s'entretenant familièrement à travers le flot des populations accourues à leur rencontre : un mouchoir taché de sang entourait le front de Charette : jamais sa contenance n'avait été plus fière ni son regard plus assuré. Transféré à Nantes, il y fut jugé et condamné à mort. L'autorité militaire, au mépris des ordres formels de Hoche, souffrit que Charette fût impunément outragé dans cette même ville où, l'année précédente, il avait fait une entrée presque triomphante. L'officier de l'escorte chargée de le conduire au supplice le fit passer à dessein sous les fenêtres de la maison où s'était réfugiée sa famille. Sa sœur parut à la fenêtre : Charette s'arrêta, leva les yeux et l'encouragea du regard et du geste.* Parvenu au lieu fatal, intrépide et calme devant la mort, il resta debout, commanda le feu ; puis s'affaissa doucement sur lui-même.

Sa perte consterna les royalistes et remplit de joie les républicains. Le gouvernement ordonna des réjouissances publiques : Hoche fit davantage et rendit l'hommage le plus éclatant à la valeur de ce chef fameux, en ordonnant, le jour même où il apprit son supplice, que l'état de siége serait levé dans toute la Vendée.

Hoche passa ensuite avec son armée en Bretagne et enveloppa cette province d'un large cordon de troupes, depuis la Loire jusqu'à Granville. Les chouans étaient hors d'état de lutter contre une si puissante étreinte : ils lui opposèrent néanmoins une résistance opiniâtre, et se laissèrent acculer à la mer avant de se soumettre. Le Morbihan enfin rendit ses armes : déjà Sapinaud avait remis les siennes : toutes les divisions royalistes suivirent successivement cet exemple : Frotté négocia en basse Normandie et fut transporté avec les siens en Angleterre : Puisaye se voyant seul et sur le point d'être pris, s'embarqua pour Jersey. Hoche, maître du pays, y distribua ses cent mille hommes dans une multitude de petits cantonnements pour le surveiller et l'enlacer d'un réseau de fer, et il acheva ainsi de le soumettre.

* Informé du fait, Hoche chassa cet officier des rangs de l'armée, comme indigne.

Il lui restait à l'administrer et à le maintenir en paix. Il donna à ces soins quelques mois d'un gouvernement doux, habile, équitable, exempt de faiblesse comme de violence et, tandis que les hommes exaltés de tous les partis dénonçaient son administration comme provoquante et oppressive, il levait partout l'état de siége, abdiquait les pouvoirs extraordinaires dont il était investi et renonçait volontairement à la dictature. Il plia au joug de l'ordre légal les royalistes comme les républicains, et rétablit l'autorité des lois dans les contrées malheureuses où la force seule avait été souveraine durant quatre années. Il ne put y réussir sans rencontrer d'abord, des deux parts, une vive résistance dont il eut cruellement à souffrir, et pour la cinquième fois il offrit sa démission,* que le Directoire refusa en lui accordant de nouveaux témoignages de sa confiance et de son estime. Hoche reprit courage et continua son œuvre sans cesser de tourner ses regards vers le toit domestique, de soupirer après les joies de la famille. Un enfant lui était né: Hoche était père d'une fille qu'il nomma Jenny, et sur laquelle il veillait à distance avec une sollicitude passionnée : il exigea qu'elle fût nourrie par le sein maternel, et au plus fort de sa dernière lutte en Vendée, la veille même de la prise de Charette, il écrivait à sa femme : "Qu'il doit être touchant le tableau de mon Adélaïde caressant, allaitant ma Jenny ! il manque à mon bonheur : n'en jouirai-je pas bientôt ?"† D'autres lettres écrites durant son administration pacifique, nous le montrent si profondément convaincu de la nécessité de faire respecter la loi, qu'il veut que sa femme en soit pénétrée autant que lui : "Sois toujours bien républicaine, lui écrit-il, non en parlant politique, mais en ne souffrant pas qu'on avilisse, chez toi ou en ta présence, les lois constitutionnelles, et en pratiquant les vertus."‡ Il ne comprend pas la liberté sans une haute moralité, une répub-

* Lettre de Hoche au Directoire, avril 1796.

† Correspondance manuscrite de Hoche. Lettre du 21 mars 1796, communiquée par sa famille.

‡ *Id.*, 3 mai 1796.

lique sans des âmes fortes et viriles. " La tienne doit s'agrandir, dit-il à sa femme, et ton époux doit t'avoir donné la portion d'énergie qui te convient."*

Hoche agissait comme il parlait : toujours ferme et digne, juste avant tout, aimant mieux conquérir les cœurs par des bienfaits que par la violence. Il imposait, sous les peines les plus rigoreuses, le respect des propriétés et des personnes, et en même temps il rétablissait le culte dans tous les lieux soumis à son autorité. Avant Bonaparte, il proclama la tolérance religieuse et rouvrit les églises. Tant de soins intelligents, tant d'activité, de prudence et de probité portèrent leurs fruits et réussirent à gagner au général Hoche l'estime et la confiance des populations de l'Ouest ; sa parole loyale était respectée comme la loi vivante et les habitants préféraient une simple promesse de lui à tout engagement contracté avec le gouvernement ; les prêtres surtout se montraient reconnaissants et lui étaient dévoués : " Dieu lui-même, écrivait l'un d'eux, satisfait de ce que vous avez fait pour le sóutien de sa religion, pour la conservation de ses ministres, qui sont vos frères, écoutera favorablement les prières que nous ne cessons de lui adresser pour vous, et vous comblera de ses bénédictions."†

Hoche réconcilia ainsi les départements de l'Ouest avec la République : il pacifia la Bretagne et la Vendée, et c'est sa plus grande gloire. N'ayant pu le vaincre par les armes, le parti royaliste essaya de le gagner : avant de s'adresser à Bonaparte, il rappela à Hoche le rôle de Monck en Angleterre et fit briller à ses yeux l'épée de connétable, que Hoche repoussa noblement, sans dédain comme sans jactance. Fidèle à la République et rejetant les avances de ses plus ardents adversaires, il éclairait d'autre part le Directoire sur leurs intrigues, d'un style persuasif et respectueux, bien différent du ton menaçant dont parlera plus tard à ce même gouvernement le héros de brumaire. Plaidant pour quelques patriotes et signalant les dangers de la réaction thermi-

* *Id., ibid.*

† Lettre du curé de Lesvière à Hoche.

dorienne, Hoche écrivait au ministre : " Pourquoi violer les lois et faire juger militairement quelques malheureux exaltés ? Ils m'ont proscrit : je ne puis être taxé de partialité en leur faveur, mais je parle pour les principes :... il est temps. Défiez-vous de ceux qui, avec des formes élégantes et polies, vous donnent le change sur la situation de la République, et qui désignent les patriotes aux poignards des assassins en les peignant comme des terroristes...... Si l'Hôpital et Sully, animés du bien public, osèrent dire la vérité à leur roi, à leur maître, sans doute vous pardonnerez à un soldat républicain d'avoir imité ces grands hommes dans leur simplicité."

Hoche était alors à l'apogée de sa gloire et de sa fortune : le Directoire reconnut les services qu'il avait rendus et lui donna la récompense la plus enviée à cette époque où le luxe, inséparable des invasions et des conquêtes, n'avait point altéré les mœurs de nos armées, et où les généraux conservaient encore quelque chose de la simplicité antique : il décréta qu'il serait fait don à Hoche, comme récompense nationale, de deux magnifiques chevaux et d'une paire de pistolets d'honneur,* et proclama que l'armée de l'Océan et son chef avaient bien mérité de la patrie.

VI.

Expédition d'Irlande.

La pacification de la Bretagne et de la Vendée enlevait à l'Angleterre l'espérance de triompher de la République en s'appuyant sur les provinces de l'Ouest. Cette puissance voyait au contraire cinquante mille hommes disponibles désormais pour quelque redoutable

* Voyez aux pièces justificatives Appendix C.

entreprise contre elle-même, et Hoche avait, depuis l'époque de sa brillante défense de Dunkerque, conçu la pensée d'une descente sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande. Le moment d'exécuter ce grand projet semblait venu, et c'était en Irlande qu'il voulait porter le premier coup à la puissance britannique.

L'Irlande alors opprimée était un foyer permanent d'insurrection, et l'association de *defenders* ou *Irlandais unis* préparait un soulèvement général contre l'Angleterre. Cette association, appuyée d'une part sur la sympathie de toute la population catholique et d'autre part sur une armée française, pouvait atteindre son but, qui était de séparer l'Irlande de l'Angleterre: elle appelait les Français à son aide et promettait à l'expédition projetée par Hoche de grandes chances de succès.

La France couvrait alors ses frontières de jeunes républiques, et Bonaparte saisissait les imaginations par ses merveilleux exploits en Italie. Hoche, retenu par les pénibles soins de la pacification de l'Ouest, avait suivi de son ardente pensée le vainqueur d'Arcole à travers tous ses champs de victoire: "Glorieux jeune homme, s'écriait-il en se frappant le front, que je te porte envie!" Il brûlait de faire d'aussi grandes choses, et de trouver un champ de gloire digne de son génie: il projetait donc de révolutionner l'Irlande, de la transformer en république; puis de passer en Angleterre et de la frapper au cœur. Il fit adopter son projet par le gouvernement qui, après s'être concerté avec les chefs des révolutionnaires irlandais, prépara à Brest une grande expédition dont Hoche eut le commandement.

Par suite du traité de Saint-Ildephonse, qui établissait avec l'Espagne une alliance offensive et défensive, la marine espagnole unie à la marine française permettait de disputer l'empire de l'Océan aux Anglais: mais les forces maritimes de la France et de l'Espagne étaient dispersées dans toutes les mers: leur réunion demandait un temps considérable, et l'ardeur impatiente de Hoche n'admettait point de longs délais. Il redoubla d'activité, et puissamment secondé par le ministre de la marine Truguet, il se hâta de combler les grands vides faits

dans le corps d'officiers de l'escadre de Brest par l'émigration et les désastres de Quiberon, et il réussit à mettre promptement la flotte sur un pied formidable.

Le corps expéditionnaire devait être formé de plusieurs divisions de l'armée de l'Océan, que rendait disponibles la pacification de la Bretagne et de la Vendée, et qui furent dirigées sur Brest : Hoche y joignit deux légions, qu'il nomma légions des Francs : il composa la première des officiers et des soldats les plus résolus, audacieux jusqu'à la témérité ; il forma la seconde, il faut le dire, d'éléments indignes, et c'est un reproche pour sa mémoire. Détestant l'Angleterre, partageant de tristes préjugés et regardant, en haine du gouvernement britannique, le peuple anglais comme le suppôt de ministres perfides et d'une odieuse aristocratie, tous les moyens lui semblaient permis pour abaisser et pour désoler cette fière nation : il agit en conséquence et fit entrer dans cette seconde légion tout ce qu'il put ramasser de gens perdus, de bandits et de massacreurs, et il la mit sous le commandement d'un chef étranger connu par sa sauvage énergie.* Cette légion devait aborder en Angleterre pour abuser l'ennemi sur la véritable destination de l'escadre portant le corps expéditionnaire : elle eut l'ordre de débarquer à l'embouchure de la Saverne, de se porter de nuit sur Bristol, d'incendier cette ville et de semer la dévastation dans les campagnes environnantes : puis de se rembarquer pour jeter plusieurs détachements sur différents points du littoral en portant partout la mort, le ravage et l'incendie, attirant ainsi sur elle et

* La première pensée de la composition de cette légion infernale appartient au général républicain Labarrolière, qui en fit l'objet d'une note dont Carnot se servit plus tard dans une instruction rédigée par lui pour l'établissement d'une chouannerie en Angleterre. On en trouvera quelques extraits à la fin du volume, Appendix D. Hoche en obtint communication et eut le tort d'en faire usage dans la composition de sa seconde légion des Francs et dans les instructions qu'il lui donna.

Voyez, pour de plus amples renseignements à ce sujet, un intéressant écrit de M. le général marquis de Grouchy, publié sous ce titre : *Le général de Grouchy et l'Irlande en* 1796.

retenant en Angleterre une partie considérable des forces britanniques, tandis que l'expédition cinglerait vers la côte irlandaise.

Le Directoire avait envoyé à Hoche de pleins pouvoirs pour diriger à sa volonté l'expédition qu'il préparait avec tant d'ardeur et déjà vingt mille hommes de troupes étaient réunis à Brest, prêts à s'embarquer en novembre 1796. Mais l'état de la marine laissait beaucoup à désirer: le dévouement et l'activité du nouveau chef donné à la flotte de Brest n'avaient pu suppléer à tout ce qui lui manquait encore. Les approvisionnements n'étaient pas faits: les vides énormes que l'émigration et ses suites désastreuses avaient ouverts dans les rangs des officiers,* étaient mal comblés; beaucoup d'officiers nouveaux manquaient d'expérience et avaient à combattre, à leur bord, l'indiscipline et l'insubordination, et cet état de choses créait sans cesse de nouveaux obstacles.

Hoche, irrité de tant de délais, apprend que l'Irlande est en pleine révolution, il entend dire que les insurgés ont expulsé de l'île dix mille Anglais envoyés pour les soumettre. Son sang bouillonne, il ne mesure pas le danger: il a promis de secourir les *defenders irlandais*; il n'attendra pas la flotte; il partira seul, et il écrit au Directoire: " J'ai donné ma parole que j'irais trouver ce brave peuple, je dois la tenir. Permettez-moi de partir avec une frégate, vous m'enverrez, cet hiver, tel secours que vous jugerez convenable. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête à sortir et que, tandis qu'un peuple généreux et confiant brise ses fers, on nous fait ici les scènes les plus désagréables... Les généraux Villaret et Morard de Galles ont bien voulu promettre de me seconder: je compte sur leur parole..."†

* Lors d'une première visite que firent ensemble Hoche et l'amiral Villaret dans le port de Brest où mouillaient beaucoup de navires désemparés, Hoche s'informa de ce qu'étaient devenus les officiers qui les avaient glorieusement commandés. Villaret répondit: " Perdus pour la France, morts à Quiberon ! "

† Lettre de Hoche au Directoire, 3 novembre, 1796.

Le Directoire n'accorda point la permission demandée par le jeune et ardent général. Un mois s'écoula encore après lequel Hoche, perdant tout à fait patience, céda au découragement, et écrivit au ministre de la guerre : "Après bien des travaux, je me vois contraint de renoncer à mon entreprise, notre détestable marine ne peut et ne veut rien faire. J'offre au gouvernement les seize mille hommes que j'ai réservés pour l'expédition ; attendre plus longtemps serait les exposer à périr de faim et de misère. Obtenez, je vous en supplie, que je ne les quitte pas : je les conduirai où l'on voudra en qualité de général divisionnaire, et quel que soit l'homme sous lequel on me place, soyez convaincu que je remplirai mon devoir."*

Les directeurs à qui cette lettre fut soumise l'accueillirent mieux que la précédente. Ils avaient peu de confiance dans le succès de l'expédition, quoiqu'ils eussent donné à Hoche tout pouvoir pour agir : en lutte avec les conseils législatifs, ils méditaient un coup d'Etat pour affermir leur autorité chancelante, et déjà ils avaient jeté les yeux sur Hoche comme sur l'homme le plus propre à seconder leurs vues, osant compter sur son dévouement absolu à la cause républicaine et sur l'attachement de l'armée pour sa personne. Ils le virent donc avec une secrète satisfaction renoncer de lui-même à une entreprise difficile qui, selon toute apparence, le tiendrait éloigné au moment où ils prévoyaient qu'ils auraient besoin de lui, et après avoir hésité dix jours, ils décidèrent que l'expédition n'aurait pas lieu et appelèrent Hoche à Paris. Il était trop tard : lorsque l'ordre du Directoire parvint à Brest, déjà Hoche s'était ravisé ; la confiance lui était revenue ; son cœur de flamme avait tout entraîné : la flotte avait appareillé depuis deux jours et faisait voile pour l'Irlande.

L'armée expéditionnaire était forte d'environ quinze mille hommes. L'avant-garde était sous les ordres du général Lemoine : Grouchy, le plus ancien des généraux

* Lettre de Hoche au ministre de la guerre Petiet, 8 décembre 1796.

divisionnaires, commandait le corps de bataille, et le général Hurty l'arrière-garde ou la réserve. La flotte comptait dix-sept vaisseaux, treize frégates, treize bâtiments inférieurs, en tout quarante-trois voiles: Morard de Galles la commandait en chef, ayant sous ses ordres le major général Brueix et les trois contre-amiraux Richery, Bouvet et Nielly.

La baie de Bantry, en Irlande, fut le point de ralliement marqué à tous les capitaines dans des ordres cachetés qui ne devaient être ouverts qu'en pleine mer, et l'ordre du jour du général en chef contint des instructions détaillées et précises pour opérer un débarquement immédiat. Hoche et l'amiral Morard de Galles montaient ensemble une frégate très-légère, la *Fraternité*, afin d'être en mesure de se porter rapidement sur tous les points où leur présence serait nécessaire.

L'ordre d'appareiller fut donné dans la nuit du 15 au 16 décembre, par un temps sombre et favorable. A la sortie du port, quatre vaisseaux se heurtèrent et eurent des avaries : l'escadre en fut retardée et contrainte de mouiller, cette nuit même, dans la rade extérieure, dite *de Camaret*. La nuit suivante, elle appareilla de nouveau, et son départ fut marqué par un premier et terrible sinistre: le vaisseau *le Séduisant*, de soixante-quatorze canons, donna sur une roche, dans les ténèbres, au passage *du Raz*, et s'abîma sous les eaux. De treize cents hommes qui le montaient, quarante-cinq seulement furent sauvés et recueillis sur la côte. Les autres bâtiments réussirent à gagner le large, sans rencontrer les croisières anglaises. Les ordres furent décachetés, et toute l'escadre se dirigea sur la baie de Bantry, en Irlande.

Mais alors, comme toutes les fois que, depuis l'époque de la conquête normande une invasion de l'étranger avait menacé l'Angleterre, son heureux destin détourna d'elle le péril. Jamais ce fait n'a été plus saisissant que sous la Révolution et l'Empire ;* et, pour peu qu'on veuille

* Je ne connais rien de plus concluant à cet égard que l'exposé fait par M. Thiers des causes, aussi nombreuses qu'extraordinaires, qui firent échouer la fameuse expédition projetée à Boulogne.

réfléchir, la raison demeure confondue devant les obstacles sans nombre et tout à fait indépendants de la volonté et du génie de l'homme, qui, à diverses époques et durant huit siècles, se sont interposés entre l'Angleterre et ses ennemis. Peut-être alors est-il permis de demander s'il n'entrait pas dans les mystérieux desseins de cette Providence qui régit les destinées humaines, que la liberté fondée sur le respect des droits et de l'ordre légal, eût quelque part en Europe un inviolable asile.

A peine cette flotte formidable fut-elle arrivée à la hauteur de l'île d'Ouessant qu'une tempête souleva les flots et dispersa tous les navires. Le troisième jour, le vent tomba, et la plus grande partie de la flotte fut ralliée par le contre-amiral Bouvet et dirigée au point désigné pour le débarquement, en face de la côte d'Irlande (comté de Cork) et à l'entrée de la baie de Bantry. Neuf navires manquaient, et parmi eux était la frégate qui portait les deux chefs de l'expédition, Hoche et l'amiral de Galles.

Cependant les circonstances étaient propices : les chefs de l'association irlandaise accouraient et promettaient leur puissant concours; aucune force anglaise n'était proche et n'avait encore l'éveil : le temps était calme, tout enfin favorisait un débarquement pour lequel Hoche avait laissé par écrit des ordres formels.

En l'absence de Hoche, le commandement appartenait au général de Grouchy, le plus ancien des généraux divisionnaires. Celui-ci ordonna au contre-amiral Bouvet, chef de la division navale, de mander à son bord ses deux collègues, Richery et Nielly : il leur dit qu'il était dépourvu d'instructions spéciales, pour le cas d'absence du général en chef; mais il ajouta qu'il se conformerait aux ordres reçus et qu'il ferait son devoir. Il commanda donc aux trois amiraux de pénétrer au fond de la baie de Bantry avec leurs divisions, et d'y opérer sans retard le débarquement prescrit par le général Hoche.

Bouvet seul obéit : il entra dans cette baie, profonde de vingt-huit kilomètres, avec dix-sept bâtiments, portant

sept mille hommes d'excellentes troupes, et prit les premières dispositions nécessaires pour débarquer.

Le vent s'éleva de nouveau, le 23 décembre, et fit craindre à la flotte une tempête dans un mouillage peu sûr. L'amiral Bouvet crut ses bâtiments en danger et jugea le débarquement difficile, avec des troupes trop peu nombreuses d'ailleurs pour obtenir dans l'île aucun résultat sérieux : voyant en outre les amiraux Richery et Nielly se tenir, avec leurs dix-neuf voiles, en dehors de la baie et plus disposés à les ramener en France qu'à les débarquer en Irlande, présumant enfin que la frégate qui portait Hoche et l'amiral en chef avait été capturée ou engloutie, Bouvet changea de résolution et suivit l'exemple de ses collègues. Bravant les commandements, les menaces mêmes du général Grouchy qui, dans son ordre du jour du 24 décembre, prescrivait un débarquement immédiat, l'amiral Bouvet donna l'ordre de couper les câbles, sortit de la baie et mit, avec ses collègues, le cap sur la France. La flotte fut de nouveau dispersée par les vents, et le 1er janvier enfin, quinze jours après avoir quitté le port de Brest, remplie d'audace et d'espérance, elle y rentra, battue de la tempête et désemparée.*

Ce jour-là même, Hoche et l'amiral, après avoir couru les plus grands dangers pour échapper aux croisières ennemies, entraient enfin eux-mêmes dans la baie de Bantry. Hoche n'y trouva ni la flotte, ni son armée, et lorsqu'il apprit qu'elles étaient venues, que l'armée n'avait débarquée, et que la flotte l'avait ramenée en France, il fut saisi d'un affreux désespoir et voulut la suivre pour revenir avec elle en Irlande : mais son bâtiment fut de nouveau assailli par

* Tous ces faits, appuyés de pièces irréfutables, ont été mis en lumière avec une parfaite clarté, dans la brochure écrite par le général marquis de Grouchy, pour défendre la mémoire du général de Grouchy son père, à la conduite duquel M. Bergounioux et d'autres historiens ont trop légèrement imputé l'insuccès de l'expédition d'Irlande. Le général de Grouchy, ramené en France malgré lui, dénonça au Directoire la conduite de l'amiral Bouvet, et provoqua sa destitution.

de furieuses tempêtes durant trois semaines, et ne rentra à Brest qu'après une absence de plus d'un mois : il trouva la flotte hors d'état de reprendre immédiatement la mer et ajourna à d'autres temps sa grande entreprise d'outre-Manche.*

Ainsi furent détruites par la destinée toutes les espérances que Hoche avait conçues d'une expédition préparée avec tant de soin et à si grands frais. Il en conçut la plus amère douleur : mais bientôt il obtint du Directoire un commandement sur le Rhin, à la hauteur de son ambition et de son génie, et fut nommé, en janvier 1797, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse.

VII.

Hoche général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Campagne de 1797 sur le Rhin.

Sambre-et-Meuse ! nom glorieux et cher aux cœurs français ! que de souvenirs il rappelle ! combien d'exploits fameux, combien de victoires ! ! Wattignies, Wissembourg, Fleurus ! la Belgique conquise, le Rhin soumis, le Danube menacé ! L'armée de Sambre-et-Meuse, dans laquelle l'armée de la Moselle avait été fondue, avait fait toutes ces grandes choses : elle était composée d'hommes héroïques, endurcis aux fatigues, aguerris à tous les périls, en état de défier l'Europe. L'enthousiasme ne s'était pas éteint dans leurs cœurs, l'amour désintéressé de la liberté enflammait

* La seconde légion des Francs commandée par le colonel Tale, après avoir débarqué en Angleterre, selon les instructions qu'elle avait reçues, fut bientôt enveloppée par des forces supérieures et faite prisonnière de guerre. Le gouvernement anglais, ayant appris de quels indignes éléments elle était composée, pensa qu'il rendrait service à la France en la retenant sur ses pontons ; il la fit donc rembarquer et la rendit tout entière à la France d'où elle avait été vomie sur la côte britannique.

encore l'âme des soldats et de leurs chefs, et ces chefs étaient Le Fèvre, Grenier, Richepanse, Ney, Championnet, et beaucoup d'autres, prédestinés comme ceux-ci à une glorieuse renommée. Cette armée avait été conduite l'année précédente (1796) par Jourdan au cœur de l'Allemagne jusqu'aux frontières de la Bohême; puis elle avait été refoulée en arrière, avec celle de Moreau, par les habiles manœuvres de l'archiduc Charles, et, après avoir perdu deux batailles, elle s'était repliée sur le Rhin. Jourdan, à qui ses revers n'enlevaient rien de sa gloire, mais pour qui l'heure du repos était venue, avait demandé sa retraite et avait été remplacé par Beurnonville : c'est à celui-ci que Hoche fut donné pour successeur.

L'armée de Sambre-et-Meuse occupait alors, sur le Rhin, les positions avancées de Dusseldorf et de Neuwied et s'appuyait à droite sur l'armée du Rhin commandée par Moreau, tandis que Bonaparte ayant en face Alvinzi, se préparait à détruire, à Rivoli, la dernière armée qu'eût l'Autriche en Italie. Telle était, en janvier 1797, la situation des armées françaises à la veille de tenter un effort décisif pour dicter la paix à l'Autriche.

Le nom de Hoche, du brillant vainqueur de Wissembourg, avait été reçu par l'armée de Sambre-et-Meuse comme le présage de nouvelles victoires, et elle accueillit avec transport son nouveau général. Un grand changement s'était opéré en lui depuis trois années. Il avait encore le même dévouement à la révolution et à la République, et son cœur de flamme brûlait toujours pour la gloire et pour la patrie: mais mûri avant l'âge par l'habitude du commandement, à la fougue impétueuse, à la brillante parole du général de l'ancienne armée de la Moselle avait succédé une dignité froide et un langage laconique : il avait senti le besoin d'imposer davantage le respect à des chefs plus anciens que lui et déjà illustres, devenus ses subordonnés, avec lesquels il se montrait digne, froid, réservé, et ne s'épanchait plus que dans l'intimité.

Une disposition nouvelle et dangereuse, trop habitu elle aux chefs militaires, le mépris de l'autorité civile

et de la bourgeoisie, trouvait momentanément accès dans son cœur ; d'autre part, pour établir en France un gouvernement libre et stable, il avait peu de confiance dans l'intervention de la multitude par le suffrage universel : * en perdant beaucoup d'illusions il sentait aussi parfois s'affaiblir son respect pour le régime légal, et les faits qu'il avait alors sous les yeux étaient peu propres à lui inspirer d'autres pensées. Son armée manquait du nécessaire dans un pays conquis où des commissaires nommés par les conseils législatifs se gorgeaient de la substance des populations administrées par eux. Hoche obtint que le Directoire se mît au-dessus de la loi pour destituer, sans le secours des deux conseils, ces commissaires prévaricateurs. Il prit en main de sa propre autorité, la direction suprême sur tout le territoire occupé par son armée, et il en rendit l'administration directe à ceux qui l'avaient avant la conquête, aux baillis et même aux chapitres diocésains : Hoche institua, pour les surveiller, une commission supérieure composée d'hommes d'une grande probité, qu'il déclara inamovibles et il afferma les impôts dont elle était chargée d'assurer le recouvrement. Les services publics furent dès lors assurés : le soldat fut nourri, habillé, chaussé aux dépens des provinces conquises. Hoche remonta sa cavalerie et son artillerie : il offrit même des vivres à son collègue Moreau dont l'armée en manquait et il mit la sienne en état de remporter de nouvelles victoires.

Renforcée par trente mille hommes de l'armée de l'Océan, elle présentait un effectif magnifique de quatre-vingt mille soldats. Hoche divisa son infanterie en trois corps : il confia la droite à Le Fèvre, la gauche à Championnet, le centre à Grenier. Il rassembla sa cavalerie en grandes masses groupées selon les armes. Il mit à l'aile droite les chasseurs sous Richepanse : Klein commanda les dragons à l'aile gauche ; Ney les

* "Le peuple qui souffre, écrivait-il au Directoire, est toujours désireux d'un mieux quelconque, et il croit le trouver en changeant sans cesse." Voyez à la fin du volume les notes E et F.

hussards au centre, et d'Hautpoul la grosse cavalerie formant la réserve.

Hoche voulait franchir le fleuve à la fin de mars en combinant ses mouvements avec ceux de l'armée du Rhin commandée à sa droite par Moreau. Cette armée n'était pas prête encore. Moreau, fidèle à ses habitudes, ne voulait agir que lorsque ses troupes seraient parfaitement approvisionnées et pourvues de tout le matériel de guerre indispensable en campagne. Elles ne l'étaient pas et manquaient aussi de bateaux pour passer le Rhin. Hoche, impatient et brûlant de combattre, envoya à Moreau un équipage de pont, et le fit avertir que, le 17 avril, il opérerait le passage du fleuve, avec ou sans son concours, et qu'il attaquerait les Autrichiens.

Ceux-ci, sous les ordres des feld-maréchaux Warneck et Kray, avaient accumulé de formidables moyens de défense entre Mayence et Dusseldorf: la tête du pont devant Neuwied était hérissée de batteries et d'obstacles: dans les environs, toutes les maisons étaient crénelées et de distance en distance, des redoutes armées de pièces de gros calibre défendaient la position que Hoche se disposait à enlever.

Le 17 avril, Championnet reçoit l'ordre de sortir de Dusseldorf, de passer la Sieg et de prendre à revers les Autrichiens. Il obéit: Warneck, instruit de ses manœuvres, concentre ses forces à Dierdorf, pour l'écraser; mais il affaiblit ainsi, en face de Hoche, le corps du maréchal de Kray, qui défendait Neuwied. Le gros des forces françaises, dans la nuit du 17 au 18, se massa à Andernach, et avant le jour, l'armée franchit le fleuve à Neuwied et se forme dans la plaine. Sur le point d'être attaqué, Kray parlemente et demande une amnistie. Hoche exige que la célèbre forteresse d'Ehrenbreitstein lui soit rendue, et que l'armée autrichienne se retire derrière la Lahn, conditions qu'une armée vaincue pouvait seule accepter. Kray les rejette, ordonne le feu et couvre la plaine de boulets et d'obus. L'armée française s'ébranle alors; rien ne résiste à son choc: les lignes de l'ennemi sont forcées, sa cavalerie culbutée, ses formidables redoutes sont

tournées et enlevées à la baïonette. Hoche poursuit vivement les Autrichiens jusque dans les montagnes: puis il marche sur Dierdorf pour porter secours à Championnet: celui-ci avait passé la Sieg la nuit précédente et enlevé les hauteurs d'Ukerath et d'Altenkirchen. Hoche rencontre sur son chemin, près Dierdof, un corps autrichien de réserve d'environ huit mille hommes: il l'attaque et le met en fuite, tandis que, sur la droite, Le Fèvre enfonçait aussi l'ennemi et le poursuivait l'épée dans les reins jusqu'à Montabauer.

Telle fut la journée du 18 avril (29 germinal), dans laquelle les Autrichiens, forcés dans leurs retranchements, furent refoulés au delà de la Lahn et sur le Mein, après avoir perdu huit mille hommes, sept drapeaux, vingt-sept bouches à feu et soixante canons. Les Français prirent aussitôt position à Dierdorf, Altenkirchen et Montabauer.

La victoire n'était pour Hoche qu'un stimulant, elle l'excitait à courir à de nouveaux triomphes: vainqueur à Neuwied à la tête d'une armée de 86,000 hommes, il se sentait de force à repousser les Autrichiens jusqu'au Danube. Déjà, refoulant Warneck devant lui, il lui avait livré plusieurs glorieux combats et prenait les dispositions nécessaires pour lui couper la retraite et le séparer de l'Autriche. Son avant-garde, commandée par Le Fèvre, marchait rapidement sur Francfort: elle avait franchi la Nidda et se préparait à attaquer la place et à charger l'ennemi quand un courrier arriva, porteur des préliminaires de paix signés par Bonaparte à Leoben.

Hoche suspendit sur-le-champ sa marche victorieuse, renonçant à la gloire presque assurée de contraindre une armée autrichienne à déposer les armes: il ne laissa percer que la satisfaction de voir arrêtée l'effusion du sang, et il écrivit au Directoire pour la lui témoigner: "Après avoir fait, dit-il, trente-cinq lieues en quatre jours et triomphé dans trois batailles et cinq combats, l'armée de Sambre-et-Meuse a accueilli la nouvelle de la paix avec la plus vive émotion."

Hoche adressa en même temps à sa femme ces

simples lignes, pure expression d'un cœur affectueux et dans lesquelles, avec le héros, se rencontre l'époux et le père : " La paix est faite, ma bonne amie ; ton mari vainqueur se porte bien et t'embrasse : prends bien soin de notre petit enfant."*

Les hostilités étant suspendues entre la France et l'Autriche, Hoche reporta sur l'Irlande son ardente pensée : c'est là qu'il veut atteindre et frapper le gouvernement anglais dans lequel il voit toujours le plus redoutable ennemi de la France. D'accord avec l'amiral Truguet, il prend toutes les dispositions nécessaires pour créer un nouvel armement plus formidable encore que le précédent. Les travaux du port de Brest sont activés, les vieux vaisseaux sont réparés, de nouveaux sont construits. Hoche, quoique à distance, remplit toutes les âmes du feu de la sienne : il envoie au ministre de la marine les épargnes qu'il a pu faire sur les contributions des pays conquis ; puis il court en Hollande pour s'entendre avec le gouvernement de la république batave, alors alliée de la république française, et se concerte avec les principaux officiers de terre et de mer pour une descente simultanée des troupes françaises et hollandaises sur les côtes d'Irlande. De retour dans son cantonnement du Rhin, Hoche dirige sur Brest un nombreux détachement de l'armée de Sambre-et-Meuse et se rend enfin à Paris pour hâter les préparatifs de l'expédition nouvelle, et aussi, il faut le dire, pour seconder la conspiration de la majorité du Directoire contre les conseils législatifs et préparer avec eux le coup d'État du 18 fructidor.

* Lettre communiquée.

VIII.

Coup d'état de fructidor.— Maladie et mort du général Hoche.

Il était impossible qu'un régime aussi affreux que celui de *la Terreur* ne provoquât point une violente réaction d'une longue durée, et que les hommes qui l'avaient établi ne fussent bientôt en butte à la haine publique et à l'horreur générale. Cette réaction, commencée le 9 thermidor 1794, continua durant les années suivantes avec une violence toujours croissante, entretenue par une cause dont les historiens n'ont pas tenu suffisamment compte. Le régime de la Terreur était tombé, mais la plupart de ceux qui l'avaient intronisé ne tombèrent pas avec lui : quelques scélérats avaient péri, mais le plus grand nombre des conventionnels qui les avaient soutenus de leurs votes restèrent debout et maîtres de la situation. La Convention survécut une année à Robespierre, et lorsque enfin elle se retira de la scène, elle réussit à vivre de nouveau sous d'autres noms. Elle dit et parvint à faire croire à une foule de républicains ardents et honnêtes, au général Hoche entre autres, que la Révolution était incarnée dans les conventionnels, et elle fit violence à l'opinion publique en déclarant, par les décrets de fructidor an III, que les deux tiers de ses membres feraient partie des nouveaux conseils législatifs dont ils formeraient ainsi la majorité.*

Après la promulgation de ces décrets et la journée du 13 vendémiaire,† où la Convention mitrailla la bourgeoisie parisienne qui les avait rejetés et qui protestait contre eux à force ouverte, les deux conseils législatifs, celui des *Anciens* et celui des *Cinq-Cents*, formés pour les deux tiers d'anciens conventionnels, cherchèrent une garantie contre la réaction en choisissant les cinq mem-

* Voyez mon *Histoire de France*, 12° édition, t. II, p. 323 à 324.

† *Ibid.*

bres du Directoire chargé du pouvoir exécutif parmi les hommes les plus compromis aux yeux des royalistes, parmi les régicides.*

L'Opposition, vaincue en vendémiaire, attendit son succès des élections nouvelles† et de la marche légale des événements : elle dominait dans le corps électoral, mieux composé alors qu'il ne l'a été peut-être à aucune époque de notre histoire. Les élections étaient à deux degrés, et les électeurs unissaient à l'autorité du nombre l'autorité non moins nécessaire de la capacité présumée. Leurs choix furent, en l'an IV, comme l'année précédente, l'expression fidèle de l'opinion dominante, celle de l'esprit de réaction contre les terroristes et les montagnards, et du parti constitutionnel et modéré, ami des principes de 1789 et qui voyait avec effroi le pouvoir exécutif toujours entre les mains des conventionnels et des révolutionnaires.‡

Les deux conseils législatifs, après l'élection du second tiers de leurs membres, furent donc composés, en grande majorité, d'hommes qui, sans vouloir une contre-révolution, voulaient cependant, avec la paix, l'abolition des lois révolutionnaires encore en vigueur,§ une liberté réelle et l'épuration successive et légale d'un Directoire héritier de la Convention.||

Les noms de quelques ardents royalistes étaient sortis, il est vrai, des dernières élections. Ceux-ci, fidèles à la tactique constante des minorités, faisaient cause commune dans l'opposition avec la majorité constitutionnelle et modérée, et cherchaient, par toutes sortes de moyens, à faire du bruit et à grossir leur im-

* On nommait ainsi ceux dont les votes avaient envoyé Louis XVI à l'échafaud.

† Les conseils se renouvelaient par tiers tous les ans.

‡ De Barante, *Histoire du Directoire*, t. III.

§ Ces lois fermaient les églises et proscrivaient les prêtres, elles décrétaient la peine de mort et la confiscation contre les émigrés, et beaucoup d'autres mesures draconniennes.

|| Voyez de Barante, *Histoire du Directoire*, t. III, et mon *Histoire de France*, t. II, p. 346-347.

portance. Ils n'étaient en cela que trop bien secondés par trois directeurs, Barras, Rewbel et La Reveillère-Lepeaux,* et par leurs amis montagnards qui disaient hautement et publiaient dans leurs journaux, que l'opposition tout entière était monarchique, que le pouvoir allait passer aux royalistes. qu'on allait voir reparaître les Bourbons et les aristocrates, et que c'en était fait de la Révolution.†

Ces bruits menaçants, grossis par la peur, étaient crus, surtout à distance, par beaucoup d'honnêtes gens sincèrement dévoués à la Révolution, enthousiastes pour la liberté qu'ils voyaient presque exclusivement dans l'égalité civile, dans le maintien du régime républicain et dans l'indépendance nationale. Le général Hoche, nous l'avons dit, était de ce nombre. Parvenu rapidement, par son mérite, des derniers échelons jusqu'aux premiers, il avait toujours devant les yeux l'ancien ordre de choses où il risquait de végéter dans un rang obscur, les liens qui eussent arrêté son essor et tous les obstacles qu'il eût rencontrés dans une société constituée comme elle l'était sous le régime détruit.

Semblable en cela à la plupart des hommes qui n'ont dû leur élévation qu'à eux-mêmes, il n'aimait pas, en principe, et tenait pour suspects les privilégiés, quels qu'ils fussent, rois ou gentilhommes :‡ il voyait,

* Ces trois directeurs formaient la majorité au sein du Directoire, où ils eurent pour opposants Carnot et Barthélemy : ce dernier avait été récemment élu par le parti modéré à la place de Letourneur.

† Dans son impartiale *Histoire du Directoire*, M. de Barante a présenté sous son véritable jour cette époque qui a été obscurcie par des historiens appartenant aux partis extrêmes les plus opposés.

‡ Dans la pratique de la vie, cette disposition fit souvent place en lui à une affection très-réelle pour des hommes appartenant à la classe des anciens privilégiés, surtout pour ceux qui servaient sous ses ordres, et nous avons vu aussi qu'il garda constamment une amitié reconnaissante au général comte Le Veneur dont il avait été l'aide de camp. Il eut même le bonheur, dans les derniers temps de sa vie, de rendre un service considérable à son ancien général et à son ami.

dans les premiers, des tyrans, dans les seconds leurs soutiens naturels ou leurs complices, dans les priviléges qui les avaient faits ce qu'ils étaient le plus grand obstacle à la liberté, et dans l'abolition de ces priviléges la liberté même. Hoche confondait ainsi l'égalité avec la liberté: il ne s'était pas suffisamment rendu compte des véritables conditions d'existence de liberté politique, seule garantie de toutes les autres: il paraissait ignorer que la représentation d'un peuple ne saurait être vraiment nationale qu'autant qu'elle est l'expression libre et vraie de la volonté publique: il oubliait enfin que la liberté ne subsiste qu'autant que la loi règne, et que la loi n'est souveraine que si le législateur est inviolable.

Hoche considérait le sort de la République comme lié à la politique du Directoire qui tendait à révolutionner l'Europe et à maintenir les lois révolutionnaires qui proscrivaient les émigrés et qui armaient le gouvernement de pouvoirs extraordinaires : à ses yeux, les vrais patriotes, les seuls défenseurs de la Révolution et de la liberté, étaient les trois directeurs et leurs partisans qui voulaient conserver à tout prix ces lois exceptionelles ; tandis que ceux qui désiraient les abroger et y substituer un régime légal et modéré étaient pour lui des royalistes, des adversaires de la liberté, des ennemis à écraser.*

Hoche vint à Paris, il fit part au gouvernement de ses appréhensions touchant les progrès du royalisme au sein des conseils législatifs, et dit qu'il était indispensable d'en triompher au besoin par la force. Il se concerta particulièrement avec Barras et s'offrit avec son armée pour seconder toute entreprise violente des directeurs contre la majorité électorale et la puissance législative. Il dirigea, de concert avec lui, deux de ses divisions commandées par Richepanse, sur Brest, sous prétexte de les faire concourir à une nouvelle expédition d'Irlande : il les fit passer à peu de distance de Paris et les cantonna à La Ferté-Alais, en deça des limites fixées par la constitution aux troupes qui ne seraient point

* Voyez aux pièces justificatives la note F.

appelées dans la capitale par l'autorité législative même.* L'arrivée de ces troupes aux environs de Paris, et à une distance prohibée, coïncida avec un remaniement ministériel dans lequel Hoche fut désigné comme ministre de la guerre.

Le conseil des *Cinq-Cents* s'en émut: il se crut en péril, et déclara la constitution violée, si les troupes ne rétrogradaient jusqu'aux limites qu'elle avait fixées. Il s'éleva en même temps contre la promotion projetée de Hoche au ministre de la guerre, alléguant qu'il n'avait point l'âge légal pour les fonctions ministérielles, et il exigea que le Directoire rendît compte de sa conduite.

Sur les cinq directeurs, trois seulement voulaient un coup d'État contre les conseils; les deux autres, Carnot et Barthélemy, s'y montraient contraires et persistaient à vouloir demeurer dans la légalité. Carnot avait alors la présidence du conseil directorial: il somma le général Hoche de justifier, devant les directeurs réunis, son absence de son armée, sa présence à Paris et les ordres donnés aux troupes qui avaient franchi la limite constitutionnelle. Hoche allégua son ignorance: il dit que le général Richepanse avait reçu l'ordre de conduire sa division à Brest, et qu'il ignorait sans doute aussi que La Ferté-Alais fût dans le rayon prohibé. Il avait compté sur Barras pour le défendre, et Barras garda le silence. La Reveillère intervint et fit cesser cet interrogatoire sévère et périlleux. Hoche n'étant pas soutenu par le gouvernement, voyant en outre le Directoire incertain et le coup d'État ajourné, fit rétrograder ses divisions jusqu'en Alsace, quitta Paris et revint dans son quartier général, à Wetzlar.

Mais l'alarme avait été jetée dans la majorité législative qui redoutait avec raison un coup d'État, et les adversaires de Hoche eurent recours à tous les moyens, même aux plus odieux, pour ruiner son crédit et détruire

* En vertu de la constitution, il était interdit aux troupes de s'approcher, dans un rayon de douze lieues, de l'endroit où siégeaient les conseils législatifs, si elles n'étaient appelées par une loi.

sa popularité. Le général Willot, son ennemi personnel, le dénonça ouvertement dans le conseil des Cinq-Cents comme aspirant au rôle de Marius ; un autre membre, Dufresne Saint-Léon, l'accusa de n'avoir versé dans le Trésor public qu'une faible partie des sommes prélevées sur les territoires que son armée occupait, par la commission financière qu'il avait arbitrairement instituée, et il fit entendre que Hoche avait sans doute gardé le reste pour lui et pour son état-major. Hoche, il est vrai, n'avait versé qu'une partie de ces sommes dans les caisses de l'État ; il en avait réservé une autre partie pour les besoins éventuels du Gouvernement, et, avec le reste, il avait nourri et entretenu ses soldats, préférant user de ces ressources plutôt que de recourir aux avides fournisseurs et spéculateurs qu'il avait chassés de son armée.

L'illustre général Jourdan, membre des Cinq-Cents, ne put entendre de sang-froid l'accusation calomnieuse dirigée contre celui qu'il considérait comme l'honneur des armées françaises, et, bien qu'appartenant lui-même à la majorité menacée, il se leva indigné et dit : "Souvent les armées auraient péri de misère si les généraux en chef n'avaient usé des contributions faites en pays conquis. J'ai commandé cent cinquante mille hommes, et j'ai la preuve que le gouvernement payait à des fripons cent cinquante mille rations par jour, et que l'armée n'en recevait que dix mille. Il fallait donc que les généraux s'occupassent de faire vivre le reste de l'armée. Il n'est au pouvoir de personne de me faire croire que le général Hoche ait commis un autre crime, et les coupables de son espèce ont droit aux remerciements de la patrie reconnaissante."

Cet éclatant témoignage, donné de si haut à son intégrité, rendit pour Hoche moins amère une calomnie contre laquelle il protesta soudain en demandant un jugement public. Mais les reproches injustes auxquels il s'était vu en butte dans le sein des conseils législatifs dont il avait excité les alarmes, l'irritèrent profondément. Il crut que la majorité avait résolu sa perte pour être plus libre d'accomplir ses projets contre-révolutionnaires :

il voulut rendre à ses adversaires menace pour menace et, ayant réuni ses généraux dans un banquet patriotique pour fêter l'anniversaire du 10 août, dernier jour de la monarchie, il but à la République, et dit : "Amis, la paix va être signée : mais, je ne dois pas vous le dissimuler, vous ne pouvez vous dessaisir encore de ces armes terribles par lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des rebelles aux lois de la République essaient de troubler."

Hoche n'alla pas plus avant dans cette voie : déjà la mort était dans son sein, cette mort prématurée qui met les belles actions des gens de bien en sûreté et à couvert des revers de la fortune.* Il avait senti à Brest, l'année précédente, les premières atteintes d'un mal inconnu qui redoubla d'intensité à Wetzlar : il tomba bientôt gravement malade, et le bruit se répandit qu'on l'avait empoisonné. Il était, aux yeux des royalistes le plus résolu et le plus vaillant champion du gouvernement républicain : comme tel, il était en butte à de criminelles attaques et il avait précédemment échappé, comme par miracle, à un assasin soudoyé par ses ennemis :† on savait sa vie très-menacée, et dans chaque nouvelle crise d'un mal qui semblait inexplicable, on croyait voir les indices d'un attentat contre sa personne.

Déchiré par une toux sèche, brûlé d'un feu intérieur et dévorant, il était en proie à une irritation nerveuse et tombait dans des spasmes dont il sortait épuisé. Il languissait dans cet état si douloureux lorsqu'il apprit l'acte violent du 18 fructidor exécuté contre les conseils législatifs par les trois directeurs, Barras, La Reveillère-Lepeaux et Rewbell. Cette nouvelle impatiemment attendue et dont il ne prévit point les suites, lui causa

* Plutarque, *Pélopidas.*

† Revenant un soir du spectacle à Rennes, comme il rentrait dans son hôtel, un coup de feu fut tiré sur lui presque à bout portant et ne l'atteignit pas. On saisit l'assassin qui avoua son crime et désigna pour son complice un ancien chef de chouans. Hoche sollicita inutilement leur grâce, ils périrent sur l'échafaud.

la joie la plus vive et lui rendit des forces. Le Directoire cependant avait eu recours à d'odieux moyens pour réussir dans son entreprise* et s'était condamné à une longue série d'actes tyranniques, sans pouvoir s'arrêter jamais dans la légalité, jusqu'au jour peu éloigné où, à son tour, il tomba, victime méprisée du coup d'État de brumaire.† Hoche ne pressentit point cela, et salua avec enthousiasme la liberté qu'il croyait sauvée par la journée de fructidor, tandis qu'elle était irrévocablement perdue.

Peu de jours après, le Directoire destitua le général Moreau, qui avait perdu sa confiance, et donna son armée au général Hoche, qui réunit ainsi le commandement des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Mais ses forces l'abandonnèrent de nouveau : en proie au feu qui le dévorait, il se disait revêtu, comme Hercule, de la robe empoisonnée du Centaure. Son médecin, Poussielgue, lui ordonnait un repos nécessaire : mais, pour cette nature ardente, dont l'action était l'élément naturel, le repos était une fatigue plus qu'un soulagement. Il parut cependant s'y résigner et se rendit à la foire de Francfort pour se distraire : il y fit connaissance avec un empirique fameux qui promit de le guérir sans le condamner au repos : Hoche prit en secret ses remèdes, et son état fut bientôt désespéré. Il lut son arrêt dans les yeux de Poussielgue, se vit mourir et accepta doucement son sort.

Il voulut revoir une dernière fois ses amis, ses compagnons d'armes, et les reçut d'un air serein, tandis qu'au pied de son lit sa jeune femme étouffait ses sanglots. Il s'entretint une heure avec eux, les remerciant de leur

* Les principaux moyens auxquels les trois directeurs eurent recours pour prolonger leur autorité furent : la déportation à Cayenne de leurs deux collègues, Carnot et Barthélemy, de cinquante-neuf membres des deux conseils législatifs et de quarante journalistes, la suspension de la liberté de la presse, et la remise en vigueur des mesures révolutionnaires contre les émigrés et les prêtres.

† Ce jour-là, 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), le général Bonaparte, récemment revenu d'Égypte, expulsa le conseil des Cinq-Cents à Saint-Cloud, mit en arrestation trois directeurs et cassa la Constitution de l'an III. Il se fit élire ensuite premier consul. Voyez mon *Histoire de France*, t. II, p. 365, 366.

affection, et s'efforçant même de sourire. Il parla aussi des affaires publiques et revint sur le coup d'État de fructidor qu'il jugeait toujours indispensable. Toutefois, mieux éclairé au moment suprême, il reconnut qu'il était heureux qu'aucun des généraux commandant en chef les armées de la République n'eût participé de sa personne à cet acte de violence, et qu'Augereau, en l'exécutant, par l'ordre des trois directeurs, eût paru obéir aux pouvoirs civils: une république, dit-il, devait toujours être servie et non protégée par l'epée.

Ce dernier effort l'avait épuisé; il congédia ses lieutenants, et vers le soir il s'endormit. Après quelques heures de repos, il s'éveilla en suffoquant. Il ne parlait plus: il eut une crise terrible et, le 19 septembre 1797, il expira doucement entre les bras de sa femme et du général Debelle, son beau-frère.*

Hoche avait à peine atteint vingt-neuf ans et sa renommée comme celle de son jeune et brillant rival, le vainqueur d'Arcole et de Rivoli, remplissait l'Europe. Qui pourrait dire la désolation de ses compagnons d'armes, le désespoir de ses soldats! L'armée entière fit à son chef de magnifiques et touchantes funérailles. On décida qu'il serait enseveli à Pétersberg dans le camp retranché de Coblentz, à côté d'un jeune héros enlevé comme lui à la fleur de son âge, au milieu d'une glorieuse carrière et qui laissait un grand nom, le général Marceau.

Le convoi funèbre quitta Wetzlar le 21 septembre et se dirigea vers Coblentz. Les aides de camp de Hoche, les généraux et tout l'état-major escortèrent le char, devant lequel étaient portés les étendards et les drapeaux en deuil. Le cortége s'avança ainsi au son lugubre des tambours voilés et au glas funèbre des cloches mises en branle par les habitants des villes et des bourgs qu'il traversait. Les paysans des environs accoururent en foule et firent cortége aussi au général dont ils avaient

* On ouvrit son corps et l'on trouva, dans l'estomac, quelques taches où l'on crut reconnaître des indices de poison, suffisants peut-être pour légitimer des soupçons, mais trop faibles pour les confirmer.

reçu des témoignages de commisération et qui avait allégé pour eux les charges de la guerre.

Le corps fut reçu avec honneur à Braunfels par le prince souverain, qui l'attendait sur la place publique à la tête de toute sa maison. Lorsqu'il passa au pied des remparts fameux de la citadelle d'Ehrenbreitstein gardée par les Autrichiens, il fut salué par toutes les batteries de la place et par le feu de la garnison rangée en bataille sur les glacis. Le gouverneur sortit des portes pour le recevoir et conduisit le corps jusqu'aux bords du Rhin, entre une double haie formée par les soldats de France et d'Autriche. Le convoi traversa ensuite Coblentz, puis se dirigea vers les hauteurs de Pétersberg où une partie de l'armée était sous les armes pour le recevoir. Là un simple monument, qu'un grand poëte a célébré dans des vers immortels, renfermait les restes de Marceau.* Cette tombe modeste pour laquelle Hoche avait souscrit de ses deniers quelques jours avant sa mort, réunit les deux héros. Le corps de Hoche y fut descendu après avoir reçu les adieux de ses compagnons : Le Fèvre, Championnet, Grenier rendirent hommage à leur général dans un langage militaire, simple et vrai : après eux un grenadier s'avança, présenta l'arme devant le cercueil, y déposa une couronne de chêne, disant : "Hoche, au nom de l'armée, reçois cette couronne ;" et il pleura. Ses larmes exprimaient mieux qu'aucune parole les sentiments de tous.

Hoche n'était plus, mais il vivait dans le cœur de ses soldats et de ses concitoyens : toute la France se sentit

* Ce que lord Byron a dit de Marceau peut à beaucoup d'égards être appliqué à Hoche à qui le poëte a également rendu hommage. "Prés de Coblentz, sur une riante colline est une pyramide simple et modeste couronannt le sommet d'un monticule verdoyant : sous sa base repose un héros......Rapide et triomphant fut son jeune essor. Tous l'ont pleuré, amis et ennemis, et l'étranger, qui s'arrête ici pour méditer, peut à bon droit prier pour le repos de son esprit généreux, car il fut le meilleur champion de la liberté. Il fut de ceux, trop peu nombreux, hélas, qui n'ont point franchi les justes bornes qu'elle assigne aux guerriers qu'elle arme de son glaive. Son âme demeura sans tache ; c'est pourquoi les hommes ont pleuré sur lui." (Lord Byron, *Child-Harold*, chant III, LVI, LVII.)

frappée en lui, et la douleur publique se fit jour au milieu des honneurs funèbres que le gouvernement rendit en grande pompe à sa mémoire, le 1er octobre suivant, à Paris. Tous les corps de l'État, le peuple et l'armée furent conviés par le Directoire au Champ de Mars pour cette fête funèbre dans laquelle l'illustre Daunou prononça l'oraison funèbre du héros, et fut l'éloquent interprète des douleurs de la patrie.

Telle fut la brillante et trop courte carrière de Lazare Hoche, qui excita l'admiration de tous, même de ses ennemis, et qui obtint la gloire la plus enviable à l'âge où les plus illustres commencent à peine à attirer sur eux l'attention. Il eut à un degré éminent ce caractère particulier aux grands hommes de paraître toujours supérieurs à leur situation : plus il montait plus il semblait grand, et l'on est d'accord pour reconnaître que sa fortune, s'il eût vécu, n'aurait eu d'autre limite que celle que le devoir lui eût tracée et qu'il se fût marquée à lui-même. Sa vie entière porte le cachet de la vraie grandeur : en la contemplant, l'âme s'élève et se sent portée à l'oubli de soi, au dévouement, aux grandes actions. Ses traits les plus saillants furent la loyauté, la magnanimité, l'ardent patriotisme, le culte de l'honneur, et une activité dévorante pour laquelle le repos était une intolérable souffrance. À ces grands traits il faut joindre le désintéressement d'une ambition qui n'eut jamais pour but que l'avantage de son pays, une bonté compatissante aux maux des malheureux, une intégrité qui ne comprenait pas qu'il fût possible de n'en pas avoir. "Tu me recommandes, écrivait-il à sa jeune femme, de songer à la fortune de notre enfant : je lui laisserai un nom sans tache: c'est tout ce que je lui dois." *

Jamais général ne posséda mieux le cœur de son armée : "Aime, disait-il souvent, si tu veux être aimé :" c'est ainsi, c'est en aimant ses soldats qu'il en était devenu l'idole. Son bien était le leur, et sa générosité n'avait point de bornes : "Tu aurais dans ta

* Lettre communiquée par sa famille.

bourse 200,000 francs de plus, lui dit un de ses proches, si tu ne donnais au tiers et au quart tout ce que tu possèdes. — J'aurais un million de moins, répondit Hoche, dans celle de mes amis, si j'en avais besoin." Pour rencontrer à cet égard, parmi les héros de l'histoire, un capitaine digne de lui être comparé, il faut remonter à du Guesclin dont j'ai raconté la vie avant la sienne, et avec qui Hoche eut de nombreux traits de ressemblance : on admire en eux même générosité, même héroïsme, même commisération pour les misérables, égale horreur des fripons et des sangsues du pauvre peuple. Ils eurent l'un et l'autre, devant l'ennemi, la parfaite possession d'eux-mêmes, le coup d'œil rapide et l'inspiration soudaine ; ils firent voir un mélange égal de circonspection pour préparer, de fougue pour accomplir, et, méprisant la routine, ils firent avancer l'art militaire et montrèrent l'instinct des grandes innovations, mères de la tactique et de la stratégie modernes. Tous deux enfin eurent la bonne fortune de vaincre chaque fois qu'ils commandèrent en chef et l'amer regret de mourir dans leur lit, après avoir passé leur vie au milieu des périls, et sur les champs de bataille.

Hoche eut sur Bertrand du Guesclin le grand avantage de naître à une époque de civilisation plus avancée, et comprit la supériorité que donne la culture des lettres et les jouissances qu'elle procure. Bertrand ne savait pas lire et ne s'en mit jamais en peine : Hoche, au contraire, regretta toujours de n'avoir reçu dans son enfance qu'une instruction trop insuffisante, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour en combler les lacunes. Il lisait, il étudiait dans les camps : les auteurs anciens et surtout les historiens de la Grèce et de Rome eurent pour lui un puissant attrait : il trouvait dans leurs écrits une sève de vertu républicaine dont son âme intègre et fière se nourrissait avec délices, et il se sentait puissamment attiré par ces figures héroïques, par ces grands chefs qui, en déposant leur glorieuse épée, s'honoraient de conduire la charrue. Il gagna beaucoup au commerce de l'antiquité : on s'en aperçoit surtout au style de ses proclamations et de ses ordres du jour dégagés

peu à peu de ce ton déclamatoire fort en usage alors dans le langage officiel, pour atteindre, dans des formes pures et sévères, à une éloquente précision. Hoche arrive au goût par l'application d'un esprit délicat et d'un rare bon sens à l'étude des grands modèles, et après avoir, dans sa première jeunesse, beaucoup lu sans règle et sans choix, il apprit à distinguer, à choisir, et à donner d'excellents conseils à sa jeune femme pour la guider dans ses lectures : il cherchait à former son goût en éclairant son esprit, et dans un temps où l'enthousiasme pour Rousseau était à son apogée, Hoche ne donna point une médiocre preuve de bon sens en se préservant de la contagion générale : il sut découvrir l'exagération, le paradoxe, le mensonge même à travers la magie d'un style trop séduisant, et il prit soin de prémunir sa femme contre les périls de cette lecture. Plusieurs lettres de lui sont remplies de détails délicats et charmants ; toutes respirent la fierté d'une âme droite, forte, indépendante, et l'on voit dans quelques-unes l'extrême importance qu'il attachait, pour l'éducation des femmes comme pour celle des hommes, à tout ce qui tend à développer de bonne heure dans les caractères la vigueur, l'énergie et la sincérité.* Tout en lui tendait au même but : les paroles, les écrits et les actes. Son caractère offre au regard attentif, un type harmonieux et grand dans chaque partie comme dans l'ensemble.

On y trouve aussi quelques ombres : Hoche eut toujours beaucoup de peine à faire violence à sa nature ardente, impétueuse, ennemie de toute contrainte : impressionnable autant que passionné, il passait rapidement d'une résolution à une autre quelquefois opposée, comme à l'époque de l'expédition d'Irlande qu'il abandonna un jour pour l'entreprendre le lendemain. Il était sujet à des abattements d'esprit et à des défaillances temporaires ; mais celles-ci provenaient tantôt d'une erreur de son jugement, tantôt d'une irritation excessive ou d'une déception douloureuse, jamais d'aucun vice :

* Voyez aux pièces justificatives la note G.

bientôt sa haute raison, son cœur ferme et loyal reprenaient l'empire et le ramenaient, dans le droit chemin, à son but véritable. Il eut quelques-uns des préjugés de son temps et de sa situation personnelle : il fit des fautes, il risqua de mettre lui-même en péril la liberté de son pays en croyant la servir : il se trompa, mais de bonne foi ; ses intentions restèrent pures. La liberté qu'il aimait d'un amour plus sincère qu'éclairé lui demeura chère, et les grands principes de 1789 lui furent toujours sacrés. Mais l'expérience lui manquait comme à tous : avec le temps, il aurait reconnu les véritables conditions d'existence de la liberté au sein d'un grand peuple : Hoche eût compris qu'elle ne peut avoir d'autre fondements que le respect des droits de tous, de l'ordre légal et de l'opinion publique sérieusement exprimée : jamais il n'eût préféré son propre avantage au bien de sa patrie, jamais non plus il n'eût élevé sa fortune sur les ruines de la liberté. Il était de la race de ceux qui revivent, pour l'honneur de l'humanité, sous la plume de Plutarque, il appartenait à la grande famille des Cimon, des Phocion, des Paul-Emile, des hommes par qui les Républiques subsistent ou qui meurent avec elles.

FIN.

APPENDIX.

A.

La Terreur à Paris, par M. de Lamartine.

PLUS de huit mille suspects encombraient les prisons de Paris un mois avant la mort de Danton. En une seule nuit on y jeta trois cents familles du faubourg Saint-Germain : tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait, leurs richesses les dénonçaient, leur rang les livrait. On était coupable par quartier, par rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par sentiments présumés; ou plutôt il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits. Ni l'âge ni le sexe, ni la vieillesse ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute criminalité naturellement impossible ne sauvaient de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient leurs fils, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, les filles leurs mères. Celui-ci mourait pour son nom, celui-là pour sa fortune ; tel pour avoir manifesté son opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la République, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel pour avoir émigré, tel pour être resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique. Raisons, soupçons, prétextes contradictoires, tout était bon. Il suffisait de trouver des délateurs dans sa section, et la loi les encourageait en

leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur, juge et héritier des victimes, croyait s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus, provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis les révélaient à l'accusateur public. Ils inscrivaient sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient leurs crimes par leurs accusations : c'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient du vide dans les cachots... elles entretenaient la terreur, elles imposaient le silence au murmure. Chaque jour le nombre des charrettes employées à conduire les condamnés à l'échafaud augmentait. A quatre heures elles roulaient par le pont au Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait la route pour prolonger le spectacle au peuple, le supplice aux victimes... c'était l'assassinat donné en spectacle et en jouissance à tout un peuple.

(*Histoire des Girondins*, livre LVIe.)

B.

Conclusions de M. Claude Desprez sur la capitulation dite de Quiberon.

“ Cette capitulation dont on ne trouve la trace nulle part, dit M. Desprez, sur quel fondement repose le bruit qui en est venu jusqu'à nous ? Sur des paroles que l'on prête à Sombreuil après sa conférence avec un chef républicain... Nous aimons mieux en croire Sombreuil lui-même. Deux fois il a parlé de la capitulation sur la

foi de laquelle les émigrés avaient déposé les armes : la première, c'est dans la lettre qu'il écrivit à l'amiral Warren ; voici en quels termes : "N'ayant plus de ressources, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce que était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres." *

La seconde lettre est datée d'Auray et adressée à Hoche : "Toutes vos troupes, lui dit Sombreuil, se sont engagées envers le petlt nombre qui me reste, et qui aurait nécessairement succombé ; mais, Monsieur, la parole de ceux qui sont venus jusque dans les rangs la leur donner, doit être chose sacrée pour vous." †

On le voit, dans cette seconde lettre comme dans la première, il n'est question que de cris de soldats ou tout au plus de paroles sans autorité de quelques officiers. Cependant si Sombreuil eût traité avec Hoche ou même avec Humbert, il n'eût pas manqué de le rappeler et de sommer Hoche sur l'honneur de faire respecter les promesses qu'il en avait reçues. La réponse de Hoche à cette dernière lettre de Sombreuil ne nous est point parvenue, mais il fit insérer la lettre à l'amiral Warren avec ces lignes : "Je dois à l'armée de déclarer qu'il y a erreur dans la lettre que je publie : j'étais à la tête des sept cents grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division ; aucun soldat n'a crié que les *émigrés* seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ."

A une si nette affirmation nous n'ajouterons qu'un fait. Quelques mois plus tard, Hoche commandait dans la Vendée. Un de ses divisionnaires, le général Bonnaire, fit fusiller des ennemis qu'il avait pris au château de Saint-Mesmin. On rapporta à Hoche que c'était après leur avoir promis la vie. Hoche, sur-le-champ, le mit aux arrêts. Mieux informé, il leva la punition... "Je pense, lui écrivait-il, que vous ne trouverez pas mauvaise une sévérité exigée par l'honneur..."

* Savary. *Lettre de Sombreuil à l'amiral Warren.*

† Sombreuil à Hoche, 22 juillet 1795.

Et il ajoute : " Il ne pourrait arriver à un homme d'honneur de trahir ainsi la foi jurée."*

Concluons donc que, si les émigrés se sont crus sous la protection d'une capitulation, c'est qu'ils ont pris pour eux le pardon promis par les soldats républicains, SEULEMENT AUX PRISONNIERS ENRÔLÉS, que c'est par suite de ce malentendu qu'ils ont livré une vie que d'ailleurs ils ne pouvaient plus défendre ; mais proclamons bien haut qu'ils n'ont pas été victimes d'une perfidie.

(Claude Desprez, *Lazare Hoche*, p. 214-217.)

C.

2 thermidor an IV (20 juillet 1796). Arrêté du Directoire.

" Le Directoire, voulant donner un témoignage de son estime au général Hoche, commandant l'armée des côtes de l'Océan, pour les services qu'il a rendus à la patrie et honorer, dans sa personne, les braves défenseurs qui, sous ses ordres, ont terminé la longue et malheureuse guerre de la Vendée et des chouans, arrête :

" Il est fait présent au général Hoche, au nom de la République française, des deux plus beaux chevaux existant dans les dépôts de la guerre, avec leurs harnais ; il recevra également une paire de pistolets de la manufacture d'armes de Versailles.

" CARNOT."

D.

Extrait du projet de Carnot pour l'organisation d'une chouannerie en Angleterre, et dans lequel Hoche puisa les instructions données par lui à la seconde légion des Francs.

" Les hommes employés à cette expédition devront

* *Correspondance de Hoche*, lettre du 17 mars 1766.

être, autant que faire se pourra, jeunes, robustes, audacieux, d'une âme accessible à l'appât du butin.

"Il faut qu'à l'exemple de ce que faisaient les flibustiers dans les Antilles, il sachent porter, au milieu de leurs ennemis, l'épouvante et la mort.

. . . .

"On pourrait incorporer dans ces troupes les condamnés par jugement aux fers ou à la chaîne en qui l'on reconnaîtrait les dispositions physiques et morales requises pour les individus employés à cette expédition. On assurerait à ces individus la possession du butin qu'ils feraient. On leur en promettrait la jouissance tranquille dans quelques-unes de nos colonies. Il faudrait en outre faire espérer aux condamnés la rémission de leurs peines, en récompense des services qu'ils auraient rendus à la patrie.

"Le premier noyau de ces hommes, au nombre d'environ deux mille, serait organisé en compagnies d'environ cinquante hommes chacune qui auraient leurs officiers et seraient subordonnés à un chef unique chargé de l'ensemble des opérations. Ce chef serait investi d'une très-grande autorité.

. . . .

"Il ne faut pas perdre de vue qu'une expédition tentée d'abord avec aussi peu de monde ne peut réussir que par des moyens extraordinaires.

"Il ne faut point de grands approvisionnements en effets d'habillement: les ressources de la troupe seront dans son courage et dans ses armes.

. . . .

"Il faut que le débarquement se fasse sur plusieurs points de la côte, soit parce que la désolation et la terreur portées dans une grande étendue de terrain multiplieront aux yeux de nos ennemis la qualité de nos forces, soit parce que les moyens de subsistance en seront plus faciles.

"En arrivant, les chefs s'annonceront, eux et leurs soldats, comme *vengeurs de la liberté* et *ennemis des tyrans.*

. . . .

"Il faut que la troupe jure *guerre aux châteaux* et *paix aux chaumières*, et que sa conduite, surtout au début, soit conforme à cette déclaration.

"A mesure qu'ils avanceront, ils ouvriront les prisons, recruteront les détenus, les incorporeront: ils appelleront les ouvriers, les indigents, les mécontents, à faire cause commune avec eux, leur présenteront des armes, des subsistances; leur offriront l'appât du butin. Ils briseront toutes les voitures.

. . . .

"Il faut poursuivre l'ennemi à outrance quand il est battu, et ne point faire quartier aux prisonniers.

"Il faut rompre les ponts, couper les communications, arrêter et piller les voitures publiques, brûler tout ce qui appartient à la marine... sommer les communes de rendre leurs armes; exécuter militairement celles qui résisteraient..." *

E.

Dans une lettre écrite de Meaux et datée du 26 pluviôse an V (14 février 1797), Hoche raconte à son beau-frère Debelle une fête patriotique dont il fut témoin à l'occasion de la prise de Mantoue. Ayant aperçu le cortége, il le suivit et entendit le discours d'un officier municipal qui, dans l'attente probable d'une contre-révolution royaliste, trouva moyen de ne point prononcer les mots compromettants de *citoyen* et de *république*, afin d'être en règle à tout événement. Hoche, en rappelant ce souvenir, ne peut contenir son indignation : "Voilà bien nos Français ! écrit-il; être tour à tour constitutionnel avec Lacour, modéré avec Brissot, jacobin sous Robespierre, thermidorien avec André Dumont, et royaliste ainsi que le sont devenus quelques

* Extrait du livre publié par le marquis de Grouchy sous ce titre : *Le général de Grouchy et l'Irlande en* 1796, pages 16-23.

enragés démagogues, tels sont les principes de cette classe moutonnière qui se compose de la majorité des rentiers, des fonctionnaires publics actuels, avocats, procureurs et bourgeois, pour qui le retour à l'ancien ordre de choses est une espèce de résurrection... et dont l'opinion constante est que peu importe l'opinion nationale, la prospérité publique, le commerce et les arts compromis par des réactions continuelles, pourvu que la soupe soit bien chaude et qu'on ne demande pas d'impôts. Peuple malheureux!... tu mérites ton sort."*

F.

Hoche reconnaissait, dit son biographe, M. Bergounioux, qu'un État monarchique comporte peut-être plus de liberté qu'un État républicain, et néanmoins il était fort opposé au rétablissement de la royauté... "Quel que fût le monarque, écrivait Hoche, et par cela seul qu'il serait le monarque, il lutterait contre le principe, contre l'essence de la révolution qui est l'abolition des classes; il serait malgré lui forcé de recréer une noblesse, et la résurrection de cette noblesse deviendrait la cause de sa ruine en irritant le *tiers Etat* qui ne serait plus TOUT, c'est-à-dire TOUT LE MONDE. La monarchie tomberait par le seul fait de cette tentative. Nouvelle révolution. Il nous faut un gouvernement qui consacre, dans le fait comme dans le droit, le principe de l'égalité... ce gouvernement ne peut être que le gouvernement républicain."†

Quant au personnel de ce gouvernement, Hoche ajoute: "Voilà mes idées fondamentales: président électif, rééligible, deux chambres, l'une entièrement élective, l'autre pour moitié seulement."‡

* Lettre communiquée.

† Lettre de Hoche au général Chérin, citée par M. Bergounioux.

‡ *Ibid.*

On voit, dans d'autres documents, combien ses idées sur l'organisation politique en général étaient encore indécises, peu pratiques et parfois même contradictoires. Ainsi, par exemple, son bon sens naturel le mettait en garde contre les dangers inséparables du suffrage universel, il voyait avec raison dans le vote politique moins un droit qu'une fonction, et il n'ignorait pas que toute fonction suppose une certaine capacité au moins présumée dans celui qui la remplit. "Tout homme, disait-il, n'est pas un citoyen," et il craignait de convier la multitude sur la place publique. Le patriotisme n'était pas pour lui une garantie suffisante. "Le peuple qui souffre, écrivait-il au Directoire, est toujours désireux d'un mieux quelconque, et il croit le trouver en changeant sans cesse."* Cependant, malgré ce péril, Hoche adoptait le suffrage universel comme base de l'élection, mais sous la condition d'être réglementé et non exploité, soit par les aristocrates, soit par les démagogues, "desquels, disait-il, la France, vraiment laborieuse, patriote, honnête, aura longtemps à se défendre."

Hoche avait imaginé, dans ce but, un système bon peut-être en théorie, mais fort difficile à mettre en pratique ; il voulait que la presse fût libre, mais que les noms propres fussent mis hors de toute discussion et qu'il y eût à l'égard des candidats, dans les élections, abstention absolue du gouvernement et de la presse ; il voulait enfin qu'ils ne fussent désignés que par la considération générale et la notoriété publique : "Agir autrement, disait-il à Chérin, serait faciliter les menées de l'aristocratie et de la démagogie. Ce sont deux minorités qu'il faut désarmer et empêcher de faire trop de bruit. C'est servir la liberté que de la restreindre chez qui la réclame pour opprimer."† Revendiquer la liberté de la presse en face du suffrage universel et en même temps interdire à la presse toute immixtion dans les élections, c'est une anomalie qui étonne dans un

* Rapport de Hoche au Directoire. Citation de M. Bergounioux.

† Lettre de Hoche au général Chérin.

homme d'un sens si droit, et qui ne s'explique que par le défaut de toute expérience pratique.

G.

Extrait d'une lettre écrite par Hoche à sa femme, le 9 juin 1795, sur l'éducation des filles.

En général l'éducation en France ne vaut rien, celle que l'on donne aux femmes surtout. Nous faisons de nos filles des coquettes étourdies ou des Agnès dont la timidité rebute. Les Anglais s'y connaissent mieux que nous : leurs femmes sont décentes, instruites ; elles parlent à propos et ne connaissent pas ce que nous appelons timidité. On laisse aux filles la liberté de sortir, de parler aux hommes : leurs mères leur inspirent de l'horreur pour le vice, de la défiance contre la séduction, et du reste elles ne les traitent pas en esclaves. Aussi remarque bien, ma chère amie, que telle fille qui, lorsqu'elle était chez ses parents timide et ne parlant jamais sans rougir, est à peine mariée qu'elle ne connaît souvent plus de frein. Pourquoi ses parents l'ont-ils traitée en esclave, etc., etc. ?

. . . .

(*Lettre communiquée.*)

FIN.

NOTES.

N.B. For names of persons, towns, villages, and rivers, see the " Biographical and Geographical Index," p. 144.

Page. Line.

1, 6. *Gardes-françaises*, an infantry regiment formed by Charles IX., 1563; grenadiers were added to it by Louis XIV. and Louis XV. This regiment sided with the people in 1789, and contributed to the fall of the Bastille. It was cashiered by Louis XVI.

2, 4. *Surnumérariat*, supernumerary service.

14. *Du maniement de l'arme à l'exercice des manœuvres*, from manual to field exercise.

21. *Grenadiers*, a name given in 1667 to the old company of the "Enfants Perdus" (picked men who led in every attack). They were originally employed in throwing hand-grenades, hence their name. The "grenade" is so called from its likeness to the pomegranate, "granatum malum."

40. *Et répand de charmes*, the *de* is explained by the presence of *combien* higher up. The complete sentence would be "Combien la culture de l'intelligence répand de charmes."

3, 27. *Ouvrages de polémique courante*, current polemics.

4, 29. *Relevait*, set off.

5, 36. *La taille*, or *les tailles* (there were a great many kinds), a very heavy tax levied on all those who were not of noble birth, or did not belong to the clergy. "Its name (says Littré) comes from the fact that the collectors used a 'tally,' or stick, on which they kept their accounts by notches." This mode of "notching" accounts is still used by bakers in some country places in France.

36. *Corvée*, statute labour, a certain amount of work which the vassal had to do gratuitously for his lord.

37. *Roturiers*, commoners, those who are not of noble birth. They were said to be "taillables et corvéables à merci," subject to taxes and statute labour at the will of their lord.

6, 12. *L'Assemblée Nationale et Constituante*, the name taken by the "States-General," June 17, 1789.

The following are the names of the principal Assemblies, Committees, &c., of the French Revolution from 1789 to 1799:—

"États-Généraux," the representatives of the Nobility Clergy, and "Tiers-États," assembled at Versailles May 5, 1789; 1118 members.

Page. Line.

"Assemblée Nationale Constituante," the name taken by the above assembly, June 17, 1789.

"Assemblée Législative," 745 members, October 1, 1791.

"Convention Nationale," 749 members, proclaimed the Republic, September 21, 1792.

"Comité de Salut Public," created by the Convention originally for a month, April 6, 1793. It lasted till the "Directoire," and established the Reign of Terror; 9 members.

"Conseil des Anciens," 250 members, } Oct. 27, 1795.
"Conseil des Cinq-Cents," 500 members, }
"Directoire," 5 Directors, }

"Consulat," 3 Consuls, November 10, 1799.

6, 20. *Louis XVI.*, see "Biographical and Geographical Index," p. 152.

7, 17. *Invalides* (l'hôtel des) was built by Louis XIV., 1671-1674; it contains now about 3000 invalided soldiers and officers; it is situated in the "faubourg St. Germain," S.W. extremity of Paris.

20. *Suisses*, the Swiss Guards.

8, 3. *Dauphin*, when Humbert II. ceded the province of "Dauphiné" to Philippe VI. of Valois (1349), it was stipulated that the heir apparent to the throne of France would take the title of "Dauphin."

5. *Blanches . . . tricolores*, white is now the colour of the Bourbons and the "ancien régime;" red that of the Democrats; and the three colours, blue, white, and red together, represent the Republican party, as well as those who believe in a limited monarchy.

9, 11-12. 6 *octobre* (1789), the attack on the Castle of Versailles by the mob, who insisted on Louis XVI. coming to Paris.

11-12. 14 *juillet* (1789), the taking of the Bastille by the people.

10, 33. *Temple (Le)*, originally a monastery in Paris occupied by the Templars and other monastic orders. Part of the building was used as a prison during the Revolution.

11, 33. *La Marseillaise*, see Rouget de L'Isle in the Index.

12, 40. *Parlementaire*, one who in the civil war called "La Fronde," sided with the Parliament and "Tiers-État" against the Cardinal Mazarin, 1648-1653, during the minority of Louis XIV.

13, 3-4. *L'attentat du 21 Janvier* (1793), execution of Louis XVI.

28. *Comité de salut public*, see list of Assemblies, note, p. 6, l. 12.

17, 24. *Jacobins*, members of a political club composed of extreme Democrats. They originally met in an ancient monastery of Jacobin monks.

25. *Convention*, see list of Assemblies, note, p. 6, l. 12.

33. *Impériaux*, a name given since the sixteenth century to the troops of the German Empire.

Page Line.

18, 7. *Les montagnards* (from "montagne," mountain), seated on the highest benches in the house, they represented the extreme Democratic party; the group "la Plaine" (the plain) or "le Marais" (the marsh) was lower down, and moderate in their views. Their enemies called them "les crapauds (toads) du Marais."

8. *Les girondins*, see Vergniaud in the Index.

22, 6. *Revêtement*, a solid coating with which moats are lined.

25, 20. *Accentués*, emphasized.

31. *Qu'il batte son arrière-ban*, let them (the people) call to arms their arriere-ban (last reserves); "battre," to beat, because the summons was made with a drum.

34. *Lignes de Wissembourg*, see Wissembourg in the Index.

29, 13. *Encan*, auction. O. Fr. "en quant;" Lat. "in" and "quantum."

14. *Livre*, a French coin, now called a franc; the word is still used, however, in such expressions as "il a 10,000 livres de rente," he has an income of 10,000 francs.

30, 12. *Abatis*, from "abattre," to pull down.

31, 6-7. *Sans rompre d'une semelle*, without flinching; in fencing, "rompre" means to retire in parrying; "semelle," sole (the width of a sole).

13. *Le vainqueur de Rocroi*, Louis II., Prince of Condé, surnamed "Le Grand Condé," beat the Spaniards at Rocroi (see Index) 1643; he had to be awakened before the battle.

32, 12. *Déblocus*, a military term. The action of raising a blockade or of causing it to be raised. It is used here in the latter sense.

33, 38. *L'épée de Damoclès*, the sword of Damocles, one of the courtiers of Dionysius of Syracuse (fourth century B.C.) To show him that kings were not so happy as he thought, the tyrant invited him to a sumptuous entertainment, at which he caused a naked sword to be suspended over his head by a single hair.

38, 17. *Sans reproche*, being without reproach, having nothing with which to reproach myself.

39, 17. *Carmes*, a monastery of Carmelite friars in the rue Vaugirard, in Paris, used as a prison during the Revolution.

19. *Conciergerie*, part of the Palais de Justice (law-courts); it was originally the residence of the judge called in Paris "Concierge du Palais de Paris" (988), afterwards "Bailli du Palais" (1348); *concierge* now means porter, door-keeper,

40, 11. *Fournée*, a batch, an oven-full, from "four," an oven. *Cf.* "brassée," an arm-full; "poignée," a handful; "maisonnée," a house-full, &c.

45, 25. *Un supplice inventé pour abréger les souffrances*, the guillotine, invented by Guillotin, a celebrated doctor (1738-

Page. Line.

1814). Before the Revolution noblemen were beheaded and commoners hanged; the Assembly, December 1, 1789, abolished this distinction.

46, 2. *Terroristes*, name given to the partisans or agents of the "régime de la Terreur," which began with the fall of the "Girondins" (see Vergniaud, "Index") May 31, 1793, and lasted until the fall of Robespierre, July 27, 1794 (9 thermidor an II.); the principal victims of this "régime" were Marie-Antoinette, Madame Elisabeth (sister of Louis XVI.), the "Girondins," the duke Louis-Philippe Joseph d'Orléans (Philippe-Egalité), André-Chénier, Madame Roland, &c., &c.

5. *Prairial*, see Republican Calendar, p. 142.

27. *Thermidor*, see Republican Calendar, p. 142.

49, 3. *Chouannerie*, see "Index," Cottereau.

20. *Roturiers*, see note on p. 5, l. 37.

51, 13. *Une guerre de partisans*, a partisan war, one which consists in surprising the enemy's convoys and performing other feats of desultory warfare.

25. *Réquisition*, a levy, decreed by the Convention, calling out all Frenchmen not married, and from eighteen to twenty-five years of age.

52, 16. *Monsieur*, the title given to the eldest brother of the king from the seventeenth century; Monsieur le Comte d'Artois (Charles X.) was the last who bore that title.

59, 32. *L'acquittement des bons*, the paying of the bills; bills generally begin with the words, "Bon pour la somme de . . ."—*i.e.*, this is good for the sum of . . ., hence the name "bon" for bill.

61, 2. *Bons anciens*, an apostrophe, good people of the olden times.

63, 33. *Panthéon*, one of the finest monuments in Paris; originally the church of "Ste. Geneviève," the patron Saint of Paris. The French Assembly in 1791 decreed that it should be called "Panthéon," and become a monument erected to the memory of great men; it bore on its frontispiece the words, "Aux grands hommes la patrie reconnaissante;" in 1852 it was once more restored to its original destination.

64, 13. *Embaucher les soldats*, to gain over the soldiers, to induce them to desert; from *en* in, and *bauche* a place (where work is done, where a workman is employed); "débaucher" means to entice away (from work or right); *embaucher* and *débaucher* are used by workmen in the sense of to begin and to leave off work.

65, 15. *Commune*, the smallest territorial and administrative division in France.

32. *Ont insulté à;* the verb "insulter" may be used as an active or as a neuter verb; when neuter it adds to its

Page. Line.

previous sense that of meanness and cowardice; "insulter à la faiblesse," is to take advantage of weakness to insult it.

66, 13. *Vint mouiller*, came and cast anchor; "mouiller l'ancre," to anchor.

68 16. *La réaction thermidorienne*, see Republican Calendar, p. 142, "9 and 10 thermidor."

16. *Terroristes*, see p. 46, l. 2.

17. *Convention*, see list of principal assemblies, &c., p. 6, l. 12.

69, 6. *Guérillas*, those who carry on a "guerilla," petty war; an irregular mode of warfare carried on by the constant attacks of independent bands adopted in the north of Spain during the Peninsular war (1808-1814).

70, 25. *Embossées*, from "embosser," to moor head and stern, bringing the broadside of a ship to bear upon the point which is attacked.

72, 1. *L'étroite presqu'île*, see Index, "Quiberon."

13. *Chasse-marée*, fishing luggers.

81, 3. *L'air de route*, a particular way of beating the drum when the soldiers are marching.

84, 36. *Chouans*, see "Cottereau" in the Index.

86, 24. *Directoire*, it was composed of five directors, and formed part of the government with the "Conseil des Cinq-Cents," and the "Conseil des Anciens;" it lasted from October 27, 1795, to November 11, 1799, see list of assemblies, &c., p. 6, l. 12.

34. *Une constitution nouvelle;* the following are the different Constitutions of the French Revolution:—

"La Constitution du 14 Septembre, 1791," which proclaimed the equality of every citizen before the law and his admissibility to any public office, the liberty of conscience and the liberty of the press; there was to be a parliament of 745 members, a king with responsible ministers, and with the right of *veto;* assemblies called "primaires" named the electors, who formed themselves into electoral assemblies and elected the deputies.

"La Constitution de 1793," drawn up by the Convention, but never carried out; by it the people were supreme, and the mob generally clamoured for it in riots.

"La Constitution de l'An III. (1795)," also drawn up by the Convention, but less radical than the above; the legislative power was entrusted to the "Conseil des Anciens" and "Conseil des Cinq-Cents," and the executive power to a "Directoire" of five directors.

"La Constitution de l'An VIII." (22 frimaire), December 13, 1799; the executive power was entrusted to three consuls; the laws proposed by them were to be discussed by a "Tribunat" of a hundred members, and accepted

Page. Line.

or refused by a "Corps Législatif" of three hundred members; a "Sénat" of eighty life-members was to see that the laws were duly carried out.

89, 16. *L'historien de la Révolution*; François-Auguste-Marie MIGNET, born at Aix, dep. Bouches-du-Rhône, May 8, 1796, a French historian, a Member of the Academy, &c.; his "Histoire de la Révolution française de 1789 à 1814" came out in 1824; it has been reprinted a great many times, and translated into several languages.

90, 7, *Maillot*, swaddling-clothes; bands in which the lower half of the body of infants was more or less tightly wrapped up; this article of dress gave rise to a long controversy among philosophers and doctors; Montaigne (d. 1592), Locke (d. 1704), J. J. Rousseau (d. 1778), Désessart (celebrated actor, d. 1811) have condemned it; the following Spanish proverb shows that all things pertaining to youth are rightly considered to be of the greatest importance: "Ce qui entre avec le maillot ne s'en va qu'avec le suaire," what comes in with the swathe goes out only with the shroud.

94, 36. *Le héros de brumaire*, Napoleon Bonaparte, see Republican Calendar, p. 143.

96, 8. *Defenders*, members of a secret society formed in the North of Ireland after the defeat of James II. by George III. on the banks of the Boyne, 1690; its object was the freedom of Ireland; the "defenders" played an important part in the insurrections of 1797, 1798, 1803.

97, 22. *Abuser*, to deceive; remark that the English word to abuse is translated into French by "insulter, dire des injures à," but never by "abuser."

98, 16. *A leur bord*, on the ships they commanded.

100, 40. *La fameuse expédition projetée*... Napoleon Bonaparte made great preparations at Boulogne to invade England 1801-1805, but had to turn all his strength against Germany.

102, 18-19. *Mit . . . le cap sur*, steered or bore towards; "cap" is the head, the prow of a ship. Latin, *caput*, head.

23, *Désemparée*, disabled.

103, 3. *Hors d'état de*, incapable of.

105, 13. *Des deux conseils*, the "Conseil des Anciens" and "Conseil des Cinq-Cents."

21. *Afferma*, from "affermer," to farm; not to be mistaken with "affermir," to strengthen.

30. *Un effectif*, an effective force, that is to say ready for action.

106, 12. *Un équipage de pont*, everything necessary to throw a bridge across a river, pontoons, &c.

29. *Le gros des*, the main body of.

108, 19. *République batave;* Holland, in 1795, proclaimed the

Page. Line.

Republic and was known (from its Latin name *Batavia*) as the Batavian Republic until Louis Bonaparte ascended the throne, June 5, 1806.

109, 8. 9 *Thermidor*, see Republican Calendar, p. 142.

14. *Conventionnels*, members of the Convention; see list of Assemblies, p. 6, l. 12.

27. 13 *vendémiaire*, see Republican Calendar, p. 142.

110, 15. *Principes de* 1789; see p. 86, l. 34, the Constitution of 1791.

18. *Les deux conseils législatifs*, the "Conseil des Anciens" and "Conseil des Cinq-Cents."

37. *Mesures draconiennes*, severe and harsh measures; from "Draco," an Athenian legislator who enacted (about B.C. 623) a criminal code in which slight offences were punished as severely as murder and sacrilege.

115, 3. *L'anniversaire du* 10 *Aout*, on August 10, 1792, Santerre, Westermann, and Fournier, at the head of 3000 workmen, attacked the "Tuileries;" the king took refuge in the National Assembly, where his dethronement was voted.

36. *A bout portant*, point-blank; literally with the muzzle bearing on the object at which one aims.

116, 22. *Un empirique*, a charlatan, a quack; one whose practice is not based on science; from the Greek ἐν in, and πεῖρα, experience.

117, 19. *Le vainqueur d'Arcole et de Rivoli*, Bonaparte; see in the Index both these towns.

118, 30. Byron's lines are as follows:—

LVI.

By Coblentz, on a rise of gentle ground,
There is a small and simple pyramid,
Crowning the summit of the verdant mound;
Beneath its base are heroes' ashes hid,
Our enemy's—but let not that forbid
Honour to Marceau! o'er whose early tomb,
Tears, big tears, gush'd from the rough soldier's lid,
Lamenting and yet envying such a doom,
Falling for France, whose rights he battled to resume.

LVII.

Brief, brave, and glorious was his young career,
His mourners were two hosts, his friends and foes,
And fitly may the stranger lingering here
Pray for his gallant spirit's bright repose;
For he was Freedom's champion, one of those,
The few in number, who had not o'erstept
The charter to chastise which she bestows
On such as wield her weapons; he had kept
The whiteness of his soul, and thus men o'er him wept.

120, 2. *Au tiers et au quart*, right and left; "le tiers et le quart" means the third or fourth person whom one happens to meet, anybody; *cf.* "Le premier venu," the first who turns up.

Page. Line.

122, 9. *Les grands principes de* 1789, see note p. 86, l. 34, on the Constitution of 1791, which contains some of them.

APPENDIX.

123, 6. *Faubourg Saint-Germain*, a district west of Paris, on the left bank of the Seine, where the nobility dwell; it takes its name from the celebrated church and monastery, Saint-Germain-des-Prés, founded about 543.

123, 31. *Section*, by a decree of the National Assembly, June 22, 1790, Paris was divided into forty-eight sections.

124, 12. *Fournées*, see p. 40, l. 11.

17. *Le pont au Change*, a very old bridge in Paris; in 1141 Louis VII. allowed the money-changers to carry on their business there.

17-18. *Place de la Révolution*, formerly "Place Louis XV.;" there was in the centre a statue of Louis XV. on horseback, surrounded by emblematic figures; on the pedestal of this monument epigrams were occasionally found, of which the following are specimens:—

> Grotesque monument, infâme piédestal,
> Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.
>
> ---
>
> Il est ici comme à Versailles,
> Il est sans cœur et sans entrailles.

127, 3. *Flibustiers*, a band of adventurers who, from 1660, were constantly attacking Spanish settlements.

128, 30. *Constitutionnel*, one who believes in a monarchy limited by a constitution.

31. *Jacobin*, see p. 17, l. 24.

31. *Thermidorien*, see 9 thermidor in the Republican Calendar, p. 142.

129, 2. *Moutonnière*, sheep-like, ready to follow any leader; this word always reminds one of the tale in Rabelais (1483-1553) in which Panurge, wishing to take revenge of Dindenault, the sheep-merchant, buys a sheep of him and throws it into the sea; all the other sheep follow their bleating comrade, to the great dismay of poor Dindenault.

21. *Le tiers État*, in the old French monarchy the nation was divided into three orders, called "Etats," the Nobility, the Clergy, and the "Tiers Etat;" peasants and serfs were not considered to belong to any order; "The Etats généraux," as in 1789, were an assembly of the three "Etats."

Page. Line.
131, 8. *Agnès*, one of the principal characters of Molière's (1622-1673) comedy, "L'Ecole des Femmes;" she is very timid, and has been brought up by Arnolphe in great ignorance; her ignorance nearly leads her astray. Arnolphe explains in the following celebrated lines his idea of a good girl and a perfect wife:—

Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à son tour, Qu'y met-on?
Je veux qu'elle réponde, "Une tarte à la crême;"
En un mot qu'elle soit d'une ignorance extrême:
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre, et filer.

THE REPUBLICAN CALENDAR.

THE Republican Calendar was used from September, 22, 1792, to September 9, 1805. The names of the months were as follows: — FOR AUTUMN: Vendémiaire (*vindemia*, grape-gathering), Brumaire (*bruma*, brume, fog), Frimaire (*frimas*, hoar-frost); FOR WINTER: Nivôse (*nivosus*, snowy), Pluviôse (*pluviosus*, rainy), Ventôse (*ventosus*, windy); FOR SPRING: Germinal (*germen*, germ), Floréal (*florem acc.*, flower), Prairial (*prairie*, meadow); FOR SUMMER: Messidor (*messis*, harvest; *δῶρον*, gift), Thermidor Θέρμη, heat; *δῶρον*, gift), Fructidor (*fructus*, fruit).

The month was divided into 3 "décades" of 10 days each. The days were called *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, decadi.*

Lalande and Fabre d'Eglantine composed this calendar, Romme caused it to be adopted.

PRINCIPAL DATES OF THE REPUBLICAN CALENDAR, WITH THE CORRESPONDING DATES OF THE GREGORIAN.

9 *and* 10 *Thermidor, An II* (July 27 and 28, 1794), a reaction sets in against Robespierre, who is guillotined on the 10th, with some of his sanguinary supporters, and the Reign of Terror comes to an end; the leaders and supporters of this movement are called "Thermidoriens."

12 *Germinal, An III* (April 1, 1795), a rising of the suburbs of Paris against the National Convention takes place; the people ask for bread and a return to the Constitution of 1793 (a very Democratic one, never completely carried out); they are dispersed by the military.

1er *Prairial, An III* (May 20, 1795), a supreme but vain effort of the Jacobins (extreme Democrats) against what is called "La réaction thermidorienne" (Moderate Republicans and Royalists).

13 *Vendémiaire, An IV* (October 5, 1795), an insurrection of Moderate Republicans and Royalists takes place against the Assembly called "Convention Nationale;" it is quashed by Napoleon Bonaparte, commanding under Barras.

18 *Fructidor, An V* (September 4, 1797), a "coup d'État" is executed by three members of the Directoire, Barras, La Reveillère-Lepeaux, and Rewbell, against the "Conseils des Anciens et des Cinq-Cents," whom they accused of royalist tendencies.

30 *Prairial, An VII* (June 18, 1799), a reconstitution of the

Directory takes place (Barras, Siéyès, Rogers-Ducos, Moulin, Gohier), which will bring about and justify the "coup d'État" of the 18 brumaire.

The 1er Prairial, An III, and the above are known as "Les Journées de Prairial;" they both eventually turned to the advantage of the more moderate party.

18 *Brumaire, An VIII* (November 9, 1799), Napoleon Bonaparte, by a "coup d'État," upsets the two Assemblies called "Conseil des Cinq-Cents" and "Conseil des Anciens," together with the "Directoire," and is elected Consul, with Siéyès and Roger-Ducos.

BIOGRAPHICAL AND GEOGRAPHICAL INDEX.

Achille, the great hero of the Iliad: he wounded and slew numbers of Trojans, and at length met Hector, whom he killed after chasing him thrice around the walls of the city.

Alpes, a range of mountains nearly 600 m. long; the Alps form a crescent-shaped chain, extending from the Mediterranean (the Gulf of Genoa) on the W., to the plains of Hungary on the E.

Altenkirchen, a town in Rhenish Prussia, 22 m. N. Coblenz.

Alvinzi, or **Alvinczy** (Joseph, Baron of), an Austrian Field-Marshal; fought against France at Neerwinden, Hondschoote, Arcole, and Rivoli; died 1810.

Andernach, a town in Rhenish Prussia, on left bank of the Rhine, 70 m. N.W. of Coblenz.

Andreossy (Antoine François, Count of) served with distinction in nearly all the campaigns of the French Revolution; was Ambassador at London, Vienna, and Constantinople, and one of the Commissioners sent to Wellington after Waterloo; died 1828.

Angers, a French fortified town, cap. dep. Maine-et-Loire, on the river Mayenne (prov. Anjou).

Anjou, an old prov. of France; its cap. was Angers; forms now the dep. of Maine-et-Loire.

Antilles, in English West Indies, an archipelago of islands in the Atlantic, between North and South America.

Arcole (Arcola), a village of Northern Italy, 15 m. E.S.E. Verona; Bonaparte defeated the Austrians there, November, 1796.

Ardennes, a system of heights and forests, embracing part of Belgium, the Grand Duchy of Luxembourg, and the north of France, extending W. to the sources of the Somme, and E. to the Moselle.

Arras, a fortified city, cap. dep. Pas-de-Calais, France, on the river Scarpe; fortified by Vauban, under Louis XIV.

Artois (Count of), brother of Louis XVI. and of Louis XVIII.; was very unpopular on account of his opposition to reform; reigned from 1824 to 1830, fled to England, and went to Göritz (Görz), a town in Austria, N.N.W. Trieste, where he died in 1836.

Augereau, Duke of Castiglione and Marshal of France, distinguished himself through all the campaigns of Napoleon from 1796 to 1813; offered his services too readily to the Bourbons, and then again to Napoleon on his return from Elba.

Auray, a small French town on the river Auray, dep. Morbihan (prov. Brittany).

Braunfels, a town in Rhenish Prussia, 37 m. E.N.E. Coblenz.

Brest, a fortified French town and seaport, dep. Finistère (prov Brittany).

Bretagne, an old province N.W. of France, called in English Brittany.

Brissot, one of the chiefs of the Girondist Party (see Vergniaud); was executed in 1793.

Bristol, a city and seaport of England, in Gloucestershire and Somersetshire, on the Avon.

Brunswick (Frederick William, Duke of) took an active part in the war against France, 1809; came to England with his troops, which were taken into the British service; in 1813 raised a large body of troops to fight again against France; fell at Ligny at the head of his "Brunswickers."

Canclaux, commanded in 1793 the army of the West against the Royalists (Vendéens); was Peer of France under Louis XVIII.; died in 1817.

Carnac, a French village, dep. Morbihan (prov. Brittany), 17 m. S.E. Lorient.

Carnot (Lazare Nicolas Marguerite), a French mathematician and Minister of War; beat the Austrians at Wattignies, October, 1793; member of the Convention and of the "Comité de Salut Public;" Inspector of the Army of the North; exiled in 1797; recalled by Buonaparte and made Minister of War; Napoleon's Minister of the Interior during the Hundred Days; settled at Magdeburg, and spent the last years of his life in the pursuit of science; died 1823.

Cathelineau (Jacques) was the son of a weaver; at the head of the Vendéens (Royalists) gained several victories against the Republican troops; died at the attack of Nantes in 1793.

Cadoudal (George), the son of a miller and a notorious Chouan chief (see Cottereau); escaped to England; came afterwards to Paris with Pichegru to assassinate the First Consul Bonaparte; was arrested and executed June 25, 1804.

Cayenne, a seaport town, cap. of French Guiana, South America.

Championnet (Jean Etienne), fought at Fleurus, 1793; was sent in 1798 to help the Roman Republic attacked by the Lazzaroni of Naples, and occupied that town; died 1800.

Charette (de la Contrie), a nobleman; one of the Vendean chiefs; was often successful against the Republican troops; was shot in 1796.

Charles (l'Archiduc), third son of Leopold II., Emperor of Germany; fought under Coburg; defeated Moreau at Rastadt; took Kehl; was Governor of Bohemia; fought against Napoleon at Essling, Eckmühl, and Wagram; died in 1847.

Châtillon, a village, dep. Ille-et-Vilaine (prov. Brittany), where the Vendeans (Royalists) and Republican troops had several encounters.

Chénier (André), a French poet; guillotined in 1794; his odes, idylls, and elegiacs were published twenty-five years after his death.

Cherbourg, a seaport, dep. Manche, in the English Channel, at the N. extremity of the peninsula of Cotentin; Napoleon III. completed in 1864 the great breakwater commenced by Louis XVI. in 1784.

Chérin, a French Republican General; fought under Hoche in "Vendée," 1795.

Chollet or **Cholet**, a town, dep. Maine-et-Loire (prov. Anjou), the scene of several battles between the Vendéens (Royalists), and the Republicans.

Cimon, a celebrated Athenian General; wise and liberal; died B.C. 449.

Cincinnatus (Lucius Quintus), one of the greatest characters of ancient Rome; after his consulate he had retired to his farm, whence he was entreated (B.C. 458) to come and defend Rome against the Æqui; he defeated the enemy and returned to his plough.

Coblentz or **Coblenz**, a fortified town of Rhenish Prussia, on left bank of the Rhine at the influx of the Moselle.

Cobourg (Friedrich-Josias Coburg, Duke of Saxe-Coburg), an Austrian Field Marshal; in 1792 commanded the Allies in the Netherlands; beat Dumouriez at Neerwinden, and occupied Holland; in 1793 was beaten by Moreau at Tourcoing, by Jourdan at Wattignies, and in 1794 at Fleurus; resigned his command; died 1815.

Collot d'Herbois, one of the most sanguinary leaders of the French Revolution; in 1792, at Lyons, he had over 16,000 persons put to death; he contributed to the fall of Robespierre, was transported, and died in 1796.

Condé (Louis Joseph de Bourbon, Prince of), emigrated after the fall of the Bastille; organised a body of troops, and invaded the French territory with the Prussians and Austrians; came back with Louis XVIII.; died 1818.

Confédération germanique, same as "Allemagne;" in English, Germany; in German, Deutschland, ancient Germania.

Cottereau; there were four brothers of that name, smugglers, whose rallying cry was that of the "chat-huant" (corrupted into *chouan*), screech-owl; hence the name of *Chouans* given to the bands of adventurers which they raised against the Republicans.

Couthon (Georges), formed with Saint-Just and Robespierre the Triumvirate of the Terror; fell with his colleagues on the "9 thermidor an II"—*i.e.*, July 27, 1794.

Custine (Adam Philippe, Count of), born at Metz, 1740; held a commission in one of the French regiments serving in America against the English; had the command of the Army of the Rhine in 1792; was condemned to death by the Revolutionary Tribunal, and executed August 28, 1793.

Danton (Georges Jacques), one of the most active among the leaders of the French Revolution; was well qualified for the position he assumed by his colossal figure, stentorian voice, and fierce demeanour; after the taking of Longwy and the siege of Verdun

by the Prussians, he uttered in the Convention these celebrated words, "Pour vaincre nos ennemis, que faut-il? de l'audace, encore l'audace, et toujours de l'audace." In a struggle for supremacy with Robespierre he was vanquished, and beheaded April 5, 1794.

Daunou (Pierre Claude François), a French statesman, a moderate Liberal, a literary man, and a professor; died in 1840.

Desaix (or de Veygoux des Aix), a great French General; fought at Weissenburg and Lauterburg; defended Kehl; followed Bonaparte to Egypt; died at Marengo in a charge which greatly contributed to the victory, June 14, 1800.

Deux-Ponts (German, *Zweibrücken*, two bridges), a city in Rhenish Bavaria, Germany.

Dierdorf, a town in Rhenish Prussia, 14 m. N.N.E. Coblenz.

Dieu (l'île) or **d'Yeu**, an island, W. France, opposite the dep. Vendée.

Dol, a French town, dep. Ille-et-Vilaine (prov. Brittany), 13 m. S.E. St.-Malo.

Douai, a fortified town, dep. Nord, France.

Dumouriez (Charles François Duperrier), French General; born at Cambrai, 1739; commanded the Army of the Moselle, and gained over the Prussians, with Kellermann, at Valmy, dep. Marne, a celebrated victory, which stopped the progress of foreign invasion; being suspected and accused by the Directory, he took refuge in the Austrian camp; went to Hamburg, and in 1804 accepted an asylum in England; he died at Turville Park, near Henley-upon-Thames, in 1823.

Dunkerque (English, Dunkirk), a fortified seaport town, dep. Nord, on the Strait of Dover; was bought by Louis XIV. of Charles II. of England for £200,000, and fortified by Vauban; the English besieged it in 1793.

Düsseldorf, a town of Rhenish Prussia on the right bank of the Rhine, 21 m. N.N.W. Cologne (Köln).

Dyle (la), a river in Belgium; rises in Brabant, flows into the Nethe to form the Rupel, which joins the Scheldt (Escaut); passes through Louvain.

Ehrenbreitstein, a town in Rhenish Prussia, connected to Coblenz by a bridge; has a fortress, Ehrenbreitstein (Broad Stone of Honour).

Elbe, a river of Austria and Germany, which flows into the North Sea at Cuxhaven.

Elbée (Gigot d'), a Royalist chief in Vendée; fought with Bonchamp, La Rochejaquelein, Cathelineau, and Stofflet; was shot in 1794.

Estaing (the Count d'), a French Admiral, guillotined in 1793.

Fleurus, a village of Belgium, prov. Hainaut, famous by a victory of the French General Jourdan over the Prince of Saxe-Coburg and the Austrians, 1794, and also by a victory of Napoleon I. over Blücher and the Allies, 1815.

Fontenay (Madame de) was divorced from her first husband, Darin de Fontenay, and married Jean Lambert Tallien, from whom she was also divorced in 1802; her maiden name was Cabarrus.

Francfort (German, Frankfurt-am-Main), formerly a free city of Germany, incorporated with Prussia in 1866; latitude 50.6 N., longitude 8.37 E.; the river Main divides it into two unequal parts; the poet Goethe was born there in 1749; Napoleon I. made it the cap. of a Grand Duchy.

Freischwiller, a village and a fortress opposite Reischoffen (which see).

Frotté (the Count Louis), a Royalist officer; emigrated in 1792; tried in vain to excite the Normans to rebellion, and was put to flight by Hoche; died 1800.

Furnes, the westernmost town of Belgium, prov. West Flanders.

Gensonné, one of the most eloquent of the Girondist Party (see Vergniaud); guillotined October 31, 1793.

Grandes-Indes or **Indes Orientales**, the common appellation for the two peninsulas of South Asia separated by the Ganges, "l'Hindoustan" (Hindustan), and "l'Indo-Chine" (Burma, Siam, Malay, &c.).

Granville, a French fortified seaport town, dep. Manche; the army of the Vendéens (Royalists) attacked it in vain in 1793.

Grasse (the Count de), a French Admiral; died 1788.

Grouchy (Emanuel, Marquis of), was of a noble Norman family; adopted the Republican ideas; fought at the battles of Ulm (1805), Friedland (1807), Wagram (1809), la Moskowa (1812), Ligny (1815); not getting instructions in time, he did not take part in the Battle of Waterloo; died 1847.

Guadet, a distinguished Girondist (see Vergniaud); guillotined July, 1794.

Guesclin (Bertrand du), a renowned French warrior of the fourteenth century; drove the English from Normandy, Guyenne, and Poitou; was twice made prisoner by them; he died at the siege of Château Neuf-de-Randon, dep. Lozère, 12 m. N.E. Mende.

Hautpoul (Jean-Joseph-Ange d'Hautpoul-Salette) took part in nearly all the important battles of the Republic; distinguished himself at Austerlitz; was killed at Eylau, 1807.

Hercule, Hercules, the celebrated hero of antiquity; Deïanira, his wife, gave him a garment steeped in the blood of the Centaur Nestus, thinking to preserve her husband's love; the blood had been poisoned (by the arrow with which Hercules had shot Nessus), and the hero died in fearful agony.

Hervilly (the Count d'), a French Royalist General; fought in America; went to England; was one of the chiefs of the Royalist expedition against Quiberon; died in London, 1795.

Hondschotte or **Hondschoote**, a village on the frontier of France, dep. Nord, 10 m. S.E. Dunkerque; the French General Houchard gained there a victory against Freytag, September 8, 1793.

Hôpital (Michel de l'), Chancellor of France; endeavoured to secure toleration for the Protestants; died in 1573.

Houchard (Jean Nicolas), a French General; gained a victory at Hondschoote, 1793; accused of not having punctually carried out the commands of the Committee of Public Safety; he was guillotined November 17, 1793.

Jaunaye (la), a castle in dep. Loire-Inférieure, S.W. Nantes.

Jemmapes, a town in Belgium, prov. Hainaut, W. of Mons; Dumouriez defeated the Austrians there, November 6, 1792, and brought about thereby the first conquest of Belgium.

Jersey, an island belonging to Great Britain in the English Channel, 15 m. W. of the coast of France.

Jourdan (Jean Baptiste, Count of), a French General, born 1762; became master of Belgium by the victory of Fleurus, June 26, 1794, driving the Allies beyond the Rhine; in 1804 was made Marshal of France by Napoleon; lost the battle of Vittoria, June 21, 1813; declared for Louis XVIII., and was made Peer of France; died 1833.

Kayserlautern, a town in Rhenish Bavaria, Germany, near the river Lauter; the Duke of Brunswick defeated General Hoche there in 1793, and the French beat the Prussians in 1794.

Kellermann (François Christophe), born at Strassburg, 1735; commanded the Army of the Moselle, and gained over the Prussians, in 1792, with Dumouriez, at Valmy, dep. Marne, a celebrated victory which stopped the progress of foreign invasion; Napoleon I. made him Senator, Marshal of France, and Duke of Valmy; he was favourable to the Bourbons, who made him Peer of France; he died in 1820.

Kléber (Jean Baptiste), a celebrated French General; fought in the Vendée, at Fleurus, on the Rhine, 1795-6, where he was very successful; distinguished himself in Egypt, and was assassinated by an Arab in 1800.

La Fayette (Gilbert de Motier, Marquis de), born in 1757 at Chavagnac, near Brioude, in Auvergne; went to America in 1777, and took part in the War of Independence; was made Commander-in-Chief of the National Guard, 1789; sided with the Revolution, but protected the Royal Family from the outrages of the mob; opposed the extreme Party, the "Jacobins;" escaped from France; was imprisoned by the Austrians; was again made Commander-in-Chief of the National Guard in 1830, and accepted the Citizen-King, Louis Philippe; when he died, in 1834, the American Congress went into mourning for thirty days, and invited the citizens to do the same.

La Ferté-Alais (or Aleps), a town in the dep. Seine-et-Oise, E.N.E. Etampes.

Lahn (la), a German river, which joins the Rhine 4 m. S.E. Coblenz.

Lamartine (Alphonse *Prat* de), a great French poet and statesman died March 21, 1869.

Louis XVI., grandson of Louis XV., married an Austrian Princess, Marie-Antoinette in 1770; ascended the throne in 1774; the Revolution broke out 1789; the King was made a prisoner in his own palace in 1790; condemned to death and beheaded on the 21st of January, 1793.

Louis XVII., the second son of Louis XVI. and Marie-Antoinette; was born 1785 and died 1795; became heir to the throne by the death of his eldest brother, but never reigned; after the death of Louis XVI. he was entrusted to a shoemaker named Simon, who is said to have brutally ill-treated him.

Louvain (Dutch, Leuwen; German, Löwen), a town in Belgium, prov. Brabant, on the river Dyle, 16 m. E.N.E. Brussels; under the French it was in the dep. Dyle.

Mabilais (la), a village near Rennes, dep. Ille-et-Vilaine (old prov. Brittany).

Maëstricht (Dutch, Maastricht), a fortified city of the Netherlands, cap. Duchy of Limburg, on the left bank of the Maas (Meuse); taken by the French in 1794; was the cap. of the French dep. Meuse-Inférieure till 1814.

Maine, an old prov. W. of France; its cap. was Le Mans; forms now the departments Sarthe and Mayenne.

Malesherbes (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes), born at Paris 1721; a great French statesman; he claimed and obtained the dangerous honour of pleading the cause of his Sovereign, Louis XVI.; he was guillotined in 1794.

Mans (see Le Mans).

Mantoue (Mantua; Italian, Mantova), a fortified town of Venetia, North Italy, 22 m. S.S.W. Verona.

Marat (Jean Paul), born in 1744 in the prov. of Neufchâtel, in Switzerland; when the Revolution began he adopted the most extreme and violent views; from September 12, 1789, to July 14, 1793, he published a daily paper called "L'Ami du Peuple," "Le Journal," &c., in which he denounced aristocrats and preached massacre, asking for 270,000 heads; he was foremost in advocating every sanguinary measure and contributed, with Robespierre, to the fall of the Girondists (see Vergniaud); he was stabbed by Charlotte Corday, July 15, 1793. François Ponsard has written a drama called "Charlotte Corday."

Marceau (des Graviers), a brave, patriotic, and humane Republican General; distinguished himself at Fleurus and in the campaigns of 1795 and 1796; was shot in 1796.

Marie-Antoinette, Archduchess of Austria, daughter of the Emperor Francis I. and Maria Theresa, born at Vienna 1755; married to Louis XVI. 1770; she had great influence over the King, and became very unpopular for constantly opposing the measures of reform proposed; she was condemned to death by the Revolutionary tribunal, and executed October 16, 1793.

Marius, the celebrated Roman; having been sent over to Africa a Legate of the Consul Q. Metellus, he ingratiated himself with the soldiers, and became so popular that he went to Rome to stand as a candidate to the Consulship, and was elected; he died B.C. 86.

Ney (Michel, Duc d'Elchingen, Prince de la Moskowa), Peer and Marshal, one of the greatest military heroes of France; was surnamed "l'Infatigable" and the "Brave des Braves;" was condemned to death and shot during the Restoration, December 7, 1815.

Nice (Italian, Nizza), a town and seaport of France, dep. Alpes-Maritimes on the Mediterranean.

Nidda (la), a German river which joins the Main at Hochst, 6 m. W. Frankfort.

Normandie, an old prov. of France, N.W.; its cap. was Rouen.

Oneille (in Italian Oneglia), a city of North Italy, 31 m. E.N.E. Nice.

Ouessant (Latin, Uxantis; English, Ushant), the most westerly of the French islands off the coast of Brittany, opposite the dep. Finistère.

Paul-Emile (Æmilius Paulus, surnamed Macedonicus), a Roman General of noble and blameless character.

Penthièvre (the fort of), a stronghold in the Peninsula Quiberon (which see).

Perche (le), an old division of France, now distributed among the deps. Eure, Orne, and Eure-et-Loir.

Phocion, a celebrated Athenian general and statesman, a disciple of Plato; died B.C. 317.

Pichegru (Charles), a celebrated French General; conquered Holland 1794-95; entered into negotiations with the Prince of Condé for the restoration of the Bourbons; was suspected and transported; escaped to England; plotted with Georges Cadoudal against Bonaparte; the plot was discovered in Paris, and both were apprehended; Pichegru was found strangled in his prison, April 6, 1804.

Pirmasens, a town in Rhenish Bavaria, Germany, 18 m. E.S.E. Zweibrücken.

Pitt (William), Prime Minister of England; after the execution of Louis XVI. he dismissed the French Ambassador, and manifested till his death the greatest hostility against France; from 1793 to 1800 he waged war against her; he died January 23, 1806.

Plutarque (Plutarch), the celebrated Greek biographer and moralist; he died at the beginning of the second century A.D.

Poitou, an old prov. of W. France, the cap. of which was Poitiers; forms now the departments Vendée, Deux-Sèvres, Vienne.

Portsmouth, an English fortified seaport, S.W. extremity of Portsea Island, lat. 50.48 N., long. 1.5 W.

Provence (le Comte de), grandson of Louis XV. and eldest brother of Louis XVI.; he reigned under the name of Louis XVIII. from 1814 to 1824.

Puisaye (Count Joseph de), a French Royalist chief; organised a formidable body of Chouans (see Cottereau) in Brittany, and obtained help from England; died in 1827.

Saint-Germain en Laye, a town of the dep. Seine-et-Oise, 10 m. W.N.W. Paris. Laye (Lat. Ledia) is the old name of the forest now called Forêt de Saint-Germain and comprising 8900 acres. James II. of England died in the "château," 1701.

Saint-Ildephonse, San Ildefonso, or La Granja, a town of Spain, 6 m. S.E. Segovia, prov. Old Castile; La Granja is a celebrated palace; in 1796 a Treaty was signed there between Spain and France.

Saint-Just formed with Couthon and Robespierre the Triumvirate of the Terror, and was guillotined, like his associates, July, 1794.

Saint-Malo, a French fortified seaport town, dep. Ille-et-Vilaine (prov. Brittany).

Saint-Mesmin le Vieux, a French village in the dep. Vendée, 25 m. N. Fontenay.

Saint-Siége (Le), the Holy See; the dominions belonging to it were called Etats de l'Eglise, or du Pape, Etats Romains or Pontificaux, States of the Church, Pontfical States.

Sambre, a river which rises in France, dep. Aisne, and joins the Maas (Meuse) at Namur, in Belgium.

Sarre (German, Saar), a river which rises in the Vosges Mountains, France, and joins the Moselle 5 m. S.W. Trèves (Trier).

Sarzeau, a French town, dep. Morbihan, 9 m. S. Vannes (prov. Brittany).

Savenay, a French town, dep. Loire-Inférieure, 20 m. N.W. Nantes.

Saverne (la; in English, Severn), one of the principal rivers of England and Wales; rises in Montgomeryshire, and flows into the Bristol Channel.

Saverne (German, Zabern), a town of Elsass-Lothringen (Alsace-Lorraine), Germany, 20 m. N.W. Strassburg.

Scarpe, a French river; rises in the dep. Pas-de-Calais, and joins the Scheldt (l'Escaut) in the dep. Nord.

Sedan, a fortified town on the Meuse, dep. Ardennes, 11 m. E.S.E. Mézières; in its vicinity was fought the battle which resulted in the defeat and capture of Napoleon III., September 4, 1870.

Sèvre-Nantaise, a French river which flows into the Loire on the left, opposite Nantes (dep. Loire-Inférieure); it rises in the dep. Deux-Sèvres.

Sèvre Niortaise, a French river which passes Niort, dep. Deux-Sèvres, and flows into the Atlantic; it is from these two rivers that the above dep. takes its name.

Sieg (la), a German river which joins the Rhine 2 m. N. Bonn.

Siéyès (Emmanuel Joseph, "Abbé," afterwards Count), the celebrated deputy of 1789, who wrote the famous pamphlet "Qu'est-ce que le Tiers-Etat?—Tout.—Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique?—Rien.—Que demande-t-il?—A devenir quelque chose." He was subsequently member of the "Comité de Salut Public," "Conseil des Cinq-Cents," "Directoire," and one of the three Consuls after the 18 brumaire (see Calendar).

Socrate (Socrates), the great Athenian philosopher, born B.C. 469; condemned to death as the enemy of religion; he drank the hemlock cup with great composure, B.C. 399.

Stofflet (Nicolas) was the son of a miller and a Vendean (Royalist) General; fought under d'Elbée, and was shot by the Republicans in 1796.

Soult (Nicolas Jean-de-Dieu), Duke of Dalmatia and Marshal of France; fought at Kaiserlautern, at Fleurus, in Switzerland, in Italy, at Austerlitz, at Jena, in Poland, in Spain, in Portugal, and at Waterloo; he died in 1852.

Suffren (Saint-Tropez, Bailli de), one of the greatest French seamen, born in 1726; served under Admiral d'Estaing; emigrated after 1789.

Sully (Maximilien de Béthune, Duke of), a celebrated French statesman and Minister of Henry IV.; died in 1641.

Tacite; Caius Cornelius Tacitus, the celebrated Roman historian, born about A.D. 54.

Tallien (Jean Lambert) was at first an extreme Republican; one of the promoters of the September Massacres and upholder of Marat, but became more moderate after his marriage with Madame de Fontenay (which see); had the courage to accuse Robespierre, and caused his ruin; went to Egypt with Bonaparte; was taken prisoner by the English, and died in 1820.

Tallien (Madame); see Madame de Fontenay.

Théroigne de Méricourt was born in Belgium of obscure parents; she came to Paris, and led there a dissolute life; during the Revolution she went about dressed and armed as an Amazone, much applauded by the mob; once, however, in the Tuilleries Gardens she was whipped publicly; she died in a madhouse in 1817.

Thionville (German, Diedenhofen), a town in Elsass-Lothringen, on the Moselle, N. of Metz.

Toulon, a French town and seaport on the Mediterranean, dep. Var; was given up to the English by the Royalists; taken by the Republicans December 18, 1793, during a memorable siege, in which Bonaparte greatly distinguished himself.

Toulouse, cap. dep. Haute-Garonne, France, on the river Garonne.

Travot (the Baron Jean-Pierre), a Republican General; served under Hoche in Vendée in 1796; made the Vendean chief Charette prisoner at La Chabottière; died in 1836.

Truguet (Jean François), a French Admiral; fought under d'Estaing and de Grasse; arranged with the General Hoche an expedition against Ireland; served in the Dutch Navy; died in 1839.

Ukerath or **Uckerath**, a small locality in Rhenish Prussia, Government of Cologne (Köln).

Valenciennes, a fortified city, dep. Nord, France, on the Scheldt (Escaut); taken by the English and Austrians after a siege of six weeks; returned to France in 1818.

Valmy, a village, dep. Marne, N.E. Chalons-sur-Marne. The Generals Dumouriez and Kellermann, September 20, 1792, gained there an important victory over the Prussians.

Vannes, a French seaport town, cap. dep. Morbihan (prov. Brittany).

Varennes (en Argonne), dep. Meuse, 16 m. W.N.W. of Verdun; here Louis XVI. and his family were detected and seized in their attempted flight, June 20, 1791.

Vauban (the Count of), a French Royalist; was a descendant of the Marquis of Vauban, the great military engineer under Louis XIV.; took part in the expedition against Quiberon; died in 1816.

Vendée, formerly a division of the prov. Poitou, in the W., now a maritime dep. on the Atlantic; it was during the Republic the stronghold of the Royalists.

Verdun, a fortified town, dep. Meuse, 28 m. N. of Bar-le-Duc, on the Meuse, which here becomes navigable; it was taken by the Prussians in 1792.

Vergniaud, one of the chiefs of the Girondist Party; a brilliant orator; with Gensonné and Guadet he opposed the sanguinary violence of Robespierre and the Jacobins; sentenced to death by the Revolutionary Tribunal; was executed October 31, 1793, with Gensonné and twenty other Girondists. *The Girondists* (Girondins) were a moderate Republican Party; they struggled against the Jacobins and Montagnards (Marat and Robespierre), who formed a party of fanatic demagogues; in spite of their bravery and eloquence, they were overwhelmed by their enemies; the name "Girondins" was given them from the fact that several of their leaders were deputies from the dep. Gironde, cap. Bordeaux.

Vérone (Verona), a fortified city in Venetia, N. Italy, on the river Adige.

Versailles, cap. dep. of Seine-et-Oise, 10 m. S.W. Paris; was but a village till Louis XIV. spent immense sums of money to make it his residence, 1672; Levau, Jules Hardouin-Mansard, Lebrun, Lenôtre, &c., &c., contributed to make it worthy of the magnificence of their master; it has been since the "Commune," 1871, the seat of the Government. In the Place Hoche is to be seen the bronze statue of Lazare Hoche, by Lemaire, with the following inscription:—"Hoche—né à Versailles le 24 juin, 1768—soldat à 16 ans, général en chef à 25 ans, mort à 29 ans,—pacificateur de la Vendée."

Villaret de Joyeuse, a French seaman; fought under the Bailli de Suffren; was defeated before Brest by Admiral Howe; was at the head of the expedition against San Domingo; died in 1812.

Vosges, a range of mountains N.E. France; commences on the limits of the deps. Haute-Saône, Haut-Rhine, and Doubs, and ends in Germany on the left bank of the Rhine, near Mainz (Mayence).

Warren (Sir John Borlase), an eminent English naval officer; captured some French ships which had been sent by Hoche with troops to land in Ireland; was appointed Admiral in 1810; died in 1822.

LONDRES: IMPRIMERIE DE RANKEN ET CIE., ST. MARY-LE-STRAND, W.C.

CATALOGUE RAISONNÉ

OF A NEW

FRENCH EDUCATIONAL COURSE.

THE study of modern languages has, during the last few years, entered upon a new stage of development in English Schools, and been thoroughly revolutionised by the progress of modern science The natural consequence of this movement was at once to supersede the time-honoured grammars of **Hamel, Lévizac, Wanostrocht,** &c.; even **Noël** and **Chapsal** had to relinquish their claims, and a general demand sprang up for new educational works, in connection with the teaching, more particularly, of French. It is for the purpose of meeting this desideratum that Messrs. HACHETTE have issued the series of works, the list of which is appended, and which, taking the pupils from the nursery, lead them gradually on till they are qualified to compete for Scholarships and Exhibitions at the Universities.

IÈRE PARTIE.

SECTION I.

CONTENTS:

Grammars and Exercise Books

(Elementary, Advanced, Historical, etc.);

French Composition; Comparative Idioms;

The Verbs;

Commercial and General Correspondence;

French Poetry;

French Verb Copy Books.

Dialogues and Word Books.

French Literature.

HENRI BUÉ'S FIRST FRENCH BOOK.

Price 10d.

OPINIONS OF THE PRESS.

"M. Bué's 'First French Book' is much to be commended. The lessons are very gradual, and the rules are explained with a simplicity that must greatly help both teacher and pupil. At the end of each lesson a short vocabulary, a model exercise, and a conversation are given. At the end of the verbs is a 'short chapter for the inquisitive,' which is well worth getting up, even by more advanced pupils. The chief merit of elementary books of this kind lies in their arrangement, and in this respect we have seen no better book than M. Bué's."—*School Guardian*, Nov. 10th, 1877.

"A handy little volume, which may serve with advantage as an introduction to the study of more elaborate works."—*The Pictorial World*, Oct. 13, 1877.

"This is one of the best first-books to French that has ever been published. The difficulties of the language are presented in a series of exercises and lessons, through which the student is led before he realises that he has really had genuine difficulties presented to him. The vocabularies contained in the book have been selected very skilfully. 'A Short Chapter for the Inquisitive' is excellent. There is a French-English vocabulary containing nearly 1500 words in most frequent use." —*The Weekly Times*, Oct. 14, 1877.

"This is a very excellent little work, and will be welcomed both in schools and for private teaching. It bears the impress of an experienced teacher; and is marked with great care in pointing out the peculiarities of the language in construction, idiom, and pronunciation. The printing also deserves a word of notice, the variations in termination, &c., to which it is desired to call attention, being given in excellent bold type—so that the utmost use is made of the eye—probably the most powerful of all senses in assisting the memory, especially in the case of young people. There is no doubt that it will quite fulfil the author's wish, modestly expressed in the preface, of becoming 'a useful and handy primer.'"—*The London and China Express*, Oct. 12, 1877.

"A great deal more of the information needed by a beginner than much larger works often contain, will be found in this little pocket grammar and exercise book. Only an experienced teacher could so well anticipate the preliminary difficulties and remove them from the path of a young linguist as M. Bué has done in his primer."—*Public Opinion*, Nov. 10, 1877.

THE

PUBLIC SCHOOL

ELEMENTARY FRENCH GRAMMAR

BY AUGUSTE BRACHET

Adapted for the use of English Schools and Persons engaged in Elementary Teaching

BY

THE REV. P. H. E. BRETTE, B.D.
HEAD-MASTER OF THE FRENCH SCHOOL, CHRIST'S HOSPITAL,

AND

GUSTAVE MASSON, B.A.
ASSISTANT MASTER AND LIBRARIAN, HARROW SCHOOL,

EXAMINERS IN THE UNIVERSITY OF LONDON.

PART I.—ACCIDENCE: WITH EXAMINATION QUESTIONS AND EXERCISES.
Price 1s. 6d.

PART II.—SYNTAX: WITH EXAMINATION QUESTIONS AND EXERCISES.
Price 1s. 6d.

THE TWO PARTS COMPLETE IN ONE VOLUME.
Price 2s. 6d.

FOURTH EDITION.

LIBRAIRIE HACHETTE & CIE.
LONDON: 18, KING WILLIAM STREET, CHARING CROSS.
PARIS: 79, BOULEVARD ST. GERMAIN.
PHILADELPHIA: J. B. LIPPINCOTT & CO.

1878.

THE PHILOLOGY OF THE FRENCH LANGUAGE

By A. L. MEISSNER, Ph.D.,

Professor of Modern Languages in the Queen's University in Ireland.

New and cheaper edition of the Author's Palæstra Gallica. With an Appendix of Specimens of Old French, from the 9th to the 15th Century, and a set of Examination Questions.

1 vol., small 8vo. cloth. Price 3s.

"On ne peut que donner des éloges à la manière dont l'auteur a compris et éxécuté son travail."—Gaston Paris, *Revue Critique.*

"Nous voyons avec satisfaction l'Histoire et la Grammaire scientifique de notre langue désormais représentées dans la littérature scolaire de l'Angleterre par ce recommendable manuel."—H. Gaidoz, *Revue de l'Instruction Publique.*

"The Professor of Modern Languages in the Queen's University presents in this text-book the groundwork of his lectures in Queen's College, Belfast; and a good solid foundation it is, on which both lecturers and students may build with safety. Of course it is not, nor is it intended to be, light reading. The author's object is not to exhibit the results of modern philology in an attractive form for popular readers, but rather to supply materials of thought and suggestive hints to those who wish to acquire a philological knowledge of the French language in its successive stages. . . . Beginning with a brief but excellent account of the origin of modern French—including an accurate survey of the several characteristic distinctions between the Romance languages and the parent Latin, and a description of the three dialects of the Langue d'Oïl—he proceeds to set forth under the head of "Phonology" the various changes of letters which have taken place in passing from one period to another. The remainder of the work is devoted to "Morphology," or an account of the formation of words by the modification or addition of syllables or the composition of words. The forms assumed by verbs at different periods of the language are clearly and fully set forth. By way of illustration the etymology of many words is explained—of some more than once, because they happen to be instances of more than one general principle—which is no bad thing, and is far better than giving derivations in an isolated way without pointing out the law to which they conform."—*Athenæum.*

"A well-written and thoughtful treatise on the history and philology of the French language, scholarly in its tone and treatment, and full of valuable information on many of the most interesting points of comparative grammar. Though primarily intended for advanced students following a course of college lectures or preparing for some of the higher competitive examinations, it may be used wiih great advantage in the upper forms of our public schools."—*Educational Times.*

"This book supplies a want which has long been felt. The French language is at present learned too much as a mere matter of rote, and the pupil knows nothing of the formation and history of the language. Dr. Meissner's work supplies this information in a satisfactory manner. It is scholarly, accurate, and thorough. It is a work which ought to be used in all schools where Latin is taught, and it will be read with much interest and much profit alike by those who teach French and those who teach Latin. The book has only to be known to come into extensive use."—*Museum.*

PERINI, N.

ONE HUNDRED QUESTIONS AND EXERCISES ON THE GRAMMAR OF THE FRENCH LANGUAGE. Second edition. Price 2s.

The above work, now in the hands of all candidates preparing for examinations, contains all the most important questions on the Grammar of the French Language. Each question is followed by a blank, for the answer thereto.

QUERIES ON THE PHILOLOGY OF THE FRENCH LANGUAGE. Price 1s. 6d. A Sequel to the above work.

ROULIER, A.

SYNOPSIS OF FRENCH GRAMMAR. 48 pages, small 8vo. Cloth. Price 6d.

FRENCH COMPOSITION.

THE CHARTERHOUSE FIRST BOOK OF FRENCH COMPOSITION.

Materials for Translating English into French, for Elementary Classes.

BY A. ROULIER, B.A.,

French Master at the Charterhouse.

1 vol., small 8vo, cloth. New Edition. Price 1s. 6d.

(Adopted by the School Board for London.)

This work is designed for beginners, and may be put into the hands of any person knowing the elementary rules concerning substantives, articles, and adjectives, and the conjugation of regular verbs.

THE CHILDREN'S OWN BOOK OF FRENCH COMPOSITION.

A Series of Easy Exercises on Idiomatic Construction, adapted for the use of Young People.

BY EMILE D'AUQUIER.

With a Preface by JULES BUÉ, M.A., &c. Price 1s. 6d.

Can be used in conjunction with the "Children's Own French Book."

1 vol., small 8vo, cloth. 200 pages.

OPINIONS OF THE PRESS ON THE "CHILDREN'S OWN BOOK OF FRENCH COMPOSITION."

"The words *imitation* and *variation* indicate the writer's method of teaching his younger pupils. He sets before them a series of French phrases and sentences, then refers to rules and gives aid in making variations and putting them into French. We have often used the same plan and found it good. When connected with a narrative interest (as in this case) this method gives pleasure to young students."—*The Athenæum*, April 21st.

"The plan of this little book is sanctioned by M. Jules Bué, the Taylorian teacher of French, Oxford, in a preface which he has written for it certifying the good results he has observed at examinations to follow from the use of the method adopted by M. d'Auquier in exercising his younger pupils. The system is to give an instance of an idiom, and then place alongside it several short English sentences involving the use of that idiom in a variety of ways. On first glancing at it we must confess we thought the system unscientific, but after further consideration and an experiment or two, we are prepared to approve of it, and to agree with the writer of the preface, who says that "a language is learnt more by practice than by rule."—*Public Opinion*, June 9th.

"This thoroughly useful guide to a knowledge of French composition may be strongly recommended. Excellent in all respects."—*Sunday Times*, August 5th.

"An excellent text-book."—*Church Bells*, July 28th.

FRENCH POETRY FOR ENGLISH SCHOOLS.

LA LYRE DES ENFANTS.

FRENCH NURSERY RHYMES, POEMS, ROUNDS, AND RIDDLES,

For Schools and Families.

With Explanatory Notes by C. B.

The entire contents of the Volume are not only easy but amusing.

1 vol. small 8vo, cloth. Price 1s.

CLASS-BOOK OF FRENCH POETRY FOR THE YOUNG

BY

PAUL BARBIER,

One of the French Masters at Manchester Grammar School.

One vol. small 8vo, cloth. Price 1s.

In selecting these pieces of French Poetry for the use of Children between seven and twelve years of age, I have ever had in view the purity and simplicity of the language. Notes have been thought to be superfluous. Those using the book will notice how careful I have been not to sacrifice art for the purpose of suiting the class of children for whom the book is intended. Most of the pieces, whether narratives, fables, or subjective effusions, contain moral lessons inculcating in the learner principles of honesty, probity, truth, or gratitude towards God.

SECTION II.

GRADUATED FRENCH READERS.

THE ELEMENTARY FRENCH READER.

A Selection of Short, Interesting and Instructive Stories for Beginners, printed in large type, especially adapted for use in Middle-class and other Schools. With a complete French-English Vocabulary, and a list of the regular and irregular Verbs. By E. JANAU, French Master at Blackheath Proprietary School. 88 pp., cloth. Price 8d. New Edition.

(Adopted by the School Board for London.)

THE INFANTS' OWN FRENCH BOOK.

Very short Stories adapted for quite Young Children, and printed in large type. With a complete French-English Vocabulary. New Edition. Edited by E. JANAU. Small 8vo, cloth, price 1s.

HACHETTE'S CHILDREN'S OWN FRENCH BOOK.

A Selection of amusing and instructive Stories in Prose, adapted to the use of very young people. Edited by the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D., and GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow. New Edition. 1 vol., small 8vo, 216 pages, cloth, 1s. 6d.

(Adopted by the School Board for London.)

HACHETTE'S FIRST FRENCH READER.

Adapted to the use of young people. New edition. 1 vol., small 8vo, 360 pages, cloth, 2s. Edited by the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D., and GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow.

"One of the most popular educational works in this country."—*Weekly Review.*

(Adopted by the School Board for London.)

HACHETTE'S SECOND FRENCH READER.

By HENRY TARVER, of Eton College. New Edition, entirely revised. 1 vol., small 8vo, cloth, price 1s. 6d.

(Adopted by the School Board for London.)

HACHETTE'S THIRD FRENCH READER.

By B. BUISSON, M.A., First French Master at Charterhouse. 1 vol., small 8vo, cloth, 1s. 6d.

The four first Readers are supplemented by a Vocabulary; the two last by Elucidatory Notes.

ANECDOTES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

A selection of Anecdotes from Modern Writers adapted for the use of English Classes, with a complete French and English Vocabulary, by VICTOR KASTNER, M.A., Professor of French Literature in Queen's College, and one of the French Masters at the Charterhouse. Small 8vo, cloth, price 2s.

None of the Stories contained in Messrs. Hachette's Readers can be reproduced without special consent.

SECTION III.

HACHETTE'S MODERN FRENCH AUTHORS.

Vol. I.—EDMOND ABOUT. Edited by the Rev. P. H. E. Brette, B.D., and Gustave Masson, B.A., of Harrow. New edition. 1 vol., small 8vo, cloth, 2s.

The Editors have selected, amongst others, two of the most charming stories of the eminent Author whom the *Times* styles "the Thackeray of France."

The volume can be put into the hands of every young person, and will be a welcome reading-book for all Schools. In no living French author can the French language be studied to greater advantage.

OPINIONS OF THE PRESS.

"The present collection is the best and most amusing ever published in England." *Bristol Times.*

"The result is a book which we would at once put in the hands of our daughter, and bid her study it thoroughly." *Weekly Review.*

"There can be no hesitation in earnestly recommending the immediate adoption of this book in every collegiate institution and public school throughout the country." *Bell's Weekly Messenger.*

"The work can hardly be too highly commended for its interest, instructiveness, and cheapness." *Athenæum.*

Vol. II.—PAUL LACOMBE. Petite Histoire du Peuple Français. Edited by Jules Bué, Honorary M.A., Oxford. 1 vol., small 8vo. New edition. Price 2s.

Vol. III.—TÔPFFER.—Histoire de Charles; Histoire de Jules. Edited by the Rev. P. H. E. Brette, B.D., and Gustave Masson, B.A. New edition. 1 vol., small 8vo, 112 pages, cloth, 1s.

Vol. IV.—MAD. DE WITT, née GUIZOT.—DERRIÈRE LES HAIES. One of the most interesting of the well-known "Historical Pictures." Mad. de Witt relates in this story the Vendean War, 1793-94. In interest this book equals the "Conscrit" and "Waterloo," Erckmann-Chatrian's famous Novels. Edited by Paul de Bussy, B.-ès-L. 1 vol., small 8vo, cloth. Price 2s.

Vol. V.—VILLEMAIN.—LASCARIS. Nouvelle Historique, with a Biographical Sketch of the Author, a Selection of Poems on Greece. Edited by A. Dupuis, B.A., First French Master at King's College School, London. 1 vol., small 8vo, cloth, 1s. 6d.

Vol. VI.—ALFRED DE MUSSET. Contents:—"On ne Saurait Penser à Tout"; "Il faut Qu'une Porte soit Ouverte ou Fermée"; "Croisilles"; "Pierre et Camille"; Lyrics and a Biographical Sketch of the Author. Edited by Gustave Masson, B.A. Cloth. Price 2s.

OPINIONS OF THE PRESS.

"English students of French literature are indebted to Messrs. Hachette and Co. for the publication in their series of Modern French Authors, of selections from the prose and poetical works of Alfred de Musset. Alfred de Musset is known as one of the most brilliant writers of the present century, and in the selections made for this volume the editors have included some of his cleverest works, and have afforded the student an opportunity of comparing his different styles as a dramatist, novelist, and poet. "On ne Saurait Penser a Tout," and "Il faut Qu'une Porte soit Ouverte ou Fermée," are two of the author's most charming proverbial comedies, and Alfred de Musset never wrote anything more beautiful than the two *novelettes*, "*Croisilles*" and "Pierre et Camille." The latter is a perfect story on a

French model, and is instructive as well as interesting, as illustrating the change which has taken place since the time of the Abbé De l'Epée in the treatment of deaf mutes. The selection is a welcome and valuable addition to the series. *The Leeds Mercury.*

"Mr. Masson, in his *Selections from Alfred de Musset*, has made some judicious extracts from the works of one of the most elegant lyric poets and vigorous dramatists that modern French literature can boast." *Scotsman.*

"It is generally believed that Alfred de Musset's works, admirable as they are, must, on account of their character, be scrupulously excluded from the schoolroom. We have been told that it would be impossible to make from them a selection both ample and varied enough to give a satisfactory idea of the writer. Young persons must, it is said, believe, on the authority of more experienced readers, that the poet who charmed us by "L'Espoir en Dieu" was one of the greatest representatives of contemporary French literature. M. Gustave Masson has endeavoured to show the fallacy of this statement by publishing a volume in which will be found choice specimens of Alfred de Musset's composition in every style." *School Board Chronicle.*

VOL. VII.—PONSARD, LE LION AMOUREUX. Edited by H. J. V. DE CANDOLE, M.A., Ph.D. 1 vol. small 8vo, cloth, 2s.

OPINIONS OF THE PRESS.

"The result is a charming little book, which we can heartily recommend to all our readers." *School Board Chronicle.*

"M. de Candole, French Master at Clifton College, has prepared an excellent edition of Ponsard's famous comedy 'Le Lion Amoureux'—not perhaps a work of genius, but on the whole the author's masterpiece, and therefore having special interest as an example of the dramatist who led the reaction against the triumph of the romantic school, and also valuable for educational purposes from the purity and grace of its language. M. de Candole has appended numerous notes and an index which increase the utility of the work as a class-book." *Scotsman.*

"Mons. H. J. V. de Candole, French master of Clifton College and lecturer at the Bristol University College, has brought before the public, in an interesting form, one of the finest of Ponsard's productions. 'Le Lion Amoureux' is the seventh volume of Hachette's series of modern French authors, a series of special value and attractiveness to the more advanced class of students. The biographical sketch, which enters thoroughly into the spirit of Ponsard's style, is at the same time a comprehensive statement of his life and work and a careful criticism of his position in French literature. . . . The notes and biographical index are copious and useful, the work of a mind well acquainted with the requirements of modern study in its advanced stages. They give to the English scholar a distinct idea, which would otherwise be difficult of attainment, of the whole purpose of the French dramatist; and make it possible for him to grasp, with as much ease as a French reader, details that, without them, would be passed over unperceived and unappreciated. 'Le Lion Amoureux' is to be commended to teachers of French as more than usually interesting in itself, and rendered doubly so by M. Candole's method of treating it." *The Western Daily Press.*

"'Le Lion Amoureux,' in the cheap and comprehensive form in which it has been just issued, will form a valuable addition to the series of French educational works being published by Messrs. Hachette and Co. M. de Candole is also to be complimented on the efficient manner in which he has edited this little volume."
The Clifton Chronicle and Directory.

"Hachette's French Library.—Professor H. J. V. de Candole, Ph.D., M.A., French lecturer at University College, Bristol, has just published vol. vii. of this series of modern French authors, 'Le Lion Amoureux,' by Francois Ponsard. This play—the last but one written by the late poet—deals with the events of the Reign of Terror, and was successfully produced in Paris ten years ago. The pure and vigorous style adopted will commend the work to a wide circle of readers, and it is needless to say M. Candole's editing of the volume is worthy of one who is an experienced as well as an able contributor to philological literature." *The Bristol Daily Post.*

VOL. VIII.—GUIZOT.—GUILLAUME LE CONQUÉRANT OU L'ANGLETERRE SOUS LES NORMANDS. (1027—1087.) Edited by A. J. DUBOURG, Principal French Master in Liverpool College. Cloth, price 2s.

VOL. IX.—GUIZOT.—ALFRED LE GRAND OU L'ANGLETERRE SOUS LES ANGLO-SAXONS. With Grammatical, Philological, and Historical Notes by H. LALLEMAND, B.-ès-Sc., French Lecturer in Owen's College, Manchester. Cloth, price 2s.

VOL. X.—CHATEAUBRIAND.—LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE. Edited by A. ROULIER, B.A., French Master at the Charterhouse. Cloth, price 2s.

VOL. XI.—SCRIBE, EUGÈNE.—BERTRAND ET RATON, OU L'ART DE CONSPIRER. Comédié en 5 Actes et en prose. Edited with Grammatical, Philological, and Explanatory Notes, by JULES BUÉ, Hon. M.A. of Oxford, Taylorian Teacher of French, Oxford; Examiner in the Oxford Local Examinations, etc. Cloth, price 1s. 6d.

Other Volumes in Preparation.

SECTION IV.

HACHETTE'S FRENCH CLASSICS

AND

"CHEFS-D'ŒUVRE DU THÉÂTRE FRANÇAIS."

UNDER the above title Messrs. Hachette issue a series of the best French plays belonging to the classical and also to the modern or *romantique* schools. Each dramatic work is carefully annotated, and preceded by a critical and biographical introduction. The list will ultimately include not only the acknowledged master-pieces of Molière, Corneille, and Racine, but choice specimens from the writings of Beaumarchais, Piron, Regnard, Voltaire, Marivaux, &c., &c.

The Volumes will be edited by some of the most eminent French Masters in this country

Price per Volume, 6d.; in cloth, 1s.

SERIES I.

BRUEYS.

L'AVOCAT PATELIN. Edited by GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow. The appendix to this volume contains several long extracts from the mediæval "Farce de Maistre Pathelin," and will thus prove useful to the students of old French literature.

CORNEILLE.

LE CID. By JULES BUÉ, M.A., of Oxford.
CINNA. By HENRY TARVER, of Eton.
HORACE. By the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D.
LE MENTEUR. By B. BUISSON, M.A., Charterhouse.
LA SUITE DU MENTEUR. By A. DUPUIS, B.A.
POLYEUCTE. By GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow.

MOLIÈRE.

L'AVARE. By GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow.
LE BOURGEOIS GENTILHOMME. By FRANCIS TARVER, M.A., of Eton.
LES FEMMES SAVANTES. By A. ROCHE, Director of the Educational Institute in London.
LES FOURBERIES DE SCAPIN. By H. J. V. DE CANDOLE, M.A., Ph.D., of Clifton College.
LE MALADE IMAGINAIRE. By A. E. RAGON, City of London College.
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI. By H. LALLEMAND, B.-ès-Sc., of Owen's College, Manchester.
LE MISANTHROPE. By the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D.
LES PRÉCIEUSES RIDICULES. By A. DUPUIS, B.A.
TARTUFFE. By JULES BUE, M.A., of Oxford.

MUSSET, ALFRED DE.

ON NE SAURAIT PENSER À TOUT. By GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow.
IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE. By GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow.

RACINE.

ANDROMAQUE. By HENRY TARVER, of Eton.
ATHALIE. By the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D.
BRITANNICUS. By GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow
ESTHER. By A. ROCHE, Esq.
IPHIGÉNIE. By JULES BUÉ, M.A., of Oxford.
PHÈDRE. By HENRI BUÉ, B.-ès-Sc., of Merchant Taylors', London
LES PLAIDEURS. By FRANCIS TARVER, M.A., of Eton.

VOLTAIRE.

MÉROPE. By CHARLES DELHAVÉ, B.-ès-L.
ZAÏRE. By PAUL DE BUSSY, B.-ès-L.

SERIES II.

CORNEILLE.

LE CID. Translated into English Blank Verse by WALTER NOKES. 1 vol., small 8vo.; bound 3s. 6d.
HORACE. Translated into English Blank Verse by WALTER NOKES. 1 vol., small 8vo. Paper wrapper, 2s. 6d.; bound 3s. 6d.

LA FONTAINE.

FABLES. With Grammatical, Explanatory, and Etymological Notes by FRANCIS TARVER, M.A., Oxon; French Master at Eton College. New Edition. 1 vol., small 8vo, 450 pages, cloth, 2s.

THÉODORE LECLERCQ.

PROVERBES DRAMATIQUES.
L'HUMORISTE; ou, Comme on fait son lit on se couche. LA JOURNÉE DIFFICILE; ou, Aide-toi, le ciel t'aidera. With English Notes by H. J. BROWNE, French Master at St. Charles's College, Bayswater. Cloth, price 1s.
Excellently adapted for private theatricals.

"Plus d'un proverbe de M. Théodore Leclercq n'est qu'un caractère de La Bruyère développé, étendu, mis en action. L'HUMORISTE, par exemple, est un petit chef-d'œuvre de ce genre."—*Sainte-Beuve.*

PIRON.

LA MÉTROMANIE. By FRANCIS TARVER, M.A., of Eton.
A celebrated critic has said of this piece: "Piron semble avoir écrit LA MÉTROMANIE devant quelque image de Molière, les yeux fixés sur les traits du contemplateur, interrogeant sur l'art de créer un caractère."
Price 1s.; cloth, 1s. 6d.

PONSARD.

LE LION AMOUREUX. Edited by H. J. V. DE CANDOLE, M.A., Ph.D. (Vol. VII. of Modern Readers.) Price, cloth, 2s.

SCRIBE.

BERTRAND ET RATON; OU L'ART DE CONSPIRER. Edited, with Grammatical, Philological and Explanatory Notes, by JULES BUÉ, Hon. M.A. of Oxford, Taylorian Teacher of French, Oxford, etc. Price, cloth, 1s. 6d.

VOLTAIRE.

HISTOIRE DE CHARLES XII. Edited by GUSTAVE MASSON, B.A., of Harrow, with a Map of Central Europe. 1 vol., small 8vo. Price 2s.

OUVRAGES REÇUS EN DÉPÔT.

LE THÉATRE FRANÇAIS DU XIXe SIÈCLE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉMINENTS PROFESSEURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE EN ANGLETERRE.

Price per Volume, in Paper Wrapper, 9d.; in Cloth, 1s.

THE THÉATRE FRANÇAIS DU XIXe SIÈCLE will comprise the *chefs-d'œuvre* of AUGIER, BOUILLY, DELAVIGNE, DUMAS, VICTOR HUGO, LEBRUN, PONSARD, SAND, SANDEAU, SARDOU, SCRIBE, and DE VIGNY, carefully edited, and correctly and elegantly printed.

In no form can the French language, as now spoken, its spirit and idioms, be studied to greater advantage than in the masterpieces of the contemporary French Drama.

This fact almost every intelligent French teacher acknowledges.

The study of well-selected plays has the great advantage of bringing under the notice of the pupil a constant succession of well chosen idiomatic phrases.

The pupil cannot help retaining a great number of such phrases, and acquires thus the gift of French Conversation much more rapidly than by reading extracts or stories.

Each play is preceded by a short critical notice, and accompanied by such notes as are indispensable, and a careful rendering of the most difficult expressions.

Professors and Teachers may add such explanations as they consider desirable.

SÉRIE I.

1. **HUGO**, *Hernani*, by GUSTAVE MASSON, B.A., Harrow School, Examiner in the University of London.
2. **SCRIBE**, *Le Verre d'Eau*, by JULES BUÉ, M.A., Taylorian Teacher of French, Oxford.
3. **DELAVIGNE**, *Les Enfants d'Edouard*, by FRANCIS TARVER, M.A., Eton College.
4. **BOUILLY**, *l'Abbé De l'Epée*, by V. KASTNER, M.A., Queen's College and Charterhouse School.

SÉRIE II.

5. **MÉLESVILLE et DUVEYRIER**, *Michel Perrin*, by GUSTAVE MASSON, B.A., Harrow School.
6. **SANDEAU**, *Mademoiselle De la Seiglière*, by H. J. V. DE CANDOLE, M.A., Ph.D., French Lecturer, University College, Bristol, and of Clifton College.
7. **SCRIBE**, *Le Diplomate*, by A. RAGON, City of London College.
8. **DUMAS**, *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, by FRANCIS TARVER, M.A., Eton College.

SÉRIE III.

9. **LEBRUN**, *Marie Stuart*, by H. LALLEMAND, B.-ès-Sc., French Lecturer, Owen's College, Manchester.
10. **DELAVIGNE**, *Louis XI.*, by the Rev. P. H. E. BRETTE, B.D., Head Master of the French School, Christ's Hospital, Examiner in the University of London. *(In preparation.)*
11. **SCRIBE.** *(In preparation.)*
12. **SCRIBE**, *Valérie*, by A. ROULIER, B.A., Bedford College, and Charterhouse School.

OPINIONS OF THE PRESS.

The present series is strictly limited to the French dramatic literature of the nineteenth century, and the specimens now before us contrast very favourably with a similar series published in Germany. The notes are of a more ambitious character, though strictly limited to what is absolutely necessary; the material execution is infinitely superior, and the whole series will, no doubt, occupy a select and permanent position in the library of every student of modern French literature. The various branches of theatrical composition are represented by choice examples: the tragedy in in all its stately character contributes 'Louis XI.,' 'Marie Stuart,' and 'Les Enfants d'Edouard'; the romantic drama gives us 'Hernani'; Scribe's 'Verre d'Eau,' and Alexandre Dumas's 'Demoiselles de Saint-Cyr' illustrate high comedy; whilst 'Michel Perrin,' and 'Le Diplomate,' 'L'Abbé de l'Epée' introduce us to the lighter vaudeville. **One of the chief advantages of the new recueil is that it accustoms the reader to colloquial French, and familiarises him with the idiomatic phrases and constructions new in use. It is by keeping this point in view that the very indifferently got-up series published in Germany commanded at once such success; the same popularity cannot, therefore, but reward the intelligent activity of the Publishers."**

School Board Chronicle.

"'Le Théâtre Français du Dix-Neuvième Siècle.' Among those already published are Hugo's 'Hernani,' Delavigne's 'Les Enfants d'Edouard,' Scribe's 'Diplomate,' 'Le Verre d'Eau,' Sandeau's 'Mademoiselle de la Seiglière,' Bouilly's 'l'Abbé de l'Epée,' &c., &c. Nearly all these plays, it will be seen, are by leaders of the revolt against the classic drama, and they embody in themselves sufficient explanation of the success of that revolt. Each play is given in the form of a handy little volume, and is carefully edited with notes. The series deserves the attention of students of the French language and literature." *Scotsman.*

"Cheapness and good print are not the only attractive features of this edition; it has a preface, giving a short and clear sketch of the plot of the play, and notes explaining the various idioms, which prove such stumbling-blocks in the way of beginners." *The Navy.*

XAVIER DE MAISTRE,

LA JEUNE SIBÉRIENNE; LE LÉPREUX DE LA CITÉ D'AOSTE.

With a biographical sketch of the author, and grammatical and explanatory Notes suitable for Students preparing for the Examination.

BY V. KASTNER, M.A.,

Professor of French Literature in Queen's College, and one of the French Masters at the Charterhouse.

SOUVESTRE, E.

LE PHILOSOPHE SOUS LES TOITS.

JOURNAL D'UN HOMME HEUREUX.

With Explanatory Notes by JULES BUÉ, Hon. M.A. Oxford; Taylorian Teacher of French, Oxford; Examiner in the Oxford Local Examinations from 1858, etc.

1 vol. 232 pages. Cloth, price 1s. 6d.

BUCHHEIM'S DEUTSCHE PROSA.

Two volumes, sold separately.

VOL. V.

SCHILLER'S PROSA.

Containing Selections from the Prose Works of Schiller, with Notes for English Students. By Dr. BUCHHEIM, Professor of the German Language and Literature, King's College, London. Small post 8vo, cloth, 2s. 6d.

VOL. VI.

GOETHE'S PROSA.

Containing Selections from the Prose Works of Goethe, with Notes for English Students. By Dr. BUCHHEIM. Small post 8vo, cloth, 3s. 6d.

VOL. VII.

BUÉ'S CLASS-BOOK OF COMPARATIVE IDIOMS.

GERMAN PART. Edited by Professor R. LENNHEIM, late German Master to H.R.H. the Prince Imperial; and Dr. Th. WEHE, Principal German Master in Dulwich College, and late Lecturer of German at King's College. Cloth, price 2s.

VOL. VIII.

THE PUBLIC SCHOOL ELEMENTARY GERMAN GRAMMAR.

By E. PASSAWER, LL.D., Professor of German Literature, Trinity College, London; Principal Modern Languages Master of Dulwich College; some time Examiner for the Oxford and Cambridge Examination Board. [*In Preparation.*

RICHARD AND KAUB'S NEW ENGLISH AND GERMAN DIALOGUES.

New Edition, Revised and Corrected. With a Comparative Table of the new German Moneys, Weights, and Measures. Cloth, 32mo, price 1s. 6d. *Adopted by the School Board for London.*

RICHARD AND KAUB'S NEW ENGLISH AND GERMAN WORD BOOK.

Cloth, 32mo, 80 pages, price 6d.

